

**diplôme d'état
d'architecte
conférant
le grade de
master
semestre 7**



SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE	4
PRÉSENTATION DU 2ÈME CYCLE	6
Objectifs	6
Le cursus	6
Organisation générale du second cycle	6
Itinéraire et thèmes d'approfondissement	7
Le stage de «formation pratique»	7
Le mémoire	7
Le projet de fin d'études (PFE)	8
Le supplément au diplôme	8
Les modes pédagogiques spécifiques du cycle master	8
La mobilité à l'étranger	9
PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	10
COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	11
CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU MASTER	15
SECOND CYCLE ANNÉE 1	20
THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT	21
SEMESTRE 7	22
M.7.1 – Projet architectural et urbain 1 – 15 Ects	22
M.7.1 - Groupes de projet (au choix)	23
M.7.1 - Optionnel de projet (au choix)	41
M.7.2 – Construction 1 et Représentation – 6 Ects	55
M.7.2 – Cours de construction 1 (au choix)	56
M.7.2 – Techniques de représentation (au choix)	67
M.7.3 – Histoire, Sciences sociales et économie – 5 Ects	83
M.7.3 – Histoire	84
M.7.3 – Sciences sociales et économie	90
M.7.4 – Séminaire 1 et optionnels initiation à la recherche – 4 Ects	94
M.7.4 – Séminaire thématique 1	96

ARTS ET ESPACES	97
ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES	101
ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE	103
PATRIMOINE ET MUTATIONS	106
THÉORIES ET CRITIQUE	109
VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ	112
M.7.4 –OPTIONNELS INITIATION À LA RECHERCHE- AU CHOIX	117
ARTS ET ESPACES	118
ÉDIFICATION ET CULTURES TECHNIQUES	122
ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE	124
PATRIMOINE ET MUTATIONS	127
THÉORIES ET CRITIQUE	130
VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ	133
CONFÉRENCES DU MARDI DE L'ENSAPLV	137
M.9.10 – Intensifs pluridisciplinaires - au choix	138
M.9.10 – Séminaire 3 – 15 Ects	139

Quelques modifications sont susceptibles d'être apportées au programme de Master 2014-2015 Semestre 7
 Consulter le site internet de l'ENSAPLV : www.paris-lavillette.archi.fr.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

PREMIER SEMESTRE

MASTER S7 et S9

Semaines	PROJET	COURS
01/09-06/09	DÉBUT DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 02/09/14	
08/09-13/09	SUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET JURYS DE FIN D'ANNÉE ET COMMISSION DE FIN DE DROIT à INSCRIPTION PAR CYCLE	
15/09 - 20/09	SUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
18/09	RÉUNION D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ ENTRANTE	
19/09	FIN DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
22/09-26/09	SEMAINE D'ACCUEIL - INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES	
PREMIER SEMESTRE DU 29/09/2014 AU 31/01/2015		
29/09-04/10	1 RENTÉE PROJET	1 RENTÉE COURS
06/10-11/10	2	
13/10-18/10	3	
20/10-25/10	4	
27/10-31/10	5 (VENDREDI 01/11 férié)	
03/11-08/11	6	
10/11-15/11	7 (LUNDI 11/11 férié)	
17/11-22/11	8	
24/11-29/11	9	
02/12-07/12	10	
09/12-14/12	11	
01/12-06/12	12	
VACANCES DE NOËL DU 20/12/14 AU 04/01/15 INCLUS		
05/01-10/01	13 FIN DES COURS	13 RENDU DU MÉMOIRE
12/01-17/01	14 EXAMENS	14 SOUTENANCE MÉMOIRE
19/01-24/01	15 - SEMAINE BLANCHE	15 - SEMAINE BLANCHE
22/01/15 DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS NON-EUROPÉENNES		
26/01-31/01	16 RENDU PROJET	16 RENDU PROJET
31/01	JOURNÉE PORTES OUVERTES	
02/02-08/02	INTER-SEMESTRE / STAGE	
09/02-14/02	INTER-SEMESTRE / STAGE	
16/02-21/02	INTER-SEMESTRE / STAGE - RATTRAPAGE PFE 2013/2014	
23/02-28/02	INTER-SEMESTRE / STAGE	
27/02/15 - 15h RÉUNION ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ET MOBILITÉ ENTRANTE		
SAM 28/03	RATTRAPAGE 1ER SEMESTRE RATTRAPAGE MÉMOIRE	

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

SECOND SEMESTRE

MASTER S8 et S10

SECOND SEMESTRE DU 03/03/2014 AU 05/07/2014		
Semaines (Lun-Sa)	PROJET	COURS
02/03-07/03	1 RENTRÉE PROJET	1 RENTRÉE PFE
03/03/15 - DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS EUROPÉENNES		
09/03-14/03		2
16/03-21/03		3
23/03-28/03		4
30/03-04/04		5
06/04-11/04		6 (LUNDI 06/04 PÂQUES)
13/04 - 18/04		7 (JEUDI 08/05 FÉRIÉ) FIN DES COURS DE PLASTIQUE
18/04-03/05 VACANCES DE PRINTEMPS (VENDREDI 01/05 FÉRIÉ)		
04/05-09/05		8 (VENDREDI 08/05 FÉRIÉ)
11/05-16/05		9 (JEUDI ASCENSION 14/05 FÉRIÉ)
18/05-23/05		10
25/05-30/05		11 (LUNDI PENTECÔTE 25/05 FÉRIÉ)
01/06-06/06		12
08/06-13/06		13 FIN DES COURS - RENDU MÉMOIRE D'ÉTAPE
15/06-20/06		14 EXAMENS - EXAMENS RENDUS PLASTIQUE - SOUTENANCE MÉMOIRE D'ÉTAPE
22/06-27/06		15 SEMAINE BLANCHE
29/06-04/07		16 RENDU DE PROJET
06/07-11/07		RATTRAPAGE 2ÈME SEMESTRE VENDREDI 10/07 - RATTRAPAGE MÉMOIRE D'ÉTAPE
06-07-08-09/07 PFE		
13/07-18/07		MARDI 14/07 FÉRIÉ
20/07-25/07		LUNDI 20 JUILLET JURY FIN D'ANNÉE
02/08-31/08		FERMETURE ESTIVALE
07/09-12/09		SOUTENANCE MÉMOIRE D'ÉTAPE ERASMUS

PRÉSENTATION DU 2ÈME CYCLE

OBJECTIFS

Le second cycle doit permettre à l'étudiant de maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture; la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux; la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

Mais également de se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture (art. 4 de l'arrêté du 20 juillet 2005).

Pour l'école, ces finalités sont associées à deux objectifs qui caractérisent le second cycle de l'établissement. Le cycle master est conçu comme un cursus d'approfondissement, clairement différent d'un cursus de spécialisation. Poursuivant la formation dans une visée généraliste, le cursus proposé privilégie la construction par les étudiants d'une relation réflexive aux savoirs et savoir faire, et ainsi une conscience critique et prospective du rôle de l'architecture et des architectes dans la société. Ce cycle master entend pour cette raison favoriser la construction autonome d'un projet de formation référencé à un thème d'approfondissement proposé par l'école, articulé autour du choix par l'étudiant d'un séminaire comme lieu principal d'élaboration d'une problématique d'approfondissement.

LE CURSUS

Organisation générale du second cycle

D'une durée de deux ans, le second cycle conduit à l'obtention du diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master, diplôme de l'enseignement supérieur. Il s'organise sur 4 semestres valant 120 ECTS au total. Il correspond à un niveau bac + 5 années d'études. Il comporte 2.200 heures dont 1.200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement «école») réparties en 11 unités d'enseignement, dont 4 consacrées au projet.

Chaque fin de semestre est suivie d'un inter semestre de quatre semaines qui permet d'intégrer la totalité du temps de stage obligatoire en second cycle dans la continuité du cursus. Les semaines d'enseignement proprement dites sont fixées à 16 pour l'enseignement du projet et à 14 pour le reste des cours, incluant le contrôle continu, les examens et rendus organisés selon le rythme propre à la pédagogie et aux modalités définies et annoncées en amont dans les programmes pédagogiques et en début de semestre par le ou les enseignants coordinateurs. La rentrée des groupes de projet s'effectue une semaine avant la rentrée des cours proprement dits. Le dernier semestre est organisé sur 15 semaines, de façon à laisser aux étudiants une semaine blanche entre la fin de la préparation du PFE et sa soutenance.

Itinéraire et thèmes d'approfondissement

L'objectif étant la construction autonome d'un projet de formation référencé à un thème d'approfondissement choisi par l'étudiant, l'ENSAPLV a structuré son offre pédagogique en master en fonction d'un ensemble de thèmes.

Six thèmes sont proposés par l'école et adossés - plus ou moins fortement - à des productions de recherche spécifiques :

- Arts et espaces ;
- Édification et cultures techniques ;
- Environnement, territoires et paysages ;
- Patrimoines et mutations ;
- Ville, habitat et société ;
- Théories et critique.

Si chaque thème d'approfondissement constitue un cadrage, il ne dit rien (ou très peu) quant à la manière de le traiter. Il désigne un champ de réflexion donnant lieu à plusieurs interprétations, et par conséquent à plusieurs problématiques et à plusieurs approches, rendues visibles notamment par le truchement des séminaires (voir le tableau de synthèse plus loin). Ces thèmes et ces champs ne correspondent donc ni à un découpage disciplinaire ni à des spécialisations, mais désignent des entrées en matière pour construire et consolider une posture réflexive en architecture, qui ouvrent à chaque fois sur des questionnements appelant l'intervention de plusieurs disciplines.

Les thèmes d'approfondissement sont structurés, et affinés dans la continuité d'un dialogue entre l'école et les équipes pédagogiques, avec l'objectif de faciliter et soutenir auprès des étudiants des choix conscients de construction de leur cursus master, et de favoriser une production interactive des deux travaux personnels principaux du cycle master : le mémoire et le projet de fin d'étude.

Dans chaque thème, plusieurs choix - de séminaires, d'enseignements de projet, d'optionnels - sont proposés. Pour accomplir son parcours d'approfondissement, l'étudiant doit valider la majorité des crédits ECTS (au minimum 86 sur 120 crédits ECTS) dans l'un des thèmes proposés par l'école, dont notamment : deux semestres de séminaire, la soutenance du mémoire, un enseignement de projet, un groupe d'encadrement de projet de fin d'étude, la soutenance du projet de fin d'étude et le stage.

Dans la nouvelle organisation, les enseignements du cycle master sont soit liés au choix d'un thème d'approfondissement (86 crédits ECTS) soit communs (S7 : groupe de projet, construction et représentation, histoire sciences humaines et sociales et économie ; S8 : construction et droit, histoire et philosophie ; 34 crédits ECTS).

Le stage de «formation pratique»

Le stage de «formation pratique» se déroule sur une période de deux mois à plein temps (soit 8 semaines). Pour ne pas interrompre la continuité des enseignements, les étudiants seront encouragés à l'effectuer soit de manière fractionnée, en deux fois, un mois pendant la période d'inter semestre située en février, soit pendant la période des congés scolaires d'été entre la première et la deuxième année. Le stage est encadré par un enseignant habilité choisi par l'étudiant. Le temps du stage n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 1200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement «école».

Le mémoire

Le mémoire est un travail rédigé sous forme de texte d'une cinquantaine de pages qui peut être accompagné de supports graphiques, photographiques ou encore cinématographiques. Le rendu des mémoires a lieu la dernière semaine du semestre 9, avant l'inter semestre d'un mois prévu en février. La soutenance proprement dite se fait lors de la première semaine suivant l'inter semestre. Si la note obtenue au mémoire est inférieure à 8, l'étudiant n'est pas autorisé à s'inscrire à un groupe de PFE en vue de la préparation de son PFE. Si sa note est comprise entre 8 et 10, l'étudiant peut s'inscrire à un groupe de PFE et devra présenter à nouveau son mémoire lors d'une séance de rattrapage organisée début septembre. Pour le parcours recherche, la soutenance se fait en même temps que la soutenance du PFE.

Le projet de fin d'études (PFE)

Le projet de fin d'études (PFE), travail personnel, consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Il équivaut à environ 200 heures de travail personnel sur un semestre et doit être de nature à démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception architecturale, à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation. Il s'inscrit dans les domaines d'études proposés par l'école. L'étudiant choisit son directeur d'études parmi les enseignants du domaine d'études correspondant à son sujet. Le PFE fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury. Dans le cas d'un parcours recherche, l'étudiant devra soutenir son mémoire avec son PFE devant un jury habilité.

Le supplément au diplôme

Le supplément au diplôme (SD) est un document joint à un diplôme d'études supérieures qui vise à améliorer la «transparence» internationale et à faciliter la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce supplément est annexé.

LES MODES PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES DU CYCLE MASTER

Les séminaires sont positionnés en relation avec un seul thème d'approfondissement. Les enseignements des séminaires fondent, concrétisent et structurent l'offre thématique de l'école. Ils sont les lieux de préparation et de production du mémoire de second cycle. Ils comportent une initiation méthodologique à la recherche. Ils sont organisés au sein des séminaires aux semestres 8 et 9. Ils disposent d'un poids horaire important : 3,5 heures hebdomadaires pour l'enseignement de séminaire au semestre 8 avec 1 heure dévolue au suivi de mémoire (méthodologie) et 4,5 heures hebdomadaires pour l'enseignement de séminaire au semestre 9 avec 2 heures hebdomadaires dévolues au suivi de mémoire (méthodologie). Les enseignements de séminaire représentent ainsi 9,3% du poids horaire global (hors optionnels de séminaire) et 11 ECTS, soit 9% des ECTS.

Les groupes de projet et groupes de PFE sont positionnés en relation avec deux ou trois thèmes d'approfondissement, un positionnement sur un seul thème étant exceptionnel. Ces enseignements ont vocation à accueillir des étudiants qui situent leurs itinéraires d'approfondissement dans plusieurs thèmes. Les situations de projet approfondis apparaissent ainsi comme champs d'étude, de réflexion et d'expérimentation qui nécessitent le croisement de points de vue et d'approches différents. Ils constituent par conséquent le lieu d'échanges transversaux entre étudiants engagés dans des itinéraires d'approfondissement différents. Le second cycle comporte quatre unités d'enseignements majoritairement dévolues au projet, une par semestre, dont l'unité d'enseignements relative à l'encadrement du PFE. Les articulations entre projet et séminaire s'effectuent et s'affichent par l'adossement à un même thème d'approfondissement, par des échanges à l'intérieur d'équipes pédagogiques transversales et enfin, par des coopérations scientifiques et pédagogiques concrètes, explicitées notamment dans les fiches des enseignements concernés.

Enfin, l'optionnel est un enseignement léger en charge de travail, qui aide l'étudiant à compléter sa formation. Certains sont liés aux séminaires, d'autres aux projets.

Il n'existe pas d'enseignement de langues vivantes obligatoire en second cycle mais une offre d'enseignements optionnels est prévue au sein de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7. Elle est vivement recommandée aux étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité à l'étranger. Rappelons que l'enseignement des langues vivantes a été renforcé en premier cycle, avec l'exigence d'un niveau minimum à l'issue de ce cycle.

Tous les étudiants, en transfert, souhaitant s'inscrire en second cycle, devront produire un certificat attestant de leur niveau de langue étrangère émis par l'école d'origine ou leur score obtenu à un test linguistique de type IELTS, TOEFL, DELE .

L'enseignement des langues vivantes en second cycle participe de la volonté de l'établissement d'ancrer l'offre d'enseignements de l'école dans une politique des relations internationales. A cette fin, la poursuite de l'enseignement des langues vivantes en second cycle s'effectuera de la manière suivante.

L'étudiant en séjour d'études à l'étranger a la possibilité de valider un optionnel obligatoire de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7 par un enseignement de langue dans l'université d'accueil, indépendamment de l'acquisition de cette langue étrangère par un séjour d'études validé dans le cursus de l'ENSAPLV.

Pour les étudiants qui n'optent pas pour un séjour d'études validé à l'étranger, l'ENSAPLV propose un enseignement de langue vivante au titre d'un optionnel de l'unité d'enseignements M.7.4 du semestre 7. L'étudiant choisira alors entre au moins deux langues vivantes : l'anglais ou l'espagnol. Le programme de cet enseignement du semestre 7 correspond à 49 h, soit 3,5 h hebdomadaires. Il comprendra :

- un travail de présentation du projet d'architecture en langue étrangère en liaison avec les groupes de projet de l'unité d'enseignements M.7.1;
- une préparation aux tests d'entrée dans les universités anglophones ou hispanophones de niveau européen B2 de type TOEFL, IELTS ou DELE.

Par ailleurs, l'offre pédagogique du second cycle prévoit des enseignements internationaux dans lesquels sont organisés des ateliers européens ou internationaux. Ces ateliers mettent en présence (sur un sujet choisi en commun) plusieurs équipes d'étudiants de différents établissements encadrés par leurs enseignants et s'inscrivent dans des partenariats établis par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. La préparation à ces ateliers comprendra également une préparation linguistique intensive sur le sujet traité dans l'atelier (préparation faisant l'objet d'une validation dans le cadre de l'unité d'enseignement portant cet atelier).

Les expériences linguistiques acquises durant le second cycle peuvent ainsi revêtir diverses formes :

- un séjour d'études à l'étranger ;
- la participation à un enseignement bilingue de projet ;
- la participation à un atelier européen ou international ;
- la préparation aux éventuels tests de type TOEFL, IELTS, DELE.

Ces expériences figurent dans l'annexe descriptive qui accompagne le diplôme, dite «supplément au diplôme» (article 3 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements dans les études d'architecture), accompagnée du certificat de l'établissement CALEA (Certificat d'aptitude à la langue étrangère pour l'architecture) si l'étudiant a obtenu le diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence à l'ENSAPLV).

La mobilité à l'étranger

L'ENSAPLV souhaite offrir à chaque étudiant un moment fort à travers lequel il sera mis en situation de confrontation avec un contexte international. Cette mise en situation peut se réaliser de diverses manières : un séjour d'études de longue durée à l'étranger dans le cadre des conventions d'échanges d'étudiants établies par l'établissement avec des partenaires étrangers, par le stage obligatoire effectué à l'étranger ou par l'intégration à un atelier européen ou international. La mobilité des étudiants (vers des universités étrangères) devrait, dans cette structure du second cycle, advenir de préférence en semestre 7 pour un séjour semestriel, et aux semestres 7 et 8 pour un séjour annuel. En effet, pendant ces semestres, les enseignements délivrés peuvent trouver plus facilement leurs équivalents dans les établissements d'accueil, afin d'établir un contrat d'études le plus complet possible (voir règlement des études 2014-2015).

PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

M1 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

60 ECTS

Second cycle année 1 – 60 ECTS

S7	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS	S8	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS
M.7.1	Projet architectural et urbain 1	15	M.8.5	Projet architectural et urbain 2	15
M.7.2	Construction1 et représentation	6	M.8.6	Séminaire thématique 2	7
M.7.3	Histoire, Sciences sociales et économie	5	M.8.7	Construction et Droit	4
M.7.4	Séminaire thématique 1 et enseignements optionnels d'initiation à la recherche	4	M.8.8	Histoire et philosophie	4
TOTAL S7		30	TOTAL S8		30

M2 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

60 ECTS

Second cycle année 2 – 60 ECTS

S9	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS	S10	Libellé de l'unité d'enseignement	ECTS
M.9.9	Projet 3 Droit de l'urbanisme	15	M.10.11	PFE Soutenance et rapport de stage	30
M.9.10	Séminaire thématique 3	15			
IP9	Enseignement intensif pluridisciplinaire ou ex-option thématique OT ENSEIGNEMENT OUVERT AUX ÉTUDIANTS DE M1 ET M2				
TOTAL S9		30	TOTAL S10		30

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SECOND CYCLE : ANNÉE 1 – SEMESTRE 7

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr / semaine	Heures trav. perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
					COURS	TD	PRJT	SEM N						
SEMESTRE 7 – ENSEIGNEMENTS NON POLARISÉS														
Semestre 7	M.7.1	P	PROJET 1	OC	16			136		136	8,5	100	0,85	13
		Po	OPTIONNEL PROJET 1	OC	14	21				21	1,5	21	0,15	2
		Total M 7-1					21		136		157	10	121	1
	M.7.2	CT	CONSTRUCTION 1	OC	14	21	28			49	3,5	21	0,50	3
		TR	TECHNIQUES DE REPRESENTATION	OC	14	21	28			49	3,5	21	0,50	3
		Total M 7-2					42	56			98	7	42	1
	M.7.3	HT	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 1	OC	14	28				28	2	14	0,50	2,5
		SH	SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIE	OC	14	28				28	2	28	0,50	2,5
		Total M 7-3					56				56	4	42	1
	M.7.4	S	SÉMINAIRE THEMATIQUE 1	OC	14	28		28		28	2	14	0,5	2
			SUIVI MÉMOIRE	OC	14		21			21	1,5	14	0,25	1
		SoIR	OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE	OC	14	28	28			28	2	14	0,25	1
		Total M.7.4					28	49		28	77	5,5	42	1
	IP9			OC										
	TOTAL SEMESTRE 7									388	26,5	247		

SECOND CYCLE : ANNÉE 1 – SEMESTRE 8

	UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr. / semaine	Heures travail perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
						COURS	TD	PRJT	SEMNI						
SEMESTRE 8															
semestre 8	M.8.5	P	PROJET 2	OC	16			136		136	8,5	100	0,85	13	15
		Po	OPTIONNEL PROJET 2	OC	14	21				21	1,5	21	0,15	2	
		Total M.8.5				21			136		157	10	121	1	
	M.8.6	S	Séminaire Thématique 2	OC	14				49	49	3,5	14	0,6	3	7
			Suivi mémoire 1	OC			14			14	1	14	0,2	2	
		So	Optionnel de séminaire 1	OC	14	28				28	2	14	0,1	1	
		Co	Conférences du soir	O	14	28				28	2	14	0,1	1	
		Total M.8.6				56	14		49	119	8,5	56	1		
	M.8.7	CT	Construction 2	OC	14	49				49	3,5	21	0,50	2	4
		DR	Droit de la construction	OC	14	28				28	2	14	0,50	2	
		Total M.8.7				77				77	5,5	35	1		
	M.8.8	HT	Histoire de l'architecture et de la ville 2	OC	14	28				28	2	14	0,50	2	4
		PH	Philosophie	OC	14	28				28	2	14	0,50	2	
		Total M.8.8				56				56	4	28	1		
	TOTAL SEMESTRE 8									409	28	240			30
TOTAL ANNÉE 1									797	54,5	487			60	

SECOND CYCLE : ANNÉE 2 – SEMESTRE 9

	UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr. / semaine	Heures travail perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
						COURS	TD	PRJT	SEMN						
SEMESTRE 8															
semestre 9	M.9.9	P	PROJET 3	OC	16			136		136	8,5	100	0,85	13	15
		IPFE	Introduction au PFE	OC	14	28				28	2	28	0,15		
		DU	Droit de l'urbanisme	O.	14	28				28	2	14	0,15	2	
		Total M.9.9					56		136		192	12,5	142	1	
	M.9.10	S	Séminaire Thématique 3	OC	14					14	1	21	0,15	1	15
			Suivi mémoire 2	OC			28			28	2	49		2	
		So	Optionnel de séminaire 2	OC	14	28				28	2	14	0,1	1	
		SMS	Soutenance mémoire 8 ECTS	O									0,55	8	
		IP	Intensif pluridisciplinaire	OC	14	21	28			49	3,5	21	0,2	3	
		Total M.9.10					56	56			119	8,5	98	1	
	TOTAL SEMESTRE 9									311	21	240			30

SECOND CYCLE : ANNÉE 2 – SEMESTRE 10

	UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semest. encadrées	Heures encadr / semaine	Heures travail perso.	Coeff.	ECTS ENS	ECTS UE
						COURS	TD	PRJT	SEMNI						
SEMESTRE 8															
Semestre 10	M.10.11	PFE	Préparation projet de FIN d'études	OC	16			90		90	5,5	200			12
		SPFE	Soutenance PFE	O.						1					10
		RS	Rapport de stage	O.	8					2		200			8
		Total M.10.11							90		93		280	1	
	TOTAL SEMESTRE 10										93	5,5	680		
TOTAL ANNÉE 2										404	28	233			60
TOTAL GÉNÉRAL CYCLE MASTER										1201		720			

CONDITIONS
DE PASSAGE
DANS L'ANNÉE
SUPÉRIEURE
ET D'OBTENTION DU
DIPLÔME D'ÉTAT
D'ARCHITECTE
CONFÉRANT
LE GRADE
DE MASTER

1/ CONDITIONS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

1.1/ ÉTUDIANTS DE M1

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 (sans note inférieure à la note minimale prévue) aux 8 unités d'enseignements (UEM) de M1, soit un total de 60 crédits ECTS

Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEM71 et UEM85). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.

Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 10/20$ pourront être conservées.

Semestre 7	UE	Code enseignement	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE
	M 7.1	P		Projet 1	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13
Po			Optionnel projet 1	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	
Total M 7-1			1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
M 7.2	CT		Construction 1	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	6
	TR		Techniques de représentation	0,5		3	
	Total M 7-2			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
M 7.3	HT		Histoire de l'archi et de la ville 1	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2,5	5
	SH		Sciences sociales et économie	0,5		2,5	
	Total M 7-3			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
M7.4	S		Séminaire 1	0,65	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	4
	SoIR		Optionnel Initiation à la recherche	0,35		1	
Total M 7-4			1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
TOTAL SEMESTRE 7						30	

Semestre 8	M 8.5	P	Projet 2	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13	15	
		Po	Optionnel projet 2	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2		
		Total M 8.5		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	M 8.6	S	Séminaire 2		0,6	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	7
			Soutenance mémoire d'étape		0,2	Moyenne UE $\geq 10/20$	2	
		So	Optionnel séminaire 1		0,1	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	1	
		CO	Conférences du soir		0,1		1	
		Total M 8.6		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	M 8.7	CT	Construction 2		0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	4
		DR	Droit de la construction et TD		0,5		2	
		Total M 8.7		1				
	M 8.8	HT	Histoire de l'archi et ville 2		0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	4
		PH	Philosophie		0,5		2	
		Total M 8.8		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	TOTAL SEMESTRE 8					30		
TOTAL ANNEE 1					60			

1.2/ ÉTUDIANTS DE M2

	UE	Code	Enseignement	Coeff.	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE	
Semestre 9	M 9.9	P	Projet 3	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13	15	
		IPFE	Introduction au PFE	0,15				
		DU	Droit de l'urbanisme	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2		
		Total M 9.9		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	M 9.10	S	Séminaire 3		0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	1	15
			Suivi de mémoire 2				2	
		So	Optionnel séminaire 2		0,1	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	1	
		SMS	Soutenance mémoire		0,55	Note $\geq 10/20$	8	
		IP	Intensif pluridisciplinaire		0,2	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	
		Total M 9.10		1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
	TOTAL SEMESTRE 9							30
	Semestre 10	M 10.11	PFE	PREPARATION PROJET DE FIN D'ETUDES				12
			PR	SUIVI MEMOIRE PARCOURS RECHERCHE				
			SPFE	SOUTENANCE PFE			Pas de note validé ou non	10
RS			RAPPORT DE STAGE			8		
Total M 10.11			1					
TOTAL SEMESTRE 10					30			
TOTAL GENERAL CYCLE MASTER								

2/ RATRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une 2ème session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre.

ATTENTION ! :

LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI COMPENSABLE NI RATRAPABLE
IL FAUT DONC IMPERATIVEMENT OBTENIR 10/20

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée fixée au calendrier universitaire de l'année en cours. En général il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du 1er semestre et d'un vendredi en juillet après les PFE pour les rattrapages du 2ème semestre.

- Les étudiants ayant obtenu une notes éliminatoire c'est à dire inférieure à 8/20 doivent obligatoirement passer le rattrapage;

- Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée obtenue dans l'unité d'enseignement. (cf coefficients de pondération).

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.

3/ CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT

D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

Le diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation, à savoir : la totalité des UE de 1ère et 2ème années incluant le PFE et la validation du stage obligatoire de formation pratique.

Les délibérations des jurys sont souveraines.

4/ DROITS À INSCRIPTION EN CYCLE MASTER

Un étudiant peut prendre au maximum trois inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'études en architecture.

Un étudiant qui a bénéficié en 1ère année du premier cycle de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année.

A titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers.

Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en premier cycle bénéficient à nouveau de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

SECOND CYCLE

ANNÉE 1

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

Un certain nombre de disciplines ont été réorganisées et renforcées pour faire de la première année de second cycle une année de formation à part entière, dans la prolongation des acquis du premier cycle, pour assurer une transition vers l'organisation des trois semestres ultérieurs en «unités de séminaire» et «unités de projet», et pour enfin accueillir les étudiants venant d'autres écoles françaises ou étrangères en leur permettant de s'intégrer à la culture de l'école.

Les enseignements de construction, d'histoire, de techniques de représentation, de sciences humaines et sociales (intégrant des enseignements d'économie et de droit) sont développés sur un ou deux semestres (sauf le droit qui se prolonge au semestre 9). Compte tenu de l'importance des promotions du second cycle, de la nécessité de déployer des pédagogies en groupes restreints et d'offrir des possibilités de choix aux étudiants, tous ces enseignements obligatoires sont répartis en plusieurs groupes au choix. En parallèle, un enseignement de projet est obligatoire pendant le semestre 7.

LES CONTENUS

Les contenus des enseignements sont organisés autour de cinq idées :

- une approche multidisciplinaire équilibrée,
- au semestre 7 des enseignements qui complètent les enseignements du premier cycle et qui préparent les étudiants à aborder une fin de cursus autonome,
- des modes pédagogiques et des effectifs adaptés à des groupes réduits,
- un cursus offrant une grande possibilité de choix aux étudiants, avec la possibilité de personnaliser largement en partie son parcours.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La première année du second cycle est également le moment privilégié pour bénéficier d'un programme d'échange international et d'un séjour long à l'étranger. Ce cycle constitue aussi une prise d'autonomie des étudiants. C'est pourquoi une grande liberté de choix est laissée aux étudiants tout au long de ce cycle :

- choix d'un groupe particulier dans un enseignement obligatoire ;
- choix d'enseignements optionnels thématiques au semestre 7 ;
- choix du sujet et du groupe de PFE parmi une offre très diversifiée.

THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT

ARTS ET ESPACES - AE

Les enseignements adossés à ce thème offrent un cadre de réflexion articulé autour de l'analyse de modes opératoires, de dispositifs d'élaboration de la pensée dans des formes à priori non académiques. Ils accompagnent l'étudiant dans la fabrication de mémoires et de projets fondés, orientés et structurés par des démarches et processus artistiques.

ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUES - ECT

Ce thème fédère des enseignements fondés sur une conscience du renouvellement incessant des savoirs scientifiques, des cultures techniques du projet et des pratiques constructives. Ils proposent à l'étudiant d'acquérir les connaissances lui permettant d'approfondir sa réflexion, critique et prospective, sur les méthodes de conception du projet, à des échelles et dans des contextes variés.

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE - ETP

Les enseignements adossés à ce thème questionnent les conditions de mise en œuvre d'un développement durable des territoires et des paysages, en y incluant celui des villes, des quartiers, des espaces publics et des bâtiments. Ils proposent aux étudiants des approfondissements portant sur les enjeux environnementaux et les modèles culturels qui sous-tendent les politiques d'aménagement.

PATRIMOINES ET MUTATIONS - PM

Le thème définit un cadre commun d'enseignements qui s'intéressent prioritairement aux approches de ce qui est déjà-là : bâtiments, villes, paysages. Abordée dans le contexte du développement durable, la question du patrimoine est envisagée comme un héritage naturel et culturel en devenir, qu'il s'agit de comprendre, ménager et recréer.

THÉORIES ET CRITIQUE - TC

Ce thème offre à l'étudiant le cadre et les instruments d'une réflexion théorique sur la conception architecturale et sur le projet entendu comme une « pratique critique ». Cette interrogation s'appuie sur l'histoire des théories et la critique architecturales d'une part, les sciences de la conception d'autre part.

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ - VHS

Les enseignements regroupés dans ce thème traitent de problématiques urbaines sous l'angle des pratiques collectives et individuelles, et de l'évolution de la forme et de la structure de la ville à toutes les échelles. Ils s'intéressent aux représentations, formations et transformations d'architectures et d'aménagements destinés à l'usage quotidien : habitat, espaces de travail et lieux publics.

SEMESTRE 7

Le semestre 7 est composé des unités d'enseignement suivantes :

M.7.1	Projet architectural et urbain 11	15 ECTS
M.7.2	Construction 1 et représentation	6 ECTS
M.7.3	Histoire, Sciences sociales et économie	5 ECTS
M.7.4	Séminaire 1	4 ECTS

M.7.1 – PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN 1 – 15 ECTS

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIÉS	NBRE DE SEMAINES	NBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADRÉES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEF	ECTS
			COURS	TD	PROJET					
M.7.1	PROJET 1	16			136	136	8,5	100	0,85	15
	OPTIONNEL DE PROJET 1	14	21			21	1,5	21	0,15	
	TOTAL M.7.1			21		136	157	10	121	

OBJECTIF

Cette unité d'enseignement est consacrée à l'approfondissement du travail de projet, soit principalement à l'échelle urbaine, soit clairement cadré sur les échelles de l'édifice et du détail de construction, le choix d'un tel enseignement « E+D » étant obligatoire sur un des deux semestres M1. Dans les deux cas sont mis à profit les enseignements théoriques et méthodologiques acquis en licence. Un optionnel de projet est à choisir parmi ceux qui sont proposés au semestre 7, avec la recommandation de veiller à une bonne complémentarité avec le contenu de l'unité de projet choisie, les thèmes des optionnels complétant et approfondissant en principe ceux des enseignements de projet.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

L'enseignement de projet est délivré à raison de 8h 30 hebdomadaires pendant 16 semaines pour des groupes de 25 étudiants en moyenne encadrés par 2 enseignants au moins. Le cours optionnel est délivré à raison de 1h30 hebdomadaire chacun pendant 14 semaines. Un jury d'unité d'enseignement se réunit en fin de semestre pour établir une évaluation globale du niveau atteint par l'étudiant en fonction des pondérations annoncées et décide de l'attribution des ECTS.

M.7.1 - GROUPES DE PROJET (AU CHOIX)

CODE	ENSEIGNEMENTS	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
P701	REHABILITATION PATRIMONIALE DE L'ÉDIFICE ET DU TERRITOIRE	D. DEHOUX, M. LOPEZ DIAZ
P702	CADRE DE VIE BÂTI ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'HABITER DES JEUNES DANS LES QUARTIERS DE VITRY SUR SEINE	R. BIRIOTTI, M. LOPEZ DIAZ
P703	ARCHITECTURE ET CINÉMA	C. ASLAN, G. BILLAUX, D. LICHTLIN
P704	MILIEUX HABITÉS : IDENTIFICATION D'UN PAYSAGE URBAIN CONTEMPORAIN	E. ROPARS, J. JULIEN, S. NAVA
P705	PROJET DURABLE POUR MÉTROPOLÉ SOLIDAIRE VARIATIONS SUR LE THÈME NATURE ET SOCIÉTÉ	R. HODDÉ, M. SINEUS
P707	PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN L'ARCHITECTURE DANS LA VILLE	P. SANDERS, C. PAPIN, D. BEAUTEMS
P708	LE FAIT URBAIN ET LES PRATIQUES EUROPÉENNES DU PROJET – ESPACES PRODUCTEURS DE SUBSTANCE URBAINE	R. KENLEY, J. SHIN, C. GIRARD
P709	LOGER : HABITER OU CASER ?	M. PETIT, J-P. ROBERT
P710	PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN. L'ÉDIFICE PUBLIC ET LA VILLE	V. BROSSY, F. MULLE
P712	PROJET ARCHITECTURAL	P. PUMAIN, K. NIX
P714	ARCHITECTURES ET GÉOGRAPHIES URBAINES	P. DE BECK, C-H. TACHON
P716	APPRENDRE DES VILLES INDIENNES PROJET URBAIN À MUMBAÏ (ATELIER INTERNATIONAL)	P. BOUCHE, C. LEBARBEY
P717	ARCHITECTURE NAVALE	C. BARREAU
P718	PAYSAGE/S - ARCHITECTURE ET NOUVEAUX TERRITOIRES NATURELS URBAINS	S. ROUSSEL, P. HILAIRE, A. LAPASSAT

PROJET 1 RÉHABILITATION PATRIMONIALE DE L'ÉDIFICE ET DU TERRITOIRE »

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

D. DEHOUX
M. LOPEZ-DIAZ

OBJECTIFS

Une école d'Architecture comme acteur de développement durable d'un territoire.

Deux sites d'étude sont proposés au choix : le campus de Saclay ou celui de la plaine St Denis.

Le groupe de projet abordera la question de la pluralité des échelles de réflexion nécessaires à l'élaboration de projets d'Urbanisme et d'Architectures dans le cadre d'une réhabilitation territoriale et architecturale.

Il s'agira de :

- Diagnostiquer un territoire et un édifice.
- Prendre en compte les facteurs contextuels d'un territoire en mutation.
- Engager une analyse systémique de son développement.
- Comprendre les mécanismes, les méthodes et les outils de valorisation du patrimoine architectural et territorial.
- Définir une programmation favorisant une adaptabilité aux mutations à long terme.

en répondant aux exigences du développement durable de haute qualité patrimoniale, environnementale, économique et sociale du cadre de vie bâti.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.85

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
20

CONTENU

Au moment du constat de désillusion de voir l'industrie humaine s'ancrer durablement sur un territoire, il convient d'imaginer sa réhabilitation pour lui donner du sens.

Après une « première » (19e) et une « deuxième » (20e) révolution industrielle, une révolution durable des territoires et des sociétés apparaît à l'aube du 21e siècle comme une opportunité de réhabiliter, de reconverter et de restaurer des territoires palimpsestes de notre histoire scientifique, économique et sociale, environnementale et patrimoniale.

Le «grand pari» inscrit les marques de cette nouvelle approche, les communautés locales participent à son chaînage.

Nous vous proposons deux sites et deux bâtiments d'intervention possible sur cette thématique, pour leur imbrication géographique sur des territoires en mutation et pour l'implication de leur projet dans la résonance économique, environnementale, patrimoniale et sociale de leur programme.

- Au nord de Paris, la plaine saint Denis et ses « les cathédrales du rail ».

Territoire urbain en besoin de conversion environnementale.

- Au sud de Paris, le campus de Saclay et le «CNEF», sur un territoire rural en pleine mutation urbaine.

Deux sites majeurs de développement de la recherche et de l'expérimentation.

L'un et l'autre s'inscrivent dans les faisceaux de développement scientifique ou sociologique à l'aune d'une nouvelle génération de « Cluster ».

L'un et l'autre accueillent des campus comme moteur de développement territorial.

Une «école d'Architecture» se doit de s'investir comme acteur au coeur de ces projets.

Impliqué depuis de nombreuses années sur les problématiques du développement durable des territoires, notre groupe de projet souhaite contribuer activement à une réflexion et par des propositions sur ce thème.

L'opportunité d'une relocalisation possible de l'ENSAPLV sur le site plaine st Denis, « les cathédrales du rail » et les liens tissés depuis plusieurs années avec les acteurs du projet de campus scientifique de Saclay où l'enseignement de l'Architecture pourrait être présente sur site, éventuellement sous forme «d'antenne ». nous incitent à nous impliquer sur ces projets de territoire.

Nous intégrerons le projet pédagogique de l'école ENSAPLV comme base d'analyse et de programmation des projets.

Dans ce groupe de projets nous prendrons en compte :

- La transversalité des approches analytiques, techniques et sensibles.
- La pertinence de mise en situation des projets dans leur environnement.
- La viabilité du cycle de vie des projets face aux enjeux environnementaux, de gouvernance et de temporalité.
- La cohérence technique et fonctionnelle des projets au regard du Développement Durable et de la Haute Qualité Environnementale des bâtiments.

À partir de l'état des lieux du site d'étude et des orientations territoriales d'aménagement, les groupes développeront des outils d'analyse permettant d'élaborer collectivement un diagnostic et d'établir un « plan -programme prospectif et phasé explicitant leurs propositions d'aménagement et leurs projets d'Architecture.

Il s'agira, à chaque étape du projet, de mettre en exergue les principes de Précaution vis-à-vis des usages et des ressources, de Prévention des risques, de Protection et de Préservation des patrimoines naturels ou anthropiques.

L'enjeu des projets sera de tenter de mettre en cohérence des propositions entre « mode de ville » et « mode de vie » en assurant des liens équilibrés de mixité et de temporalité dans une pluralité d'activités :

Formation, emploi, logement, loisirs, économies, usages et mobilités.

Une attention particulière sera portée sur l'analyse et le diagnostic des pathologies du territoire et des bâtiments.

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité pédagogique
PROJET

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Pour la fin du semestre, un rendu thématique par étudiant , sur un panneau de 1m-1m50 ; thème à valider avec l'enseignant

Soit un matériau , ou une technique ancienne , revalorisée en un usage contemporain : la rétro - innovation !

Soit une pratique sociale innovante : ex : la Maison des BaBaYaGas , les jardins partagés , etc ...

Sem. Semaine

136 8.5

Travail personnel 100

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présentation hebdomadaire de l'avancement des études et des projets.

Évaluation intermédiaire et retour critique en décembre.

Ressources, bibliographie et cartographie seront données en cours.

S7

M.7.1 – P702

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

R. BIRIOTTI
M. LOPEZ-DIAZ

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.85
Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
25

NBRE DE SEMAINE 16
Modalité pédagogique
PROJET

Sem.	Semaine
136	8.5

Travail personnel 100

PROJET 1

RÉHABILITATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE À VITRY

OBJECTIFS

Le groupe de projet s'intéresse aux conditions de mise en oeuvre d'une démarche de réhabilitation du patrimoine bâti dans une perspective de développement durable, appliquée à un quartier inscrit dans un programme de rénovation urbaine. A partir d'un diagnostic multicritères, les étudiants architectes seront amenés à hiérarchiser des informations collectées auprès des différents acteurs y compris les habitants pour proposer un programme et un projet pour la rénovation urbaine du quartier, puis de réhabilitation pour un bâtiment qui sera choisi selon ses capacités à intégrer des améliorations de qualités de développement durable.

CONTENU

Le site d'étude proposé aux étudiants est un grand ensemble situé en plein coeur de ville de Vitry, à proximité d'un parc départemental de 34ha et d'une future gare du Métro grand Paris Express. Ce grand ensemble qui comprend environ 2500 logements collectifs et de nombreux équipements de quartier est situé en zone urbaine Sensible. Les projets de résidentialisation des groupes d'habitat et les besoins de restructuration des équipements sont de nature à modifier profondément la composition générale du quartier et à influencer sur les flux piétons et vélos. Le grand ensemble implanté sur un coteau se distingue par une morphologie urbaine massive, dense aux verticalités prononcées. Les gabarits élevés de plusieurs bâtiments (R+12 en moyenne) bloquent les perspectives vers le plateau et le parc des Lilas. La requalification recherchée doit répondre à plusieurs objectifs :

- Désenclaver le quartier en complétant le maillage du réseau viaire pour l'ouvrir au reste de la ville ;
- Recoudre la forme urbaine et les espaces extérieurs pour assurer des continuités urbaine, architecturale et paysagère ;
- Contribuer à une amélioration de la vie quotidienne en installant des équipements adaptés aux besoins des habitants et diminuer l'incidence des îlots de chaleur urbain ;
- Réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine bâti dans une perspective de développement durable,

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'atelier place les étudiants dans un contexte de pratique opérationnelle. Ils rencontrent les différents types d'acteurs : habitants, services techniques de la ville ou d'élus. Ils analysent les dimensions urbaines et environnementales à différentes échelles (politique de la ville, quartier, voisinage, bâtiment) ; puis ils approfondissent le projet au niveau technique et environnemental en prenant en compte les modes de vie et les pratiques des habitants dans le contexte social de Vitry. A l'issue du semestre les projets d'architecture, d'aménagements urbains et de réhabilitations sont présentés à la maison des projets de Vitry sur Seine.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Rendu recherche thématique : 20%, Rendu analyse du site + programme architectural et intervention urbaine : 20%, Rendu intermédiaire esquisse : 20%, Projet final : 20%, Assiduité et carnet de bord : 20 %.

ACQUIS

Dispositions à intégrer une multiplicité de critères urbains, architecturaux et techniques pour établir un programme puis un projet d'architecture. Sensibilité aux questions environnementales et au développement durable.

Cet enseignement prépare aux métiers de l'aménagement urbain et à la réhabilitation des bâtiments dans une démarche de développement durable

COOPÉRATION ET COOPÉRATION AVEC D'AUTRES UE

L514AM: Ambiance

CT710 et CT811 - Cours de construction «réhabilitation et développement durable»

S7

M.7.1 – P703

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

C. ASLAN
G. BILLAUX
D. LICHTLIN

PROJET 1

ARCHITECTURE ET CINÉMA

OBJECTIFS

Le projet que nous entendons soumettre aux étudiants est centré sur les lieux d'architecture, interprétés par le cinéma. Il devra se développer à travers l'emploi des modes coutumiers de « scénarisation » architecturale (analyse urbanistique, morphologique, fonctionnelle et sociale du site d'implantation, établissement d'un programme) et se résoudre par un rendu de cinéaste dans lequel le point de vue de l'architecte serait dévoilé sous forme de séquences visuelles (storyboard). Cette manière de « storyboarder » le rendu du projet vaut introduction à la perception nécessairement fragmentée de tout objet architectural dans le continuum de la ville. C'est aussi une manière de reconduire la représentation architecturale à l'échelle très subjective du regard, et développer, du même coup, des esthétiques personnelles capables d'investir plus librement les diverses techniques de mise en forme, non plus considérées dans leur dimension réductrice de fin en soi mais comme des moyens au service de la matière architectural. Cependant, ce travail de dépaysement à l'égard des formes conventionnelles de représentation architecturale ne serait pas, à notre sens, abouti sans le recours à la matière du cinéma. L'analyse de séquences de films montrera aux étudiants comment le cinéaste compose le cadre en architecte et comment l'architecture au cinéma semble relever d'une naturalité sans problèmes. A charge pour eux, et ce sera le deuxième exercice du cours, de retranscrire en plans, coupes et élévations les espaces pelliculaires si familiers en apparence - après tout, il s'agit bien, dans les images qui défilent, d'une cuisine, d'une chambre, d'un appartement, etc.- que les acteurs traversent et retraversent sans autres difficultés que les nécessités de la mise en scène.

Enfin nous entendons bien mettre ce travail d'exploration au service d'un « produit fini » qui trancherait avec ce goût d'inachevé que laisse toujours un projet. Les étudiants, comme il est de tradition dans ce module, seront conduits à réaliser un film de fiction (durée : une minute) articulé sur une époque de conception (scénario, storyboard, texte d'intention), une époque de tournage (prises de vue, prises de sons), une époque de postproduction (dérushage, travaux de composition des images et des sons par montage, conformation du film). En associant ainsi pratique du cinéma et pratique de l'architecture nous ne souhaitons pas seulement mettre au jour les convergences et les divergences de ces deux modes d'exercer notre puissance créative, nous voulons peut-être dire, en écho à Serge Daney pour qui « un film se construit contre les images », que la ville s'édifie contre l'architecture.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.85
Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
30
NBRE DE SEMAINE 16
Modalité pédagogique
PROJET

Sem. Se-
maine
136 8.5
Travail personnel 100

CONTENU

Ce cours comprend une partie théorique consacrée à l'analyse de la programmation architecturale, fondatrice des premières esquisses de projet et à l'analyse de séquences de films, choisis aussi bien dans la Grande Histoire du cinéma que dans la petite histoire de notre Ecole. Cet espace de réflexion partagée doit avoir valeur de terreau fertile pour les travaux pratiques demandés. A l'évidence, théorie et pratique occuperont la totalité du cours.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Un projet d'architecture selon les modalités définies dans «objectif»· la retranscription d'un espace filmé en rendu d'architecte· un film, court métrage de 1 minute· l'écriture, en quelques pages, d'une note critique sur les travaux réalisés au cours de l'année .

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 50%
Examen final : 50%.

S7
M.7.1 – P704
EV

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

E. ROPARS
J. JULIEN
S. NAVA

PROJET 1
IDENTIFICATION D'UN PAYSAGE
URBAIN CONTEMPORAIN

OBJECTIFS

L'objectif de ce groupe de projet est de questionner le point de vue de l'architecte sur le territoire urbain contemporain dont il est l'un des acteurs principaux, acteur de la problématisation et de la dé-monstration, avant même de pouvoir être l'opérateur de sa transformation.

Au centre de la problématisation du territoire urbain comme « milieu habité », la distance critique et la modalité de ce regard analytique sont les enjeux d'une réflexion essentielle à mener.

Dans toutes leurs diversités, les analyses scientifiques et la cartographie constituent les outils traditionnels de l'identification et de la compréhension des phénomènes urbains.

Mais pour l'architecte, c'est avant tout la représentation du phénomène et la révélation de sa forme concrète, à un moment donné, qui autoriseront toute stratégie de transformation.

Choisir les mots pour dire et les outils pour représenter un territoire, c'est autant le ré-générer que le générer, le ré-activer que l'activer.

Nous choisirons donc de parler de « paysage urbain » plutôt que de « territoire », en ce sens que le regard porté sur celui-ci participe déjà de sa transformation.

Au XXème siècle, l'art n'aura cessé de représenter le paysage de la ville: de son émergence à sa généralisation, de son objectivation à sa conceptualisation.

Entre fiction pure et documentaire, le travail des artistes aura permis l'identification du phénomène urbain comme horizon physique et culturel du monde contemporain.

Par l'étude de ces modes et médiums, nous nous attacherons à dégager la « représentation » du territoire étudié et du projet d'architecture qui s'y déploiera, d'une finalité strictement communicationnelle à laquelle elle est trop souvent réduite par les architectes.

Si l'environnement thématique du projet se situe dans ce « paysage urbain » tel que défini et si le processus du projet se déplace légèrement dans ses modalités, notre proposition n'en est, pour autant, qu'assez spécifiquement architecturale.

Car c'est ici un projet de bâtiment qui sera le point focal du travail et non l'aménagement d'un quartier ou la planification d'un morceau de ville. Et c'est ce projet de bâtiment qui, in fine, témoignera par une forme unique, programmée et structurée : une forme construite à disposition de l'usage des hommes, des multiples couches analytiques et imaginaires de notre regard sur ce territoire.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

0.85

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :

24

CONTENU

Identification d'un territoire contemporain : nous choisirons un site de réflexion et d'intervention pour son caractère tout à la fois exemplaire et générique. L'enjeu du projet sera de chercher à définir l'identité de ce lieu, c'est-à-dire à organiser la rencontre de la mémoire intime qu'en a une personne (celui qui y vit ou celui qui regarde la ville au loin) et la mémoire intime qu'en a un groupe et que l'on pourrait appeler « culture ».

Le territoire urbain comme paysage : l'enjeu de notre travail en commun sera de penser le point de vue depuis lequel nous étudierons ce territoire et la pertinence du geste d'architecture, si modeste soit-il, que nous y inscrirons. Car c'est au croisement de ce regard qui décrit (analyse) et de celui qui écrit (projet), qu'apparaît l'idée même de paysage.

La représentation comme outil d'analyse et de projection : pensée comme un outil opérationnel de l'étude et de la transformation du site choisi, la représentation et ses modalités seront constamment problématisées et remises en perspectives par une ÉQUIPE ENSEIGNANTE constituée d'architectes et d'artistes.

Le projet d'architecture : au centre de notre stratégie de définition de l'environnement physique et culturel du projet, se situe in fine un geste architectural, inscrit dans une réalité contemporaine, matérielle, programmatique et économique.

Après le territoire de la cité Pablo Picasso à Nanterre (année scolaire 2011-2012), le thème du module (année scolaire 2012-2013) et le travail sur une thématique constructive forte -le moulage, la préfabrication- (année scolaire 2013-2014), le paysage physique et culturel de Londres sera au centre du projet en 2014-2015. Il s'agira de se confronter à une autre forme urbaine singulière, cadre de notre intervention sur un modèle de « milieu habité » dont l'acceptation de l'héritage ne contredit, en aucun cas, une politique de réactivation et de régénération.

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique
PROJET

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Travailler ensemble : le travail du groupe sera organisé sur une multiplicité de sites d'interventions (un site pour un ou deux étudiants seulement) et de programmes (logements, activités et équipements, mais de taille et de complexité comparables) dans le territoire étudié. Sans faire l'objet d'un exercice de planification urbaine au sens strict, cette multiplicité d'interventions sera autant de prises de positions et de stratégies d'intervention qui pourront être lues comme autonomes ou complémentaires.

Penser la représentation: au centre de la problématique de « représentation » posée, la maquette sera le médium principal (mais non exclusif) de la cartographie subjective, personnelle et collective, du territoire étudié.

Mettre en perspectives : des interventions régulières des enseignants, sous forme de cours, permettront de cultiver et de structurer la réflexion du groupe sur la ville, ses modes de fabrication, sa représentation par les artistes ; des visites d'expositions et des déplacements sur des sites urbains comparables seront organisées en fonction de l'offre culturelle du moment.

Formaliser et présenter: la forme des rendus intermédiaires fera l'objet d'une réflexion en amont et la présentation finale du projet du groupe fera l'objet d'une exposition conçue selon les modalités d'une présentation du résultat du travail et plus précisément autour d'un «livre».

Sem.

Semaine

136

8.5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités du contrôle des connaissances seront définies à la rentrée.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Cet enseignement s'inscrit dans une progressivité pédagogique du groupe d'enseignements de projets « MILIEUX HABITÉS » permettant aux étudiants qui le souhaitent de développer en 4 semestres en M1 puis M2 une maîtrise progressive du croisement thématique et disciplinaire (architecture / art / urbain / paysage) autour du thème retenu et de l'articulation des échelles (édifice/ville/territoire). Ces enseignements de projet s'articulent au séminaire de M1 et M2 « REGENERATION DES MILIEUX HABITÉS ». Les étudiants qui le souhaitent pourront y approfondir les concepts nouveaux sur l'hybridation entre architecture, ville et nature et approfondir leurs problématiques de projets en relation à cet enjeu.

Travail personnel 100

S7

M.7.1 – P705

EV

ÉQUIPE

ENSEIGNANTE

R. HODDÉ

M. SINEUS

I. IOSA

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

0.85

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :

30

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité pédagogique
PROJET

Sem. Semaine

136 8.5

Travail personnel 100

PROJET 1

ARCHITECTURE ET PARTICIPATION.

RÉPONDRE À UNE DEMANDE D'HABITANTS.

OBJECTIFS

L'enseignement proposé vise des savoirs (de conception) peu abordés au sein de l'enseignement du projet, alors qu'ils sont mobilisés par la pratique des architectes :

- conférer des qualités d'usage et de vie courante qui répondent aux diverses attentes d'habitants futurs ;
- viser des qualités architecturales qui conjuguent la dimension spatiale (ancrées dans la culture architecturale) et des dimensions plus symboliques (émotion, sensorialité, sens, rituels sociaux, etc.).
- faire preuve d'écoute (d'une demande d'habitat), d'intérêt pour l'échange (avec un autre, avec un client).

CONTENU

Le projet proposé n'a pas pour point de départ une commande issue des enseignants (situation la plus fréquente dans une école d'architecture), mais une demande d'un groupe d'habitants impliqués dans la conception de son immeuble sous forme participative. Cela crée une situation pédagogique qui renouvelle l'approche du projet puisque les étudiants :

1/ sont confrontés à de futurs habitants en train de concevoir leur logement ; cela ouvre la relation étudiant-enseignant, en invitant ces habitants à se mêler de conception architecturale ;

2/ doivent répondre à une demande réelle de projet (de vie et d'habitat) et non à un programme abstrait ; cela les invite à engager et approfondir un dialogue direct avec ces habitants

Cet enseignement se focalise donc sur ces quelques savoirs de conception seulement, sans prendre en compte l'ensemble des ingénieries qui définissent le projet. Ces savoirs se situent à la convergence de la conception architecturale et des sciences sociales, et par ailleurs il vise autant la production d'un «projet» que la compréhension d'un processus d'interaction entre futurs professionnels et habitants.

Le projet à concevoir se situe dans les Yvelines, et il aura pour interlocuteur une douzaine de futurs habitants actuellement constitués en collectif. Il est suivi, en AMO, par l'association Habicoop.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cet enseignement de la conception architecturale s'organise autour de trois modalités : des séances de travail encadrées par les enseignants ; des séances de travail et d'échange avec les futurs habitants en présence des enseignants ; des présentations et restitutions plus formelles de l'avancement et de l'aboutissement du travail. On peut attendre d'un étudiant de master qu'il maîtrise les opérations suivantes afin de conduire sa conception architecturale librement et pertinemment : poser des intentions, développer des alternatives de conception, s'inscrire dans la culture architecturale contemporaine, communiquer son travail (graphiquement, par écrit et oralement) en enfin comprendre et pouvoir critiquer ce qu'il fait.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présence hebdomadaire obligatoire (puisque les étudiants sont engagés dans le dialogue régulier du projet avec ses futurs habitants) et : rendu du projet (jury d'enseignants sur les qualités architecturales) : 50% de la note ; appréciation par les futurs habitants (sur des critères qu'ils énonceront) : 20% de la note ; restitution et analyse du processus suivi (ex : une séquence d'échange entre étudiants et habitants, et éventuellement enseignants) : 30% de la note.

CET ENSEIGNEMENT PRÉPARE À

Concevoir un projet d'architecture qui répond à une véritable demande (portée par un groupe de futurs habitants), fût-elle complexe et contradictoire, conjuguer qualités architecturales et attentes d'usage, et démontrer une capacité d'écoute et un engagement tout au long du processus d'échange.

S7
M.7.1 – P707
EV

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

D. BEAUTEMS
C. PAPIN
P. SANDERS

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.85
Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
25

NBRE DE SEMAINE 16
Modalité pédagogique
PROJET

Sem.	Se- maine
136	8.5

Travail personnel 100

PROJET 1
PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN
L'ARCHITECTURE DANS LA VILLE

OBJECTIFS

Définir l'Architecture d'un îlot urbain par une mise en oeuvre progressive, et continue de la Ville, allant jusqu'au Projet architectural d'un Bâtiment.

Il s'agit d'une recomposition urbaine, avec ses pleins et ses vides, dans le cadre d'un Projet urbain dense.

Construire en Ville, c'est composer avec un site, intervenir sur le paysage urbain; toutes missions de l'Architecte.

CONTENU

Sensibiliser les étudiants au métier d'Architecte de la Ville dans la démarche d'un enseignement orienté vers un urbanisme opérationnel. L'élaboration du Projet prend en compte les dimensions économiques, sociales et morphologiques à travers une continuité, un renouvellement et une transformation des données urbaines.

L'ensemble des paramètres de la politique urbaine sera à prendre en compte (depuis les volontés des aménageurs, jusqu'aux contraintes de maintenance) et sera à confronter à l'analyse du patrimoine bâti qui est présent sur le site.

Le Projet est localisé dans une commune périphérique de PARIS (même site pour tous les étudiants), et comporte une réflexion sur les friches urbaines (industrielles) et sur le rôle de l'eau (la Seine) dans la Ville.

L'impact des transports en communs sera également un élément majeur du programme.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'enseignement se veut pluridisciplinaire, à l'image de la Ville multiple.

Aussi tout au long du semestre, des visites, des conférences et des cours, s'intercaleront entre les corrections du Projet, en fonction de l'avancement des études. De même, le travail alternera entre Rendus individuels et Rendus en équipes, en fonction des phases d'avancement du Projet.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le semestre sera rythmé par des rendus intermédiaires, qui traiteront chacun, d'une thématique spécifique, et qui participent tous, à la constitution d'un unique Projet urbain.

Un contrôle continu sera basé sur les différents Rendus, dont les notes seront modulées en fonction de l'enjeu de chaque phase.

S7
M.7.1 – P7o8
ED, EV

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

R. KENLEY
C. GIRARD
H. SHIN

Obligatoire

Coefficient de
pondération :
0.85
Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
14

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique
PROJET

Sem.	Se- maine
136	8.5

Travail personnel 100
Voyage d'études à
Helsinki

PROJET 1
LE FAIT URBAIN ET LES PRATIQUES EUROPÉENNES
DU PROJET
ESPACES PRODUCTEURS DE SUBSTANCE URBAINE

OBJECTIFS

Prendre connaissance des pratiques du projet sur la ville contemporaine. Développer la relation spatiale entre programmes fonciers et la substance urbaine. Proposer des enchaînements, des espaces programmés et enveloppants - le bâti et le non-bâti. Inscrire chaque projet dans une base de données rassemblant des projets exemplaires et les productions des étudiants. Un projet de déroulé à Paris, puis un second dans une ville européenne visitée pendant le semestre.

CONTENU

Ce studio est la première étape de l'initiative Erasmus Amplifiée (EE). Son ambition internationale se concrétise par une prise de connaissance directe du fait urbain européen et par l'élaboration de projets sur les questions spatiales du projet urbain à partir des singularités dans le territoire d'étude et dans des projets exemplaires. A l'aide de maquettes et dessins, des propositions spatiales et des distributions programmatiques sont proposées. L'étude des espaces producteurs de substance urbaine par des projets exemplaires identifie des configurations spatiales pertinentes. Des coupes à travers les espaces bâtis et non-bâtis proposeront des échantillons de qualité spatiale du projet. Une vision dynamique du projet sur la ville à l'aide de séquences spatiales permettra la définition des formes urbaines.

Enrichie par l'expérience directe d'une autre ville européenne que Paris à travers un voyage d'études ou de collaboration avec une Ecole partenaire, la méthode de travail sera précisée.

The studio is part of the Enhanced Erasmus Initiative (EE). It proposes bi-lingual teaching, French and English. We welcome the participation of students on an Exchange programme at La Villette. The International ambition of the studio is born by a direct involvement with European sites : Paris in the first place and another major European city, the destination of a field trip and work session. We seek to develop the quality of urban life through the spatial qualities of urban projects. Space is the territory of Architecture. We will therefore study and explore spatial configurations that produce urban substance. They will form sequences of built and unbuilt land, new city visions and architectural solutions at an urban scale.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Ce studio est ouvert aux étudiants en M1 et M2. L'enseignement est bi-langue. Les sessions sont hebdomadaires : production de projet, contenus théoriques et études de cas. Un enseignement intensif a lieu pendant le voyage de coopération à Valence, un autre conclura le semestre à l'Atelier International du Grand Paris. Le travail avance par des maquettes et des dessins entre 1:200 et 1:2000 pour explorer des qualités spatiales et des programmes potentiels.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'évaluation de chaque étudiant se fera en tenant compte de l'ensemble de sa production individuelle inscrite dans son groupe, de sa participation au studio tout le long du semestre et de sa prestation aux jurys. Contrôle continu.

PRÉPARATION À

Enseignement sur place et à distance lié à la mobilité - ERASMUS Ampli. Un site web du studio est le lieu d'échanges et de présentation hors les murs du travail en cours : <http://projetparis.wordpress.com>

S7

M.7.1 – P709

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J-P. ROBERT
M. PETIT

Obligatoire

Coefficient de
pondération :
0.85

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
14

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique
PROJET

Sem.	Semaine
136	8.5

Travail personnel 100
Voyage d'études à
Helsinki

PROJET 1

LOGER : HABITER OU CASER ?

OBJECTIFS

Expérimenter une méthodologie critique pour affronter la complexité.
Car avancer une proposition n'est pas trouver une solution à un problème, mais déplier et croiser les différents niveaux d'un questionnement. Celui-ci soulève des questions qui appellent des réponses qui posent à leur tour question. Une proposition architecturale se construit ainsi à partir d'énoncés successifs, qui la rapportent à son sens.

CONTENU

La question du logement n'est pas éteinte. Au contraire est-elle réactivée par l'écart entre le logement conçu et proposé comme un produit et les usages, les pratiques, les cultures, les modes de vie. Faire oeuvre, ce serait être au service de l'économie domestique autant que de l'économie commune.

Plus que par les fonctions qu'il accueille, un logement se définit par ses qualités, ses capacités, ses aménités, ses relations.

4 phases :

- construction d'une problématique et d'un programme à partir de la recherche d'exemples visant à comprendre quels sont les éléments déterminants de cette définition ;
- recherche d'une situation destinée à servir de terrain d'essai ;
- fabrication d'une proposition constructible et de ses moyens d'expression ;
- élaboration d'un argumentaire pour la soutenir.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Travail individuel et par groupes exposant semaine après semaine l'avancement à l'ensemble.

4 rendus à l'issue des 4 phases.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Exposés hebdomadaires sur projection. Présence et contrôle continu

S7
M.7.1 – P712
EV

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

P. PUMAIN
G. NIX

Obligatoire

Coefficient de pondération :
0.85
Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
30

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité pédagogique
PROJET

Sem. Semaine
136 8.5

Travail personnel 100

PROJET 1
PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

OBJECTIFS

Sur des sites en mutation de la proche périphérie parisienne, nous proposons d'explorer à la fois la problématique de la forme de la ville contemporaine et celle des modes actuels d'habitat, de travail et de loisirs.

Cet apprentissage de la fabrication du projet à différentes échelles, du territoire à l'architecture, intègre les problématiques spécifiques du «projet urbain», en mettant l'accent sur l'importance de la notion d'espace public.

CONTENU

À titre d'exemple, les étudiants ont travaillé les années précédentes sur :

- La porte de Montreuil à Paris et la liaison Paris-Montreuil par-delà le périphérique
- Les franges du canal Saint-Denis à Paris, Aubervilliers et Saint-Denis
- Le quartier du Port à l'anglais à Vitry-sur-Seine, situé entre les 2 grands projets urbains de Confluences à Ivry-sur-Seine et des Ardoines à Vitry
- Le secteur de la Plaine Saint-Denis compris entre le périphérique et le carrefour Pleyel autour du faisceau ferroviaire de la Gare du Nord.

Nous souhaitons poursuivre la réflexion sur des territoires situés en proche couronne de Paris où se pose, en particulier, la question des tracés et des continuités urbaines dans le cadre du «Grand Paris».

Pour les phases de diagnostic et de projet urbain, les étudiants sont répartis en groupes de 3 ou 4, ce qui leur permet d'expérimenter un mode de production collectif du projet urbain, proche de celui qu'ils retrouveront dans leur future pratique professionnelle. Le travail sera structuré en 3 grandes phases :

1 - Diagnostic : Un regard sur la Ville

Chaque équipe présentera sa propre lecture et son diagnostic sur le territoire ainsi qu'une analyse critique des 2 grands projets urbains bordant le site.

2 - Projet urbain

Chaque équipe proposera une stratégie urbaine sur tout ou partie du territoire étudié, visant à répondre aux objectifs prédéfinis. Le travail aboutira à la définition explicite de ce peut être un quartier contemporain, en redéfinissant une structure de rues, de places et d'îlots.

3 - Projet architectural

Chaque étudiant étudiera, sous forme d'esquisse, un projet, de préférence de bâtiment public, situé en un lieu-clé de son projet urbain, de manière à «tester» la validité des propositions urbaines

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le travail est présenté de façon hebdomadaire et fait l'objet d'une correction individuelle. L'affichage est privilégié, ce qui permet un échange plus riche avec l'ensemble des étudiants autour de chaque projet.

Chaque étudiant tient à jour un carnet de bord où il conserve la mémoire de ses recherches sous formes de croquis, photos, collages, esquisses...

Analyse urbaine : Croquis, photos, cartes du 1/10.000 au 1/2.000

Projet urbain : Maquette urbaine au 1/1.000. Plans et coupes au 1/1.000 et au 1/500. Perspectives d'ambiance.

Projet architectural : Maquette et plan masse au 1/500. Croquis.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Évaluation intermédiaire 50% et évaluation finale 50% (il sera tenu compte de la participation active des étudiants, ainsi que de leur capacité à faire évoluer leur projet).

S7
M.7.1 – P714
EV

RESPONSABLE

P. DE BECK
C-H. TACHON

Obligatoire

Coefficient de pondération :
0.85
Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
25

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité pédagogique
PROJET

Sem. Semaine
136 8.5

Travail personnel 100

PROJET 1
ARCHITECTURES ET GEOGRAPHIES URBAINES

OBJECTIFS

Dans cet exercice à grande échelle, il s'agit de transformer un site, dont les rapports au paysage et à la ville sont incertains ou brisés, en un membre vivant de l'organisme urbain. Le prétexte à cette mutation sera l'installation d'un grand équipement (de type gare, complexe multimodal, théâtre etc...).

CONTENU

Le travail repose sur un postulat, étayé par de nombreux exemples historiques : aucune distance conceptuelle ne sépare le travail sur le paysage, la ville ou les édifices. La méthode proposée est élémentaire : - élucider la genèse des lieux, - retrouver le « jeu de conséquences » qui détermine leur présent, - comprendre leur potentiel d'accueil pour les activités humaines, - et poursuivre simplement le projet de la ville, pour qu'un phénomène de résonance puisse, peut-être, advenir. Le projet commence quelque part dans la géographie du site dont il tente de saisir le lien intime avec la morphologie urbaine existante. De ce substrat naît un projet susceptible de porter les futurs développements. Enfin, l'étude architecturale poursuit les options urbanistiques jusqu'à la définition précise d'un édifice.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'atelier se déroule en deux temps : - un travail de groupe conduisant à l'élaboration d'une stratégie urbanistique, - un travail individuel poursuivant la définition architecturale de l'équipement.

L'optionnel Projet 1 est associé à l'atelier afin de constituer un corpus commun de références :

- en séance: croquis, maquettes d'étude, dessins, partiels mais précis, de formalisation,
- présentations intermédiaires : résumé de la réflexion et jeu complet de dessins,
- présentation finale : dessins exhaustifs de rendu et maquette exprimant le projet.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 100%.

S7
M.7.1 – P716
EV

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

P. BOUCHÉ
C. LEBARBEY

Obligatoire

Coefficient de pondération :
0.85
Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
15

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité pédagogique
PROJET

Sem. Semaine
136 8.5

Travail personnel 100

PROJET 1
APPRENDRE DES VILLES INDIENNES
PROJET URBAIN AU KERALA EN INDE
(ATELIER INTERNATIONAL)

OBJECTIFS

Proposer l'enseignement du projet en situation internationale, en partenariat avec le Collège d'Architecture de Navi Mumbai (Inde), lors d'un workshop de deux semaines : projet urbain au Kerala.

Ouvrir un espace culturellement différent, celui des villes et territoires en Inde. Affirmer une démarche ou l'observation de terrain fait projet.

Comprendre l'espace de la ville comme formes mais surtout comme processus de projet.

CONTENU

L'enseignement de projet est l'occasion pour les étudiants de se retrouver lors de l'atelier international, confrontés à une situation non familière. Il s'agira de négocier avec cet écart culturel pour pouvoir travailler avec des étudiants et des enseignants indiens.

En terme de démarche de projet, l'observation in situ viendra d'une part vérifier les données et hypothèses élaborées lors de l'enseignement mené en salle à Paris, mais d'autre part le recueil d'informations (croquis, entretiens) doit permettre d'énoncer des indices de changement présent dans l'espace territorial pris en charge. Selon les tendances d'évolution repérés, le projet est l'élaboration, en conséquence, des orientations qui viendront soit conforter, négocier ou s'opposer à l'évolution en cours révélée.

Par cette démarche nous affirmons que l'espace de la ville est le résultat d'un processus d'actions multiples et complexes où se jouent le social, le politique, l'économique, le culturel et les représentations.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'enseignement de projet propose deux moments différents. D'abord un enseignement en salle à Paris qui a comme fonction essentielle de préparer la phase 2 qui se déroulera in situ, au Kerala, en Inde.

Deux phases de travail organisent l'enseignement en salle à Paris : une sensibilisation à l'espace géographique et morphologique du Kerala à partir de cartes et une appréhension du projet comme démarche ou le dessin de la carte comme projet.

Sur le terrain, le recueil d'informations et les propositions de transformations (faites au moyen des représentations conventionnelles de l'espace architectural) sont élaborées et présentées à la fin de l'atelier international.

Durant la phase de l'atelier qui se déroule en Inde, la langue utilisée est l'anglais.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

Chaque phase de l'atelier est évaluée. 70% de contrôle continu et 30 % lors du dernier rendu à la fin du workshop en Inde.

Cet enseignement prépare aux enseignements de projet à l'international en S8 et S9, ouverture possible sur un PFE en S10. Articulation possible à des sujets de mémoires de master en S7.

ACQUIS

Une sensibilité à la grande échelle, un intérêt aux questions des mutations territoriales sont souhaités. Avoir l'intention de s'ouvrir à une culture autre qu'euro-péenne et à une démarche de projet qui affirme la pratique du terrain est la condition nécessaire pour une inscription dans cet enseignement.

Une évaluation des acquis préalables sera organisée sous forme d'entretiens lors de la première séance d'enseignement.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Coopération avec le Bharati Vidyapeeth's College of Architecture de Navi Mumbai (Bombay). Inscription fortement recommandée en optionnel de projet P0706.

S7
M.7.1 – P717
ED
ÉQUIPE
ENSEIGNANTE
C. BARREAU

Obligatoire

Coefficient de pondération :
0.85
Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
20

NBRE DE SEMAINE 16
Modalité pédagogique
PROJET

Sem.	Semaine
136	8.5

Travail personnel 100

PROJET 1
ARCHITECTURE NAVALE

OBJECTIFS

Approfondir la méthodologie du projet en s'appuyant sur un programme technique et architectural complexe : celle d'un navire.

CONTENU

De par sa complexité et l'imbrication des divers éléments du programme, le projet de navire met en évidence l'importance de la vision d'ensemble et de la prise de position qui permettra de hiérarchiser les choix qui mèneront à une cohérence finale.

Les étudiants concevront une architecture où contraintes formelles, techniques, fonctionnelles et environnementales sont inextricablement liées. L'équilibre Archimédien est par exemple une contrainte facilement identifiable. Cette contrainte incontournable, influencée par chaque prise de décision, contribue ainsi à la prise de conscience de l'importance de la vision d'ensemble indispensable à la pertinence d'une réponse architecturale.

Un projet de navire exige une très forte cohérence entre une forme, un principe structurel, des matériaux... C'est une architecture soumise à des critères techniques incontournables dans des espaces restreints, mouvants et confrontée à des problématiques, des situations et un environnement très variés. Loin d'être cantonnée au dessin de petites unités, l'architecture navale couvre un domaine qui va de l'aéronef au sous-marin, du plus petit engin au plus grand navire (on appelle d'ailleurs aussi « bâtiment » un navire de fort tonnage).

Les composantes de cet équilibre procèdent d'une approche à la fois architecturale, technologique et physique

L'étudiant sera confronté d'une part à la modélisation de la « forme » (très « typée ») du flotteur et son analyse géométrique (hydrostatique), et d'autre part à l'organisation fonctionnelle de l'espace, intérieur et extérieur, toujours exigu, limité par cet objet. Il lui faudra en connaître l'environnement (le milieu marin) et apprendre à bien maîtriser l'échelle (« espaces restreints »). On traitera aussi le caractère « mobile » (mise en situation) ainsi que l'aspect « constructif » de l'ensemble, pour que soient prises en compte leurs principales implications architecturales.

Les spécificités et axes de travail :

Méthode dite de la « boucle navire » : méthodologie itérative d'appréhension d'un projet de navire permettant l'intégration de tous les critères participants aux choix.

Étude de formes complexes: apprentissage de la courbure, représentation et mise en œuvre de l'enveloppe courbe.

Optimisation: imbrication des volumes, recherche de légèreté, intelligence fonctionnelle .

Mise en pratique des notions classiques de constructions : notions scientifiques spécifiques liées à l'hydrostatique, l'hydrodynamique. Principe d'Archimède, principe de l'aile portante...

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les étudiants apprendront ici l'architecture du navire dans une approche globale, à l'occasion d'un projet qu'ils devront élaborer à partir du programme qui leur sera proposé : par exemple celui d'un projet d'extension flottante et mobile de notre école basée sur le canal de l'Ourq ou d'un voilier habitable.. Une navigation est prévue en début de semestre.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

L'évaluation portera sur l'ensemble de la production de chaque étudiant tout au long du semestre. Rendu final 30%

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

L'inscription aux l'UEM 7.2 Technique de Représentation « Le dessin et la modélisation des formes courbes, coques et toiles tendues » et Construction « La structure des formes courbes, coques et toiles tendues » ainsi que l'UEM7.1 Po « Structure flottante » est fortement conseillée.

S7
M.7.1 – P718
ED

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

S. ROUSSEL
P. HILAIRE
A. LAPASSAT

Obligatoire

Coefficient de
pondération :
0.85
Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
15

PROJET 1
PAYSAGE/S - ARCHITECTURE ET NOUVEAUX
TERRITOIRES NATURELS URBAINS

OBJECTIFS

Le paysage est une notion complexe porteuse d'un renouvellement des processus de conception en architecture. Comprendre le paysage comme un tout, constitué de l'espace construit et non-construit, permet de dépasser l'idée d'architecture pour s'emparer de l'échelle urbaine : il n'y a pas d'un côté un objet architectural et de l'autre côté un extérieur, jardin ou espace public, mais l'aménagement d'un territoire quelque soit l'échelle du projet.

Durant ce semestre, nous explorerons tout particulièrement le dialogue intime que la notion de paysage entretient avec les problématiques de patrimoine et de conservation afin de mieux comprendre les enjeux de société qu'elle soutend. La question de l'identité et les politiques de préservation de l'environnement sont centrales dans la conception de l'évolution des paysages (comprenant tout autant le construit et le non-construit). Il en est de même pour notre relation culturelle à la notion de Nature.

Le projet de ce semestre choisit d'aborder une situation critique d'évolution naturelle des paysages dont l'impact sur les milieux urbains nécessite une modification forte des modes de construction et du paysage lui-même. Ainsi le projet vient inévitablement questionner les relations architecture nature, milieux naturels / urbains, en ce qu'elles mettent à jour des dynamiques nouvelles pour le projet.

CONTENU

Notre groupe de projet établit chaque année un partenariat avec un acteur publique. Nous choisissons des acteurs publiques directement en lien avec les problématiques de gestion des paysages, Ministère de l'Environnement, Datar, Syndicats mixtes ... Ces acteurs publiques sont en charge des réflexions en amont et/ou de la mise en oeuvre opérationnelle des actions sur site concernant l'évolution des paysages, la gestion des situations à risque, la mise en place d'outils de préservation de l'environnement dans la gestion du territoire.

Le projet mené durant ce semestre se confronte à territoire (à plus ou moins grande échelle) concerné par une évolution majeure naturelle du paysage. Ces évolutions comme peuvent l'être par exemple les phénomènes d'érosion, d'élévation du niveau des mers, d'inondation par l'amont mais aussi de sur-urbanisation, impliquent de fait une évolution des paysages qui met en crise la notion de Paysage en tant d'identité de ces territoires et pose des problèmes de fond concernant la notion de patrimoine. La thématique de ce projet est d'apporter une réflexion et des propositions concrètes architecturales face à cette problématique cruciale pour les pouvoirs publics. Ce projet met en avant la nécessité d'intégrer une réflexion sur les processus tant administratifs que matériels dans la démarche du projet.

Les étudiants sont invités à travailler à la conception de propositions architecturales et urbaines de façon à apporter des vraies solutions au regard de cette évolution des paysages. Notre groupe sera moteur, au sein de ce partenariat, de propositions innovantes qui intègrent ce paysage en mouvement comme un potentiel de projet au lieu de le contrer.

NBRE DE SEMAINE 16

Modalité
pédagogique
PROJET

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cet enseignement est mis en relation avec le Séminaire Paysage/S. Les séances sont hebdomadaires et l'accent est mis sur la cohérence entre pensée du projet et expression de celui-ci pour aboutir à un projet faisant preuve d'une réelle capacité de proposition argumentée. L'atelier est organisé sous forme de séances de correction/débat entre les étudiants eux-mêmes et les enseignants. Un arpentage du territoire de travail se fera avec les enseignants en début de semestre. L'équipe enseignante est assurée par un binôme architecte / paysagiste.

Le semestre comportera un premier rendu qui dressera un bilan et l'esquisse des stratégies identifiées suite au voyage sur le site, à la rencontre des acteurs locaux et à un travail personnel de reconnaissance sensible. A la suite de ce rendu, les étudiants devront déterminer le programme qui leur semble pertinent de développer dans ce contexte et feront le choix du ou des site(s) précis pour ce programme.

La phase de conception du projet fera ensuite l'objet d'un rendu intermédiaire et d'un rendu final en fin de semestre.

Les rendus intermédiaires se feront en présence des enseignants du séminaire Paysage/S.

Sem. Semaine
136 8.5

CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le semestre comportera un premier rendu qui dressera un bilan et l'esquisse des stratégies identifiées suite au voyage sur le site, à la rencontre des acteurs locaux et à un travail personnel de reconnaissance sensible. A la suite de ce rendu, les étudiants devront déterminer le programme qui leur semble pertinent de développer dans ce contexte et feront le choix du ou des site(s) précis pour ce programme.

La phase de conception du projet fera ensuite l'objet d'un rendu intermédiaire et d'un rendu final en fin de semestre.

Les rendus intermédiaires se feront en présence des enseignants du séminaire Paysage/S.

Travail personnel 100

PRÉPARATION À

Projet P809 : Paysage/S - la démarche paysagère pour le projet architectural et urbain

Projet P910 : Paysage/S ' architecture, processus, territoire soutenable. Revitalisation des friches industrielles.

PFE Paysage/S ' architecture, processus, territoire soutenable.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Séminaire Paysage/S.

M.7.1 - Optionnel de projet (au choix)

CODE	ENSEIGNEMENTS	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
Po7o2	HANDICAP ET BÂTIMENT – HANDICAP ET VILLE	J. -M. CHANTEUX
Po7o3	DISPOSITIFS URBAINS	P. DE BECK
Po7o4	ACOUSTIQUE ESTHÉTIQUE 1	G. BILLAUX,
Po7o6	APPRENDRE DES VILLES INDIENNES : SITUATION DE PROJET	P. BOUCHÉ, C. SECCI, C. LANOIX
Po7o7	CARTOGRAPHIER DES DISPOSITIFS	O. BOUCHERON, M - A PALUMBO
Po7o8	ATELIER SONORE URBAIN	G.BILLAUX
Po7o9	MOBILITÉS, VILLE, ARCHITECTURE	S. WACHTER
Po710	PHILOSOPHIE ART ET COGNITION	A. TÛSCHER-DOCKIC
Po711	PROJET ARCHITECTURAL ET CRITIQUE DE LA MODERNITÉ	D. HENRY
Po713	L'ARBRE DES VILLES	B. NAVINER
Po714	STRUCTURES FLOTTANTES	F. NEUMAN
Po715	LE TERRITOIRE RURAL EN QUESTIONS	A. LAPASSAT

S7

M.7.1 – Po7o2

RESPONSABLE

J. - M. CHANTEUX

Obligatoire

Coefficient de pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique
Cours : 1.5

Sem.	Semaine
21	1.5

Travail personnel : 21

OPTIONNEL DE PROJET 1

HANDICAP ET BÂTIMENT – HANDICAP ET VILLE

OBJECTIFS

Notion de handicap, définitions et limites de ces définitions, conséquences en matière de repérage, mobilité, déplacement, atteinte et préhension. Rappel de ce que prévoit la législation en la matière.

CONTENU

Au delà des règlements cet enseignement a pour objectif de montrer que la prise en compte dès la conception des difficultés particulières d'accessibilité et de déplacement des personnes à mobilité réduite contribue à améliorer les qualités des espaces bâtis, de l'environnement pour tous.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Suivi des cours et dossier (à 2 ou 3) de ré-aménagement d'un ERP existant (diagnostic, propositions, descriptif des travaux).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 50%
Examen final : 50%.

S7

M.7.1 – Po703

RESPONSABLE

P. DE BECK

Obligatoire

Coefficient de pondération :

0.15

Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 25

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique

Cours : 1.5

Sem. Semaine

21 1.5

Travail personnel : 21

OPTIONNEL DE PROJET 1

DISPOSITIFS URBAINS

OBJECTIFS

L'optionnel est lié au projet P714, «Architectures et géographies urbaines» et permet de constituer un corpus commun de références.

CONTENU

Le cours se propose d'élucider la logique paysagère qui sous-tend de grands dispositifs urbains : Karnak, Athènes, Rome, Florence, Paris, Chandigarh... Au fil des exemples étudiés se dégagent les fondements du projet urbain.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La structure commune des différents exposés constitue la trame d'une méthode d'analyse dont les étudiants se saisiront pour aborder, à leur tour, un dispositif urbain.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présentation par groupe d'un dispositif urbain.

Présentation individuelle plus détaillée d'un édifice de ce dispositif urbain.

S7
M.7.1 – PO704

**ÉQUIPE ENSEI-
GNANTE**

G. BILLAUX

Obligatoire

Coefficient de
pondération :

0.15

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement : 24

NBRE DE SEMAINE 14

Modalité
pédagogique

Cours : 1.5

Sem. Semaine

21 1.5

Travail personnel : 21

OPTIONNEL DE PROJET 1
ACOUSTIQUE ESTHÉTIQUE 1

OBJECTIFS

Sortir de la seule préoccupation de la lutte contre le bruit, pour aborder le fait sonore comme objet d'étude esthétique d'une part, et ensuite comme dimension de l'espace architectural et urbain.

CONTENU

Cet enseignement repose sur une méthodologie de l'écoute en tant que discipline quotidienne, au moyen d'exercices collectifs pendant le cours qui devront être pratiqués individuellement ensuite. L'étude du son, composante et résultante de l'espace architectural et urbain, reposera sur les travaux théoriques (acoustique physique, écrits de Murray Schafer et P. Mariétan) et sur l'analyse acoustico-esthétique de sites urbains remarquables.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours magistraux et exercices pratiques sur le terrain.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 50%

Examen final : 50%

ACQUIS

Tenir compte de la dimension sonore dans la conception architecturale.

S7

M.7.1 – PO706

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

P. BOUCHÉ
C. SECCI

Obligatoire

Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique
Cours : 1.5

Sem.	Semaine
21	1.5

Travail personnel : 21

OPTIONNEL DE PROJET 1

APPRENDRE DES VILLES D'AILLEURS (1)

SITUATIONS DE PROJET DES VILLES INDIENNES

OBJECTIFS

APPRENDRE des villes d'ailleurs, tel qu'elles se présentent dans cette dernière décennie. METTRE EN PARALLÈLE des villes en Inde et ailleurs, en Amérique du Sud. DRESSER des portraits de villes indiennes, à partir de leur inscription dans une géographie large, leur forme urbaine mais surtout en terme de dynamique urbaine d'urbanisation spécifique aux pays émergents. AFFIRMER la ville comme situation de projets (acteurs, politiques, investissements, territoires), et leur rapport à la planification.

CONTENU

Ce cours présente, à partir d'une dizaine de villes, et de leurs transformations actuelles, des thématiques, et des enjeux de projet. Toutes ces villes ont fait l'objet d'un travail de terrain récent. Chaque présentation visera à rendre compte des questions qui se posent à partir d'une démarche d'observations faites sur le terrain et de rencontres d'acteurs locaux. Le grand écart des échelles entre les interventions architecturales et urbaines, les publics concernés et les phénomènes impliqués dans les mutations : production mondialisée, migrations, changements climatiques, cultures portées par les médias, caractérise les situations de projet aujourd'hui. L'absence de modélisation prédictive applicable à un ensemble urbain et l'incertitude d'une urbanisation à venir conditionnent les villes dont la croissance et les transformations semblent être plus rapides et radicales en Inde et en Amérique du Sud qu'en Europe.

Dans chaque cas exposé, une culture du «bricolage urbain» est à l'oeuvre même si ce territoire, cette ville sont soumis également aux orientations de la planification.

Le cours se structure selon l'idée générale d'un urbanisme comme construction de situations de projets et se compose comme suit (liste susceptible de modifications) :

- villes indiennes, représentations occidentales;
- ville sacrée, ville cartographiée : Srirangam, Bénarès en Inde;
- ville paysage, territoire aménagé : Tamil Nadu en Inde;
- ville et désert, Trujillo, Pérou versus Jaisalmer, Inde;
- ville auto produite, ville planifiée : Mumbai en Inde;
- ville patrimoine, ville en développement : Kathmandu au Népal;
- ville en mutation, rôle du patrimoine urbain Bursa en Turquie;
- ville en croissance, ville en crise : Kashghar en Chine;
- ville habitée et métropolisation : Karaikudi (Tamil Nadu);

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le semestre est organisé en deux temps distincts, celui des cours et celui du travail personnel, d'une durée de 3 séances. Les travaux demandés consistent à observer à Paris, l'espace de la marche comme un espace pratiqué, souvent bricolé, voir éphémère ou émergent : l'espace de représentation d'un ailleurs, ici à Paris. Le territoire retenu sera celui du 19ème arrondissement. Il s'agira de choisir certains lieux et d'en rendre compte selon des critères qui seront précisés. Le travail fera l'objet d'une présentation suivie d'une discussion.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

50% contrôle continu : présence au cours et participation et 50 % travail personnel.

ACQUIS

Afin de pouvoir tirer profit de cet enseignement, l'étudiant devrait être sensible à la grande échelle, aux villes et territoires en projet, montrer un attrait pour les cultures autres qu'européenne, et la pratique de terrain.

PRÉPARATION À

Optionnel de projet du semestre 8 (Po824 : Apprendre des villes d'ailleurs : situations de projet dans des villes d'Amérique du Sud). Projet de master : M716 Projet urbain à Udaipur ; M85-P824 Pratiques du projet urbain. France & Amérique du Sud ; M99 Architecture et Projet Urbain, marcher en ville à Mersin (Turquie).

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Recommandé pour ceux qui suivent le M7.1 P716 «Apprendre des villes indiennes : projet au Kerala», et contribue ainsi à la préparation de l'atelier international.

S7

M.7.1 – Po7o7

RESPONSABLE

O. BOUCHERON
M. -A. PALUMBO

Obligatoire

Coefficient de pondération :
0.15
Nbr d'étudiants pour cet enseignement
20

NBRE DE SEMAINE: 14

Modalité
pédagogique

Cours : 1.5

Sem. Semaine

21 1.5

Travail personnel : 21

OPTIONNEL DE PROJET 1

CARTOGRAPHIER DES DISPOSITIFS

OBJECTIFS

Cet enseignement a comme objectif le développement et la transmission d'un processus dans lequel l'étudiant tandis qu'il fait, invente sa manière de faire. Cette approche est tout autant une méthode proposée aux étudiants qu'une façon de faire avec les étudiants, et qui n'a d'autre visée que de favoriser chez eux la construction d'une langue subjective pour décrire et comprendre ce qu'il leur apparaît, et plus particulièrement les dispositifs spatiaux et urbains a priori anodins et insignifiants.

Cette approche s'appuie sur une étroite articulation de l'observation et de la réflexion. Elle vise à "rassurer" les étudiants face au trouble et aux difficultés qu'oppose la compréhension et la transformation du monde et d'en tirer parti dans une attitude de proposition qui en sélectionne et positive certains caractères sans a priori, ni naïveté.

CONTENU

« Démêler les lignes d'un dispositif, dans chaque cas, c'est dresser une carte, cartographier, arpenter des terres inconnues, c'est ce qu'on appelle un "travail de terrain" ». Gilles Deleuze in «Qu'est-ce qu'un dispositif», Michel Foucault philosophe.

D'une manière générale, ce cours de méthodologie, largement influencé par les principes et les outils de l'anthropologie culturelle, tente de participer à ce que Certeau appelait la « science pratique du singulier », il tend ainsi à réhabiliter le quotidien, l'infraordinaire. Cet espace-temps d'investigation et de découvertes, en marge des problématiques dominantes, est souvent délaissé par les professionnels de l'Urbain, praticiens et chercheurs, alors que simultanément il est résultat et géniteur de transaction et de changement, d'invention et de transformation. Comprendre cette échelle de l'élémentaire dans ses dimensions sociales et spatiales, peut nous donner des clés pour tenter de montrer et décoder toute la complexité des nouveaux écosystèmes urbains.

Trois exercices seront proposés :

La compréhension et la restitution d'une situation urbaine complexe à partir de sa seule représentation graphique en deux dimensions.

La remémoration et la représentation d'un lieu de l'enfance (maison familiale, bâtiment visité ou régulièrement pratiqué, école...) à partir d'un "je me souviens" graphique.

La formalisation et la restitution à partir de différents media, d'un travail de terrain effectué sur un territoire urbain francilien en transformation.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

TD

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Exercice 1&2 : 50%

Exercice 3 : 50%

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

P716, L'Infraordinaire des mégapoles,

S7
M.7.1 – Po7o8

RESPONSABLE

G. BILLAUX

Obligatoire

Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE: 14

Modalité
pédagogique
Cours : 1.5

Sem.	Semaine
21	1.5

Travail personnel : 21

OPTIONNEL DE PROJET 1
ATELIER SONORE URBAIN

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif de mettre les techniques électro-acoustiques au service des moyens de représentation.

CONTENU

Il vise à l'Initiation à la prise de son, au montage et au mixage, à la maîtrise des principes du relevé sonore urbain, à l'acquisition des techniques sonores liées à l'image vidéo ou cinéma. En lien avec les cours de cinéma et le service audiovisuel de l'école.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours théoriques (théorie du signal, techniques) et pratiques (prise en main des appareils, exercices en situation).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 50%
Examen final 50% (réalisation d'un document sonore).

S7
M.7.1 – Po709

RESPONSABLE

S. WACHTER

Obligatoire

Coefficient de
pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE: 14

Modalité
pédagogique

Cours : 1.5

Sem. Semaine

21 1.5

Travail personnel : 21

OPTIONNEL DE PROJET 1
MOBILITÉS, VILLE, ARCHITECTURE

OBJECTIFS

La mobilité et le transport jouent un rôle croissant dans la structuration des métropoles contemporaines. Cet enseignement vise à présenter les modalités et enjeux de la prise en compte de la mobilité dans les conceptions et pratiques de l'architecture et de l'urbanisme.

CONTENU

Le cours propose une mise en perspective historique du rôle de la mobilité dans la formation des tissus urbains. Il souligne l'importance de la dimension des transports et des flux dans les approches de la ville et de l'architecture. Puis, les enjeux des déplacements urbains sont abordés à travers plusieurs angles :
- leur rôle dans la planification urbaine (Plans de déplacement urbains, Schéma de cohérence territoriale), leur impact et prise en compte dans les opérations d'aménagement (tramways, boulevards urbains, projets urbains, éco-quartiers) et leur rôle dans le projet d'architecture (pôles d'échange, gares, parkings'). Ces approches sont complétées par une présentation des déterminants sociaux et géographiques de la mobilité urbaine et par son impact sur les phénomènes de métropolisation. Il se termine par un examen d'études de cas sur des initiatives prises par des villes en Europe pour conjuguer mobilité et développement durable.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dossier

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Dossier

S7

M.7.1 – Po710

RESPONSABLE

A. TÜSCHER

Obligatoire

Coefficient de pondération :
0.15

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité
pédagogique
Cours : 1.5

Sem.	Semaine
21	1.5

Travail personnel : 21

**OPTIONNEL DE PROJET 1
PHILOSOPHIE, ART ET COGNITION**

OBJECTIFS

Développer la capacité d'analyser, évaluer et formuler des arguments philosophiques en s'attachant plus particulièrement aux relations que peut entretenir l'esthétique avec les développements récents des sciences cognitives. Nous examinerons notamment le rôle que la psychologie et les neurosciences peuvent jouer dans l'explication des arts et, partant, de l'expérience esthétique architecturale.

CONTENU

Il s'agira, dans un premier temps, de proposer une introduction générale aux objectifs et aux méthodes interdisciplinaires des sciences cognitives via leur application dans l'explication de l'art et de l'expérience esthétique. Ensuite, les manières dont l'expérience esthétique est distinguée de l'expérience perceptive ordinaire dans la littérature philosophique traditionnelle et contemporaine seront exposées. Dans un troisième temps, la question de la naturalisation de l'esthétique - en tant que projet visant à étudier, expliquer et, si possible, résoudre les problèmes philosophiques traditionnels en termes de processus psychologiques naturels - sera évaluée au moyen de l'analyse conceptuelle philosophique. Nous discuterons notamment l'hypothèse de certains psychologues et neuroscientifiques selon laquelle les artistes sont des neurophysiologistes intuitifs dont les oeuvres révèlent une compréhension implicite du fonctionnement du cerveau humain. Enfin, la question des émotions sera abordée. En effet, un débat oppose les philosophes sur la question de l'existence d'émotions esthétiques irréductibles à d'autres émotions non spécifiquement esthétiques. Une question plus rarement posée dans le cadre de ce débat concerne l'existence éventuelle d'émotions (esthétiques ou non) intrinsèquement liées à l'expérience architecturale. Nous en examinerons les tenants et aboutissants.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours-séminaire. Une participation active de l'étudiant est demandée. Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel en français ou en anglais en lien avec les notions abordées en cours.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu (présence active): 25%
Travail personnel : 75%

S7

M.7.1 – Po711

RESPONSABLE

D. HENRY

Obligatoire

Coefficient de pondération :

0.15

Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 30

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique

Cours : 1.5

Sem. Semaine

21 1.5

Travail personnel : 21

OPTIONNEL DE PROJET 1

PROJET ARCHITECTURAL ET CRITIQUE DE LA MODERNITÉ

OBJECTIFS

Domaine de production des connaissances et problématique : La philosophie ou plutôt la pensée moderne (tant structurale que phénoménologique) nous aidera à mieux discerner ce qu'il en est du faire de l'architecte, dans un contexte où la légitime obsession des possibles de la forme se substitue de plus en plus à l'obsession du nouveau – proliférations insensées des formes débouchant sur un vide sémantique. Nous aborderons dans ce cours l'architecture comme une discipline autonome mais perméable aux effets de la littérature, de la peinture ou de la philosophie.

CONTENU

Dans un premier temps, nous étudierons les théories modernes du sujet et leur contribution à la compréhension active de la production artistique, la fin des philosophies de l'Art, et la nécessité d'une ouverture critique (la suspicion épistémologique), ce que nous appelons - «esthétiques critiques». Donc, incursion dans la littérature : Baudelaire, Mallarmé, Proust... Donc incursion dans la philosophie : Merleau-Ponty, Lacan, Deleuze, Derrida... Donc incursion dans la peinture : Klee, Bacon... Nous insisterons particulièrement sur l'approche lacanienne du sujet, qui en opérant un radical déplacement de sens nous invite à relire l'espace pictural, littéraire et architectural, à partir de références qui demandent une réévaluation des outils conceptuels. Bibliographie indicative : M. Merleau-Ponty, Phénoménologie de la perception, L'Oeil et l'Esprit, le visible et l'invisible, ed. Gallimard. T. Adorno, Esthétique, ed. Klincksieck. M. Heidegger, Essais et conférences, Chemins qui ne mènent nulle part, ed. Gallimard. G. Deleuze, L'Anti-dipe, Mille-Plateaux, ed. de Minuit, Francis Bacon - La logique de la sensation, ed. la différence. G. Didi-Huberman, Ce que nous voyons, ce qui nous regarde, ed. de Minuit. La Demeure, la souche - Apparetements de l'artiste, ed. de Minuit. J. Derrida, Marges de la Philosophie, ed. de Minuit, La vérité en peinture, ed. Champs Flammarion. J. Lacan, Séminaire Encore, livre XX, ed. Seuil.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les cours magistraux apporteront aux étudiants la matière critique pour les aider à produire le sujet de leur mémoire. Notes de cours, plan et proposition du sujet de mémoire.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu.

S7

M.7.1 – Po713

RESPONSABLE

B. NAVINER

Obligatoire

Coefficient de pondération :

0.15

Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique
Cours : 1.5

Sem. Semaine

21 1.5

Travail personnel : 21

OPTIONNEL DE PROJET 1

L'ARBRE DES VILLES

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants de découvrir ou d'approfondir la connaissance du monde végétal et plus particulièrement celui des arbres dans une démarche plus sensible que scientifique, dans un objectif d'utilisation directe de ces connaissances dans les projets.

CONTENU

Les cours seront consacrés à la découverte de l'arbre sous de multiples facettes :

- fonctionnement et rôles de l'arbre ;
- nommer l'arbre ; classification ; vocabulaire ;
- l'arbre dans la ville : un regard écologique et technique ;
- l'arbre dans la ville : situations spatiales ;
- dire et représenter l'arbre : ce que nous apprennent les regards des poètes, écrivains, peintres, photographes, cinéastes
- arbres symboliques et arbres remarquables ;
- voyages des plantes : d'où viennent les arbres de nos villes
- les politiques publiques et l'arbre, dans la ville et hors la ville.

Les visites auront lieu au parc des Buttes Chaumont et au Jardin des Plantes. Elles permettront une observation de l'arbre en lui-même d'une part, et de son rapport avec un environnement végétal ou construit d'autre part. Les exercices, liés aux visites et aux travaux dirigés amèneront les étudiants à mieux connaître les arbres présents dans la ville de façon sensible et plastique, comme individus et comme éléments constitutifs et transformateurs de l'espace, dans leur évolution au fil des saisons.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'optionnel est composé d'une alternance de cours, de visites et de travaux dirigés permettant d'insister sur l'importance plastique, écologique, sensible et symbolique du végétal pour l'aménagement de l'espace.

Les exercices seront de deux types : observation et reconnaissance des arbres ; analyse et transformation d'un site.

Les étudiants qui choisissent ce cours doivent pouvoir se rendre disponibles toute la matinée à l'occasion des visites.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 100% : présence obligatoire aux cours et aux visites, exercices d'observation des arbres et d'analyse de sites, respect des échéances.

ACQUIS

Les étudiants Erasmus sont les bienvenus, et les travaux peuvent être rendus en français, anglais ou espagnol. Une bonne compréhension de la langue française est cependant indispensable.

Coopération et coordination avec d'autres UE

L'optionnel est ouvert à tout étudiant intéressé par les thèmes développés, quels que soient les rattachements thématiques des séminaires et groupes de projet choisis par ailleurs.

S7
M.7.1 – Po714

OPTIONNEL DE PROJET 1
STRUCTURES FLOTTANTES

RESPONSABLE

F. NEUMAN

Obligatoire

Coefficient de pondération :

0.15

Nbr d'étudiants pour cet enseignement

20

NBRE DE SEMAINE: 14

Modalité pédagogique

Cours : 1.5

Sem. Semaine

21 1.5

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Acquisition des connaissances scientifiques spécifiques au projet de navire et plus généralement toute structure flottante

CONTENU

Notion de finesse

Principe d'Archimède

Devis de masse - Stabilité

Théorie du navire: les grands équilibres

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cet optionnel est destiné aux étudiants du projet architecture navale et aux étudiants qui seraient intéressés par la maîtrise des principes hydrostatiques de tout corps flottant.

L'enseignement propose des cours théoriques et des exercices d'applications en relation avec le projet ou toute autre problématique apportée par l'étudiant.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Partiel

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Enseignement fortement conseillé aux étudiants de projet architecture navale l'UEM7.1

S7

**M.7.1 – Po715
RESPONSABLE**

A. LAPASSAT

OPTIONNEL DE PROJET 1

LE TERRITOIRE RURAL EN QUESTION

OBJECTIFS

Ces cours proposent de porter un regard « objectif » sur le territoire rural, en jouant d’aller et retours perpétuels entre « micro », l’échelle d’un élément, d’une composante du territoire, et « méga », l’échelle de l’ensemble (des ensembles) auquel il participe. La confrontation de ces deux échelles permet de comprendre que le territoire rural est une véritable construction articulant topographie, hydrologie, infrastructures, présence du végétal, exploité ou non, et du bâti. Ce n’est pas l’apparente ou réelle modestie de ces ouvrages qui est remarquable, mais l’articulation des différentes composantes, la contexture de ces territoires (façon dont sont assemblées les différentes parties d’un tout), ce qu’elles permettent, ce qu’elles engendrent.

Cette contexture du territoire rural, très lisible jusqu’au milieu du XX^{ème} siècle, se trouve contrariée aujourd’hui par l’évolution de notre société, de nos modes de vie, et l’implantation d’apparence anarchique de zones artisanales, industrielles, commerciales, pavillonnaires, morcelant le territoire en zones fonctionnelles parfois étanches aux structures existantes. Il est fréquent d’opposer le village « préservé », renvoyant l’image d’un monde rural révolu, au village « défiguré » par les ajouts du siècle passé. On s’en réfère alors à l’architecture de l’un, la vieille pierre se parant de toutes les vertus, pour donner au pavillon son « caractère », on tente d’aménager les espaces extérieurs des zones artisanales de manière « rurale », fossés et haies bocagères tentant de masquer l’apparente incongruité des constructions dans un paysage rural idéalisé. Le repli patrimonial de nombreuses communes autour de la restauration d’un patrimoine « hors d’usage », de l’utilisation de matériaux « locaux » quitte à les importer d’autres pays, de revisiter certaines structures paysagères, donne à penser que ces territoires sont en quête d’identité, en quête d’un sens disparu en même temps que la population urbaine effectuait un retour aux villages, que d’autres contraintes économiques modifiaient à leur tour un paysage qui n’est pourtant guère naturel.

Les cours s’attacheront dans un premier temps à donner aux étudiants une base historique de la construction spécifique du territoire rural et de son évolution, en abordant plus spécifiquement les articulations d’échelles (les composantes liées au local, celles renvoyant à l’aménagement d’un territoire plus vaste) et les rapports d’inféodation entre territoires ruraux et territoires urbains.

Ces savoirs seront mis en situation et en question lors d’études de situations contemporaines.

Obligatoire

Coefficient de pondération : 0.15
Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique : CM 12 de 1h30
Sem. Semaine : 21 1.5
Travail personnel : 21

CONTENU

- 1- Naissance de l'agriculture. La clairière culturelle, le village « en tas » : 1ere organisation territoriale.
- 2- La Gaule romaine, le Moyen Age : deux constructions politiques et économiques du territoire.
- 3- De la féodalisation à la construction de l'état, de Henri IV à la Révolution française. Un changement de perception des productions et des méthodes de productions.
- 4- Le transport fluvial, son impact sur les productions et les territoires.
- 5- Le XIX ème siècle et ses évolutions : propriété, cadastre, spécialisation des régions et des paysages.
- 6- Le XX ème siècle, du paysan à l'agriculteur, l'agriculture entre dans l'ère industrielle : un paysage en mutation.
- 7- Les transformations de la structure villageoise. Le territoire communal en question. Etude de situation : la plate-forme logistique de Val Bréon et le village des Chapelles Bourbon, la confrontation des échelles.
- 8- Etude de situation : les Nouveaux Commanditaires de Blessey et Rémy Zaugg, comment l'oeuvre de l'artiste réconcilie le village à son territoire et son histoire. Projection du film de la Fondation de France (40mn), analyse et mise en débat.
- 9- Des digues et des hommes, maîtriser l'eau hier et aujourd'hui : étude de situation du Marais Breton, quand les modes de gestion du territoire ne coïncident plus avec les modes de production agricole.
- 10- La vallée de la Têt (Prades/Perpignan), ou comment une certaine gestion de l'eau crée un paysage, puis une autre le transforme. Naissance d'une vallée fruticole, aux dépens de la diversité des productions agricoles précédentes.
- 11- Les enjeux de l'agriculture et des paysages au XXIème siècle : projection du film de Dominique Marchais «Le temps des Grâces».
- 12- Les enjeux de l'agriculture et des paysages au XXIème siècle : débat de conclusion avec Matthieu Calame, ingénieur agronome.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

13 cours magistraux de 1h 30 ; examen écrit de 1h30 ; oral de rattrapage.
Assiduité : 25% de la note finale

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Examen écrit de fin de semestre
Réponse et approfondissement à 3 questions posées en synthèse des cours

M.7.2 – Construction 1 et Représentation – 6 Ects

UE	Enseignements associés	Nbre de semaines	Nbre d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			COURS	TD					
M.7.2	Construction 1	14	21	28	49	3,5	21	0,50	6
	Techniques de représentation	14	21	28	49	3,5	21	0,50	
	Total M.7.2		42	56	98	7	49	1	

OBJECTIF

Cette unité d'enseignement associe les enseignements de construction et de représentation de l'architecture. Le cours de représentation est destiné à approfondir les connaissances acquises en licence par les étudiants. Il s'agit d'enseignements obligatoires au choix parmi différentes propositions.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

L'enseignement de construction se répartit sur 3h30 hebdomadaires pendant 14 semaines et est délivré à toute la promotion. Il est organisé sous forme de cours théoriques et de travaux dirigés. La validation est effectuée par un contrôle continu et un examen final.

Les enseignements de représentation de l'architecture se répartissent sur 3h30 hebdomadaires pendant 14 semaines. La validation est effectuée par un contrôle continu et un dossier de travaux.

Un jury d'unité d'enseignement se réunit en fin de semestre pour établir une évaluation globale du niveau atteint par l'étudiant en fonction des pondérations annoncées et décide de l'attribution des ECTS.

M.7.2 – Cours de construction 1 (au choix)

CODE	ENSEIGNEMENT	EQUIPE ENSEIGNANTE
CT703	LUMIÈRE ET ACOUSTIQUE ARCHITECTURALES	J. -P RIGAUD
CT704	TECHNOLOGIE ET ÉDIFICATION	V. POIRIER
CT705	ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION	P. ALLUIN
CT706	ARCHITECTURE, ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE	J.M COGET
CT708	ÉDIFICE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	A. LIÉBARD
CT710	RÉHABILITATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 1 : LE DIAGNOSTIC À L'ÉCHELLE DU BÂTIMENT INSCRIT DANS LE SITE	M. LOPEZ-DIAZ
CT711	SIMULATIONS ET ÉVALUATIONS DES AMBIANCES THERMIQUES	D. HAMANI
CT712	LA STRUCTURE DES FORMES COURBES, COQUES ET TOILES TENDUES	F. BECQUELIN
CT713	STRUCTURES LÉGÈRES / CONCEPTION - FABRICATION	Y. MAHIEU

S7
M.7.2 – CT703

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

J. - P. RIGAUD

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :

0.50

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement : 30

Modalité pédagogique

Cours : 1.5 h

TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE : 14

Sem. Semaine

49 3-5

Travail personnel : 21

COURS DE CONSTRUCTION 1
LUMIÈRE ET ACOUSTIQUE ARCHITECTURALES

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à enrichir l'apprentissage du projet par l'approche de la lumière (naturelle et artificielle) et de l'acoustique dans l'appréhension et la conception du volume, de l'objet dans le volume et du volume dans son environnement urbain ou paysager. Il vise également à familiariser les étudiants à utiliser les éléments constitutifs du projet (matériaux, couleurs, surfaces, volumes, pleins/vides, ouvertures, masques...) en interface avec la lumière et l'acoustique.

CONTENU

- Compréhension de la lumière et de l'acoustique par cours magistraux (paramètres d'ambiance, définition des besoins, couleurs et matériaux, réglementations ...).

- Visites commentées de sites significatifs et études de cas réels en situation par l'expérimentation et l'observation critique, compléments indispensables à l'approche théorique. - Interventions de professionnels lumière et acoustique pour une approche pragmatique des thématiques et se familiariser avec les attentes d'une maîtrise d'ouvrage.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

En alternance :

- dans les murs : cours, rencontres avec des professionnels, présentations et corrections des dossiers d'étudiants;

- hors les murs : visites de sites, rencontres avec des professionnels;

- dossiers d'observations et d'analyse personnelles (études de cas significatifs, situations lumineuses diurnes et nocturnes, photos sonores ...) à élaborer par chaque étudiant suite aux visites et rencontres effectuées hors les murs.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 70% (participation aux visites et aux TD)

Exercice final : 30%

S7
M.7.2 – CT704

COURS DE CONSTRUCTION 1
TECHNOLOGIE ET ÉDIFICATION

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

V. POIRIER
A. ROLL

OBJECTIFS

En prenant en considération les liens directs entre conception et réalisation du projet, cet enseignement propose par la découverte du processus d'édification, des systèmes d'acteurs et de production :

- d'acquérir une méthodologie pour le choix de systèmes constructifs en fonction des différents types de contraintes observées et analysées en phase réalisation.

- de s'approprier le champ des techniques et de la maîtrise du chantier.

Ce cours alterne visites thématiques de chantiers, cours magistraux et travaux dirigés.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

0.50

Modalité pédagogique

Cours : 1.5 h

TD : 2 h

CONTENU

Le cours s'articule autour de trois thèmes.

La réalisation du projet dans le processus de construction :

- rappel et analyse des différentes missions de maîtrise d'oeuvre, des études préalables jusqu'à l'achèvement de l'opération;

- la «perméabilité» des différentes étapes, leurs interactions et leurs limites.

Les choix des modes constructifs / Préparation de chantier :

- outils et modes opératoires en phase Infrastructure, superstructure et second oeuvre;

- modes constructifs/critères de choix;

- planification et travaux.

L'organisation et le déroulement du chantier (les différents intervenants, le suivi du chantier).

NBRE DE SEMAINE: 14

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours magistraux (7 séances) / effectif complet.

Visites de chantier (3 visites par étudiants et par demi-effectif) en alternance avec des travaux dirigés (7 séances de 4 h en demi-effectifs).

Suivi et évaluation du dossier (2 séances).

Sem. Semaine

49 3-5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Rendu d'un dossier à la fin du semestre (dossier de visites et étude de détails). Présence et participation aux travaux dirigés (approche méthodologique pour définir les systèmes constructifs et les modes opératoires dans deux typologies de parcelles). Présence aux visites de chantier.

Travail personnel : 21

Contrôle continu (participation aux visites de chantier et aux TD) : 50%

Dossier final : 50%

S7
M.7.2 – CT705

COURS DE CONSTRUCTION 1
ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

RESPONSABLE

P. ALLUIN

OBJECTIFS

Acquérir les notions de base de l'économie de la construction : description, quantification et méthodes d'estimation en phases travaux.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.50

CONTENU

Les principes de description d'un projet, la quantification des ouvrages, l'allotissement, la formation d'un prix de vente, l'étude de prix et la variation des prix.

NBRE DE SEMAINE: 14

Modalité
pédagogique

Cours : 1.5 h

TD : 2 h

Sem. Semaine

49 3.5

Travail personnel : 21

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours et exercices d'application: description d'une partie d'ouvrage, étude d'un prix unitaire, pratique de l'analyse d'offre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Examen final : exercices d'application et contrôle continu

S7
M.7.2 – CT706

COURS DE CONSTRUCTION 1
ARCHITECTURE, ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE

RESPONSABLE

J.- M. COGET
F. PONCEY

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.50

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement : 50

Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE : 14

Sem. Semaine
49 3-5

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

L'objectif du séminaire est de confronter l'architecture aux regards croisés de l'économie et de l'écologie, aux différentes échelles qui vont du local au global : le projet, l'agence d'architecture, une entreprise (l'entreprise de BTP), un secteur d'activité (le secteur BTP), une ville (Venise des origines à nos jours), un pays (la France) et la planète.

CONTENU

Exposés, projection de vidéos, diaporama suivi de débats avec les étudiants

- 1- La planète (l'acte de bâtir et le rapport à la nature au c'ur du développement de l'espèce humaine, le regard des sciences humaines, de l'anthropologie à l'économie, qualification et quantification des coûts environnementaux.)
- 2- La France (démographie et territoire, la part du logement dans la dépense des ménages, les impacts environnementaux du développement économique)
- 3- La ville (le rapport à l'environnement au c'ur de l'identité des villes, aux origines de Venise, un défi à l'environnement, Carlo Scarpa, un architecte, la main d'uvre et la matière)
- 4- Un secteur d'activité (les secteurs d'activités dans l'économie nationale, le secteur BTP, le secteur BTP et métiers de la construction)
- 5- Les Entreprises de Construction (logique capitalistique et gestion des aléas, les prescripteurs entre industriels et entrepreneurs, le chantier et les centres de décisions)
- 6- l'agence d'architecture (prestation de services et prescription,
- 7- le projet (le programme, les études, la sécurité des biens et des personnes et la mesure des risques environnementaux, coûts économiques et écologiques externes).

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le travail individuel demandé consiste en la préparation d'un mémoire relatif à la production et l'usage d'un matériau de construction dans un pays au choix de l'étudiant.

Dès la séance inaugurale, chaque étudiant se voit alloué un thème de mémoire consacré à l'étude de la production et des usages d'un matériau de son choix dans un pays de son choix.

Le mémoire prendra la forme d'un rapport original de 20 à 30 pages dactylographiées, non comptées les illustrations.

Langue de cours : français

Langue de communication : anglais, allemand, italien

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présence au cours, qualité des notes prises en cours : 50%

Évaluation du mémoire individuel : 50%

S7
M.7.2 – CT708

RESPONSABLE

A. LIÉBARD

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.50

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement : 25

Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique
TD : 2 h

Sem. Semaine
49 3-5

Travail personnel : 21

COURS DE CONSTRUCTION 1
ÉDIFICE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

OBJECTIFS

Cet enseignement propose aux étudiants de prendre la mesure des enjeux environnementaux et particulièrement des conséquences directes dans la pratique de leur métier : l'exercice de la profession d'Architecte tel qu'ils le connaîtront, les conduira à des choix en rupture par rapport à ceux qui auraient été effectués dans l'époque passée, et à des priorités différentes dans l'élaboration du Parti Architectural et des procédés constructifs.

CONTENU

Au cours du semestre 7 qui sera axé principalement «édifice et construction», ils approfondiront notamment les thèmes suivants :

- bâtiments BBC;
- bâtiments à énergie positive;
- rénovation énergétique des bâtiments existants;
- bilan carbone et bonus/malus;
- qualités environnementales respectives des filières constructives sèches et humides;
- échéances réglementaires;
- coût global actualisé.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours magistraux, visites sur région parisienne et études de cas.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 50%
Examen final 50%

S7

M.7.2 – CT710

RESPONSABLE

M. LOPEZ-DIAZ

**COURS DE CONSTRUCTION 1
RÉHABILITATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 1
LE DIAGNOSTIC À L'ÉCHELLE DU BÂTIMENT
INSCRIT DANS LE SITE**

OBJECTIFS

INTRODUCTION

France : 32 millions de logements existants à réhabiliter en fonction des besoins actuels de confort et de la prise de conscience des enjeux environnementaux , sociaux et économiques

que 370 000 mises en chantier pour l'ensemble de 2011.

La réhabilitation et un entretien régulier des bâtiments à la place de la déconstruction (quand cela est faisable) permettent de réduire de façon très importante la consommation de matières premières et particulièrement de l'énergie.

Un bon diagnostic constitue la clé d'une bonne réhabilitation.

Un diagnostic ne peut pas se limiter aux dysfonctionnement et aux pathologies, il doit d'abord mettre en avant les qualités des bâtiments à préserver ainsi que leurs possibilités. d'évolutions en s'inscrivant dans une démarche soutenable

La réhabilitation constitue un marché important pour nos futurs architectes qui se révèle bien plus complexe que celui du neuf.

OBJECTIFS

Intégrer la notion de développement durable dans le processus de réhabilitation. Être capable d'établir un diagnostic élargi des dysfonctionnements et des opportunités..., un diagnostic qui prenne compte entre autres l'interaction avec le site, la forme sociale d'occupation, les enjeux techniques en fonction du type d'administration (copropriétés, propriétaires occupants' locataires'), les possibilités économiques, la valeur culturelle, patrimoniale, les réglementations actuelles en prenant compte de leur possibles évolutions. Il s'agit de pouvoir réfléchir à court, moyen et long terme.

Pouvoir choisir les techniques d'intervention en fonction de chaque typologie et modes de gestion.

S'approprier une méthodologie de diagnostic, pour une action transversale basée sur des choix hiérarchisés multicritères. Les futurs architectes doivent acquérir une méthodologie d'analyse et en même temps avoir une claire conscience des limites de leurs interventions, en sachant à quelle type d'expertise faire recours cas par cas.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 30

Modalité pédagogique

Cours : 1.5 h

TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique

TD : 2 h

Sem. Semaine

49 3-5

Travail personnel : 21

CONTENU

CONTENU SOMMAIRE DES COURS MAGISTRAUX :

- introduction à la problématique de la réhabilitation: les grands enjeux de la réhabilitation, sociaux environnementaux, économiques;
- les différentes étapes d'un processus de réhabilitation. Place du diagnostic dans chaque une d'elles;
- objectifs de la maîtrise d'ouvrage: limites du diagnostic;
- identification typologique;
- diagnostic : pathologies dues à une mauvaise conception d'origine à une réhabilitation inadéquate à un défaut de qualité des matériaux d'une mauvaise mise en place diagnostics d'opportunités: ex. récupération d'eau de pluie apports solaires passifs,
- diagnostics sécurité: exemple sécurité incendie, électricité;
- diagnostic santé: exemple le radon et la ventilation, acoustique, humidité, lumière naturelle, accessibilité;
- diagnostics techniques exemple diagnostique structurel, santé du bâtiment: mères, insectes, humidité'
- diagnostic des consommations '
- diagnostic architectural: utilisation des espaces'analyse de l'occupation sociale et fonctionnelle;
- rapport final avec des préconisations d'interventions hiérarchisés et des apports permettant la ré formulation du programme. Intégrer la réglementation.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

50% de cours magistraux et 50% de TD. Les TD se font sur un bâtiment «réel» à réhabiliter. Les étudiants analysent pas par pas le bâtiment en fonction des différentes étapes du diagnostic. Visites de chantiers. TD : élaboration de différents diagnostics.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Rendus intermédiaires. Présence active dans le cour. Rendu final : dossier axé sur les diagnostics du bâtiment étudié + contrôle oral sur la compréhension des enjeux de la réhabilitation et les étapes du diagnostic.

ACQUIS

comprendre les enjeux de la réhabilitation

être en mesure de faire des diagnostics

savoir travailler en relation avec les BET dans les cas qui le nécessitent.

S7

M.7.2 – CT711

RESPONSABLE

D. HAMANI

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

Nbr d'étudiants pour cet enseignement
30

Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité pédagogique
TD : 2 h

Sem. Semaine
49 3-5

Travail personnel : 21

**COURS DE CONSTRUCTION 1
SIMULATIONS ET ÉVALUATIONS
DES AMBIANCES THERMIQUES**

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à initier les étudiants aux outils numériques d'évaluation et de simulation propres aux besoins des architectes dans les domaines des ambiances thermiques. Notre objectif est de renforcer la notion de conception raisonnée et, de faire comprendre aux étudiants, que l'utilisation des outils de simulation des ambiances thermiques doit s'articuler autour du projet architectural en phase de conception.

L'objectif de cet enseignement consiste à intégrer et à expérimenter les outils informatiques de simulation thermiques en phase de conception architecturale. Cela permettra à l'étudiant de tester l'efficacité des options architecturales choisies en relation avec son projet inscrit dans son environnement.

Il ne s'agit pas ici de faire de l'étudiant (futur architecte) un pseudo-ingénieur en voulant tout calculer car nous pensons que ce n'est pas son rôle, mais de se placer dans la posture de l'architecte confronté à l'évaluation précoce de l'impact de ces choix conceptuels, morphologiques et techniques.

CONTENU

Le cours s'articule autour des thèmes suivants :

1. Stratégies d'économie d'énergie dans le bâtiment
 - Rappel des notions de base de la thermique.
 - Principe de conception bioclimatique : stratégie du chaud l'hiver et du froid l'été.
 - Performances thermiques des matériaux (inertie, isolation, etc.).
 - Présentation de projets architecturaux BBC et Passif.
2. Simulation Thermique Dynamique (STD)
 - Simulation thermique dynamique en phase de conception ou de réhabilitation.
 - Optimisation des besoins énergétiques en fonction de la composition de l'enveloppe.
 - Principe de fonctionnement des outils de STD (CodyBa, Pleiades Comfie, TRN-SYS, etc.).
3. Etude de cas en simulation thermique dynamique avec « Pleiades Comfie »
 - Définition du modèle de bâtiment.
 - Elaboration des stratégies constructives cohérentes relatives aux ambiances thermiques par rapport aux choix architecturaux (morphologie, matériaux, surfaces vitrées, etc..).
 - Simulation des ambiances thermiques grâce aux expérimentations informatiques sur des maquettes numériques.
 - Analyse et interprétation des résultats.
 - Optimisation du cas d'étude suivant : la stratégie du chaud l'hiver et du froid l'été.
4. Mini projet personnel :
Il s'agit d'une recherche personnelle sur un cas d'étude d'évaluation précoce thermique, impliquant d'éventuelles modifications du projet en fonction des résultats obtenus.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'enseignement est dispensé sous forme de cours magistral de 1h30 et de travaux dirigés de 2h hebdomadaires en salle informatique.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Exercices et mini projet personnel en utilisant des logiciels de CAO et de simulation des ambiances thermiques. Contrôle continu 50% et rendu d'un travail personnel 50%.

S7
M.7.2 – CT712

COURS DE CONSTRUCTION 1
LA STRUCTURE DES FORMES COURBES, COQUES ET TOILES
TENDUES

RESPONSABLE

F. BECQUELIN

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement
30

Modalité
pédagogique

Cours : 1.5 h

TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité
pédagogique

TD : 2 h

Sem. Semaine

49 3.5

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Cette UE reprend les bases de la RDM acquises en licence et les approfondit autour d'exemples concrets notamment tirés de l'architecture navale. Les étudiants apprendront à utiliser pour cela des outils graphiques, mathématiques et informatiques.

CONTENU

0-Rappels de Mathématiques et Géométrie.
1-Principe Fondamental de la Statique, Équilibre des forces et moments.
2-Résistance des matériaux, généralités.
3-Déformation, Notion d'inertie et de raideur.
4-Tension, Cisaillement, Flexion et Torsion.
5-Plaque soumise à une pression uniforme.
6-Flambement. Tenue d'un mât haubané.
7-Introduction aux matériaux composites.
Applications grâce à des méthodes analytiques et graphiques.
Utilisations des logiciels RDM6, Rhino et Grasshopper.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

3.5 h Hebdomadaire, 1.5h de cours et 2 h de TD sous forme de suivi individuel et collectif, pendant 14 séances, soient = 49 h

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Exercices, fichiers informatiques, devoirs surveillés.

S7
M.7.2 – CT713

COURS DE CONSTRUCTION 1
STRUCTURES LÉGÈRES/ CONCEPTION - FABRICATION

RESPONSABLE

Y. MAHIEU

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

Nbr d'étudiants pour cet enseignement
30

Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité pédagogique
TD : 2 h

Sem. Semaine
49 3-5

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Personne aujourd'hui ne conteste la nécessité de ne pas dilapider nos ressources. La réponse courante qui occulte les autres consiste à utiliser des matières renouvelables.

Pourtant, le fait d'utiliser le minimum de matière peut constituer aussi une réponse.

Ce cours a pour objectif d'instruire les rapports entre structure et forme, dans une optique minimaliste du point de vue de la matière.

Ce «minimalisme de la matière» n'implique pas un minimalisme formel.

CONTENU

La première moitié du semestre :

Un ensemble de cours + td proposera essentiellement via la manipulation d'étudier un large panel de systèmes structuraux.

Les cours comprendront notamment les thèmes suivants

Degrés de liberté.

Forces, prétension et autotendants.

Funiculaires, antifuniculaires filaires et continus.

Membranes tendues.

Classification des surfaces, courbures et efficacités structurelle.

Dimensionnement, géométrie variable et économie de matière.

Bio/géo-inspiration.

La seconde moitié du semestre :

Cette seconde partie du semestre sera dédiée à la création de prototypes par groupe de 2 étudiants.

Durant cette phase, des minicours seront «improvisés» en fonction des projets.

Les maquettes physiques des TD et à fortiori les prototypes de la seconde partie du semestre seront démonstratifs des comportements statiques ou éventuellement dynamiques avec une modélisation correcte des liaisons.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours + TD puis pédagogie de projet.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : présence, rendu des TD, réalisation d'un prototype, participation : 60%

Examen final : présentation d'un dossier «TD et prototype» + QCM 40%

M.7.2 – Techniques de représentation (au choix)

CODE	ENSEIGNEMENTS	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
TR701	INITIATION AU DESIGN (ARCHITECTURE NAVALE,OBJET...)	P. HANNEQUIN, P. VÉRITÉ
TR702	LA MAQUETTE POUR CONCEVOIR	J.BERGNA, O.DROUIN, A.RAYNAUD
TR703	MODÉLISATION ET RESTITUTION DE L'ARCHITECTURE	L. MARIANI, A. MORAND
TR704	MODÉLISATIONS SURFACIQUES ET PARAMÉTIQUES	F. GUÉNA, T. CIBLAC, J. LETOURNEUR
TR705	OUTILS D'ANALYSE ET DE REPRÉSENTATION SPATIALE	D. HAMANI
TR706	CONCEPTION ET RÉALISATION D'OBJETS EN BÉTON UHP MOULÉ	T. MALIKIAN
TR707	REPRÉSENTATIONS ET PRÉSENTATIONS DU PROJET ARCHITECTURAL	C. PAPIN
TR708	OPTION PHOTO	H. JÉZÉQUEL
TR709	LES OUTILS INFORMATIQUES	D. BEAUTEMS
TR710	UNE MAQUETTE NUMÉRIQUE URBAINE AU SERVICE DE L'ARCHITECTE	F. COUSSON
TR711	PROTOTYPE DE SCULPTURE CINÉTIQUE	C. PAPIN
TR712	PRATIQUES DE RELEVÉ ARCHITECTURAL	D.BEAUTEMS, R.HUNEAU
TR713	LE DESSIN ET LA MODÉLISATION DES FORMES COURBES, COQUES ET TOILES TENDUES	D. GUICHARD
TR714	INITIATION À LA MODÉLISATION PARAMÉTRIQUE	F. GUÉNA
TR715	PHILOMÉDIA	R. KENLEY, B. SEGERS

S7

M.7.2 – TR01

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

P. HANNEQUIN
P. VÉRITÉ

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.50

Modalité
pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE :14

Sem. Semaine
49 3.5

Travail personnel : 21

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION

INITIATION AU DESIGN (ARCHITECTURE NAVALE,OBJET...)

OBJECTIFS

A partir d'une problématique choisie par l'étudiant (propre à un groupe de projet) ou un thème proposé par l'enseignant (voilier), l'objectif à travers le monde de l'objet par rapport à l'architecture, est de pouvoir critiquer sa démarche (croisées des champs, rapport d'échelles) en amont de la mise en forme et de pouvoir ensuite utiliser des outils adaptés au projet et à la maîtrise des formes courbes (le plan de forme utilisé en architecture navale par exemple).

CONTENU

Il s'agira de renforcer la démarche personnelle et d'apporter des capacités de mise en forme (maîtrise des outils littéraires, graphiques et informatiques).
-Cours sur l'histoire du design (périodes, mouvements) et son rapport à l'architecture.
-initiation et approfondissement d'un modèleur 3d (rhinocéros) comme outil pertinent dans la maîtrise de la conception: Travail sur des objets types (se familiariser avec les formes courbes)

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

écrits
croquis
mise en forme 3d

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

contrôle continu ; 50%
Travail de recherche sur un designer ou mouvement (dossier A4)
examen final sous forme de rendu de projet

S7

M.7.2 – TRo2

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

O. DROUIN
J. BERGNA
A. RAYNAUD

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.50
Nbr d'étudiants pour
cet enseignement : 36
Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE : 14

Sem.	Semaine
49	3-5

Travail personnel : 21

**TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION
LA MAQUETTE POUR CONCEVOIR**

OBJECTIFS

« La main qui pense » Juhani Pallasmaa.
Pour une approche sensible et technique de la maquette en volume.
Cet enseignement a pour objectif de marquer notre volonté de réhabiliter le travail de la main dans la représentation du Projet d'Architecture. Il permet d'appropriiser la matière pour qu'elle exprime un concept spatial, voilà notre inclination.

CONTENU

A travers la réalisation de maquettes, nous aborderons des échelles, des techniques et des matériaux différents.
Ces réalisations montreront tout leur potentiel pédagogique en obligeant l'étudiant à opérer une synthèse entre plan, coupe et élévation, en développant chez lui un sens de la structure, en l'incitant à adopter une stratégie dans le choix d'un mode opératoire, à maîtriser tout un outillage spécifique, à développer une sensibilité au pouvoir évocateur d'une matière pour simuler un matériau, bref à prendre conscience, par la mise en scène globale du projet, de la cohérence du parti architectural sous-jacent.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les étudiants travailleront en équipes ou individuellement suivant les 3 ou 4 sujets choisis.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu.

S7
M.7.2 – TR03

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

L. MARIANI
A. MORAND

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.50

Modalité
pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE :14

Sem. Semaine
49 3.5

Travail personnel : 21

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION
MODÉLISATION ET RESTITUTION DE L'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Offrir une approche approfondie de l'informatique graphique, c'est à dire acquérir une maîtrise suffisante de l'outil informatique pour pouvoir laisser libre cours à son imagination. L'ordinateur n'est pas réducteur des formes et de la géométrie parce qu'il n'emploie que des primitives graphiques, c'est un usage superficiel de ses possibilités qui entraîne souvent cette réduction.

CONTENU

1 - Panorama sur le matériel informatique

Description des composantes matérielles des systèmes graphiques, les moyens d'entrée : souris, tablettes scanners, caméra, les moyens de sortie (écrans, table traçante, imprimante laser, photo, vidéo...).

2 - Initiation aux techniques 2D

La majeure partie de cet enseignement vise à faire acquérir aux étudiants une pratique «correcte» de la modélisation de l'architecture sur ordinateur. Cette expérience est basée essentiellement sur la pratique et sera accompagnée d'exposés sur les méthodes d'organisation et de gestion informatique de grands projets.

3 - Projet personnel

C'est à travers le choix et la modélisation complète d'un projet personnel que les étudiants pourront tester les limites des logiciels et des outils de représentation informatique. Une première étape consistera à réunir les documents permettant la saisie des formes géométriques du projet. Cette étape comportera une recherche de plans dans les archives de l'architecture et si nécessaire un relevé sur le terrain. Ensuite, après une formation de base aux techniques de la 3D, on testera des outils de modélisation et d'animation spécifiques à l'architecture.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours magistraux et TD :

- panorama sur le matériel informatique ;
- initiation aux techniques 2D ;
- projet personnel.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 100%.

S7

M.7.2 – TR04

ÉQUIPE

ENSEIGNANTE

F. GUÉNA

T. CIBLAC

J. LETOURNEUR

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

0.50

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :20

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité

pédagogique

Cours : 1.5 h

TD : 2 h

Sem. Semaine

49 3-5

Travail personnel : 21

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION

MODÉLISATION SURFACIQUE

OBJECTIFS

Il s'agit d'apprendre à utiliser à la fois des maquettes physiques et des maquettes numériques pour imaginer, concevoir et représenter des formes de bâtiments aux surfaces complexes.

CONTENU

Outre l'apprentissage des systèmes de modélisation surfacique et de fabrication assistée par ordinateur, cet atelier permet l'expérimentation des « passages divers » et/ou allers-et-retours de la maquette physique à la maquette virtuelle et vice-versa. Il s'agit de produire différents types de maquettes - physiques et virtuelles - utiles à la conception d'un projet, en vue de s'armer de savoirs et savoir-faire pour se construire de nouvelles démarches de projet. Il s'agira, à partir de croquis faits à main levée en atelier, de produire une maquette en fil de fer ou en terre et de la numériser à l'aide d'un dispositif de saisie - le MicroScribe -. La numérisation servira de support à la modélisation surfacique d'un projet avec le logiciel Rhinoceros. Cette modélisation sera travaillée de manière à être transmise à une machine à découpe laser afin de produire un modèle physique du projet.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Introduction aux formes complexes de l'architecture Réalisations de maquettes physiques. Cours théoriques sur la modélisation informatique des courbes et des surfaces. Travaux dirigés sur le modeleur surfacique Rhinocéros. Digitalisation des maquettes physiques avec le dispositif de saisie MicroScribe. Modélisation surfacique des maquettes à partir des données brutes (courbes, points). Transmission des données à une machine à découpe laser

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu.

Dossier descriptif et réflexif des différentes étapes de l'atelier.

S7

M.7.2 – TR05

RESPONSABLE

D. HAMANI

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération : 0.50

Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 20

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique

Cours : 1.5 h

TD : 2 h

Sem. Semaine

49 3-5

Travail personnel : 21

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION

SIG : OUTIL D'ANALYSE ET DE REPRÉSENTATION SPATIALE

OBJECTIFS

Le Système d'Information Géographique est un système informatique permettant, à partir de diverses sources (plans, cartographies, images satellites, photos aériennes, etc.), de rassembler, d'analyser, d'élaborer et de présenter des informations localisées géographiquement, contribuant notamment à la gestion de l'espace. Cet enseignement a pour objectif de familiariser les étudiants avec les techniques d'analyse et de représentation spatiale en utilisant les SIG qui offrent de nombreuses applications. Plusieurs problématiques sont abordés et traités, comme par exemple le choix et la localisation du meilleur site pour l'implantation d'une structure touristique, la planification urbaine (cadastre, POS), l'étude des problématiques environnementales, etc.

CONTENU

Cet enseignement se déroule en combinant des cours théoriques et des productions d'étudiants qui portent sur :- Introduction aux Systèmes d'Informations Géographiques.- Présentation des principes de la télédétection.- Présentation des étapes de mise en place d'un SIG.- Analyse et traitement d'images satellites et de photos aériennes. - Traitement de données cartographiques (plans cadastraux, voiries, réseaux, etc.). - Travaux dirigés en utilisant les logiciels Idrisi 32 et ArcGis/ArcView. La finalité de cet enseignement est d'amener les étudiants à produire des cartes d'analyse spatiale (intégrer les informations, visualiser des scénarios, résoudre des problèmes complexes et proposer des solutions pertinentes). La représentation des résultats est généralement en deux dimensions, avec un rendu 3D ou une animation présentant des variations temporelles sur un territoire.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'enseignement est dispensé sous forme de cours magistral de 1h30 et de TD de 2h hebdomadaires en salle informatique. Exercices et travail personnel en utilisant le logiciel Idrisi 32 pour le traitement des cartes satellites et photo-aérienne, ainsi que le logiciel Arcgis/Arcview pour l'analyse des données vectorielles et des bases de données.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 50%

Examen en fin de semestre : 50%

S7

M.7.2 – TRo6

RESPONSABLE

T. MALIKIAN-BORENSZ
D. MAGNAC

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.50

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique

Cours : 1.5 h

TD : 2 h

Sem. Semaine

49 3-5

Travail personnel : 21

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION

**CONCEPTION ET RÉALISATION D'OBJETS EN BÉTON UHP
MOULÉ**

OBJECTIFS

Passage de la conception à la réalisation, du dessin à la fabrication.
Concevoir un objet répondant à des contraintes de fonction et de fabrication dans un matériau donné et sa réalisation en grandeur réelle.

CONTENU

Le cours comporte deux phases : la conception et la réalisation. On découvre un matériau, ses possibilités et sa mise en œuvre; chaque étudiant conçoit un objet répondant à des contraintes définies (fonctionnalités, ergonomie, facilité de moulage, esthétique...). Après mise au point, on réalise un prototype.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

14 séances de trois heures et demie. Le moule est réalisé à l'atelier de maquettes. Déplacement dans un atelier spécialisé pour le moulage et le démoulage du prototype.

Travail individuel: Croquis de recherche, dessins descriptifs de l'objet et de son moule (plans, coupes, axonométries...) documents nécessaire à la compréhension et la fabrication de l'objet, une ou plusieurs maquettes.

Travail collectif: dessin du moule du prototype, un moule, un prototype une plaque de présentation des phases de la réalisation (photos, explications, description, compte rendu...).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu et rendu de travaux. Pertinence du projet et qualité du rendu, assiduité, participation.

S7

M.7.2 – TR07

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION REPRÉSENTATIONS ET PRÉSENTATIONS DU PROJET ARCHITECTURAL

RESPONSABLE

C. PAPIN
C. SARAIVA

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.50

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement : 20

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité
pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

Sem. Semaine
49 3.5

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

L'objectif pédagogique de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'aborder parallèlement différents types de représentations de l'espace afin d'établir des correspondances entre tous les outils informatiques 2D et 3D, les animations virtuelles et la vidéo pour représenter et communiquer un projet. L'approche multimédia des représentations permet une cohérence entre les idées et l'imagination (documents réalisés à la main, images de synthèse, films virtuels 3D, vidéo) en architecture.

CONTENU

Notre thème de travail cette année: Exploration du rapport entre nature et architecture.

Afin de sensibiliser les étudiants aux nouveaux moyens de conception en architecture ; appréhender ses changements au regard des enjeux environnementaux; prendre conscience de l'évolution de l'architecture à venir.

- La nature a toujours été une source d'inspiration pour l'architecture. Elle s'est exprimée très largement à la fin du XIXe dans la production de l'art nouveau en France (Jugendstil en Allemagne, Liberty en Italie, Modern Style dans les pays anglo- saxons, Modernismo en Espagne. Les motifs empruntés à la nature sont nombreux : fleurs, coquillages, animaux, insectes, ... et les formes deviennent plus organiques. Néanmoins, il s'agit de décor ou d'ornementation avant tout

- L'arrivée de l'informatique et ses performances ont permis d'étudier les systèmes du vivant et de les simuler

- Au cours des 20 dernières années le débat sur une architecture plus respectueuse de l'environnement nous conduit à nous questionner sur une relation nouvelle entre nature et architecture.

- Dans la nature forme, structure, fonction ne sont pas séparées... c'est une même chose. Les nouveaux outils de conception paramétrique, utilisés dans la production architecturale ont permis de créer des objets qui s'inspirent de la nature : le biomimétisme.

- Derrière le terme, il y a surtout le mythe de pouvoir créer un objet qui réagit à son environnement, un objet plus proche de la nature en somme.

Ce courant s'est emparé de l'architecture, dans ses morphologies, dans ses structures.

- On peut construire aujourd'hui des édifices réactifs à leur environnement, on projette dans un horizon plus lointain des édifices capables d'évoluer en fonction de leur environnement.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Des exercices progressifs permettent l'apprentissage des logiciels suivants:

- bases de 3D Studio: modélisation, lumières, matériaux, animation, production d'images de synthèse et de films 3D

- bases d'After Effects pour réaliser une vidéo d'une minute environ (avec l'incrustation de personnages filmés sur fond vert (en liaison avec le labo vidéo). et les notions suivantes:

- Conception d'un story board, travail sur le rythme des animations, sur les scénarios.

- Réalisation de documents multi média de présentation du projet d'architecture.

Cette année, le festival d'architecture de la ville d'Orléans, Archilab se consacre à cette thématique des systèmes du vivant. Une occasion unique pour les étudiants de découvrir les démarches prospectives relatives à ce sujet. Aussi, un déplacement est prévu à Orléans, le jeudi 24 octobre. L'inscription à ce module sous entend que les étudiants assistent impérativement à cette journée.

D'autre part, les étudiants qui s'inscrivent dans ce cours doivent connaître un logiciel de traitement d'images: Photoshop ou Illustrator et avoir des notions de modélisation 3D.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Dossier papier pour le scénario et rendu final sous forme d'une vidéo d'une minute environ.

1/3 note: Présentation d'un story board

2/3 note: Présentation finale du film réalisé

S7

M.7.2 – TRo8

RESPONSABLE

H. JÉZÉQUEL

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération : 0.50

Nbr d'étudiants pour cet enseignement : 30

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique

Cours : 1.5 h

TD : 2 h

Sem. Semaine

49 3.5

Travail personnel : 21

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION

OPTION PHOTO

OBJECTIFS

Cet enseignement propose d'acquérir les connaissances essentielles pour la pratique de la photographie. Mais la technique n'est pas un but en soi et doit permettre à l'étudiant de faire à partir de là, ces choix afin de construire son propre regard et de produire ses images. La pédagogie est axée sur des exercices pratiques qui permettent donc, à l'étudiant, d'acquérir une autonomie et une aisance technique suffisante dans la réalisation de ces projets photographiques et de développer sa propre critique face aux flux d'images auquel il est soumis.

CONTENU

L'enseignement de la photographie repose sur trois axes.

1 - Acquisition d'une technique photographique sur les bases de la technique argentique (en noir et blanc) et du traitement de l'image en photographie numérique. L'apprentissage de la technique et de ses usages doit viser une approche qualitative, qu'il s'agisse de travailler avec la technologie du numérique ou celle de l'argentique.

2 - Découverte de l'histoire de la photographie depuis le XIXe siècle jusqu'aux pratiques contemporaines par le biais de courts exposés. La photographie se situant, par nature, à la croisée des chemins permettra à l'étudiant de s'ouvrir à l'interdisciplinarité tant au niveau des médiums que des idées (histoire, politique, esthétique) et des sciences (sociologie, géographie, etc.).

3 - Atelier, travaux dirigés. Durant le cours, l'étudiant est amené à réaliser des exercices, faire des expérimentations ou présenter un court exposé (lecture d'image ou monographie de photographes ou artistes utilisant la photographie).

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les cours ont lieu chaque semaine à l'atelier photo ou sur des lieux de rendez-vous extra-muros.

1 - Exercices continus durant le cours

2- L'étudiant développe un projet personnel en utilisant la technique qui lui convient le mieux, et présente ce travail sous forme de tirages originaux (exposition), livre-objet ou projection.

Il est recommandé à l'étudiant d'apporter, dès le premier cours, son propre matériel photographique (argentique et/ou numérique).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 50%

Contrôle terminal : 50%

S7

M.7.2 – TR09

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION LES OUTILS INFORMATIQUES

RESPONSABLE

D. BEAUTEMS

OBJECTIFS

L'objectif de cet enseignement est de développer un site web à l'aide d'un ou plusieurs logiciels ou environnements informatiques.

L'élaboration de ce site web sera complétée par des interventions sur les logiciels de conception de projets, ainsi que sur les logiciels de calcul d'images réalistes. Le but est de valoriser en « ligne » le travail de l'élève, à travers ses projets personnels et scolaires, autour d'un site commun.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.50

CONTENU

Enseignement de différents logiciels de développement de sites et de conception/rendu de projet.

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité
pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices successifs permettant d'arriver à la mise en ligne d'un site personnel.
Travaux personnels de recherche et de mise en forme.

Sem. Semaine

49 3.5

Travail personnel : 21

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu, projet à réaliser pendant le cours du semestre.
Rendu final.

S7

M.7.2 – TR10

RESPONSABLE

F. COUSSON

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION

UNE MAQUETTE NUMÉRIQUE URBAINE AU SERVICE DE L'ARCHITECTE

OBJECTIFS

THÉMATIQUES

La présentation d'un projet de construction mobilise inévitablement l'outil informatique pour convaincre facilement et rapidement les décideurs. Ainsi, la Réalité Virtuelle permet aujourd'hui de simuler la visite d'un bâtiment (avant même sa construction) voire d'interagir avec certains éléments qui le composent. Pourtant, cette approche porte en elle toute la problématique du domaine : rendre réaliste ce qui n'existe pas encore dans un environnement qui est.

RÉALITÉ VIRTUELLE OU RÉELLE VIRTUALITÉ

Malgré les études publiées ces dernières années sur le virtuel, il semble qu'il subsiste, quant au mot, des questions d'ordre sémantique, et quant au concept, des difficultés d'ordre épistémologique. Ces questions et ses difficultés sont liées aux rapports complexes qu'entretiennent la chose virtuelle, d'une part, le virtuel d'autre part, avec l'actuel et le non-actuel. Virtuel était un adjectif. En quelques années, l'épithète a enflé au point de devenir un substantif. À la fin des années 80, on s'est mis à parler d'images virtuelles, puis d'objets virtuels, puis d'agents virtuels. Ceux-ci, par leur nombre et leur complexité augmentant, se sont mis à peupler des environnements virtuels, voire des mondes virtuels. Par la suite, l'expression équivoque de réalité virtuelle s'est répandue et aujourd'hui, on parle du virtuel comme on dit le réel. Le mot de virtuel qualifiait une forme, il désigne aujourd'hui une substance. Le virtuel était la modalité de la chose en puissance, il devient celle de la chose en acte. En un mot, le virtuel s'est actualisé, le virtuel est devenu actuel.

ARCHITECTURE PRÉSENTÉE OU REPRÉSENTATION D'UNE ARCHITECTURE

Quelque soit l'échelle de l'architecture sur laquelle on travaille la problématique reste la même : La représentation du virtuel vers une représentation du réel, l'imaginaire devient alors une construction concrète, une maquette, un prototype, une image, ou bien le contraire, la représentation de l'existant vers un monde représenté, et là, le construit devient alors potentiel, conditionnel, représenté. Pour accroître le réalisme de l'expérience immersive, plusieurs facteurs doivent être pris en compte tout au long du processus de construction d'un environnement virtuel. Outre la qualité des phases de modélisation, d'habillage et d'éclairage d'une scène, il est également nécessaire d'identifier dès le début les aspects dynamiques et réactifs de l'environnement virtuel. C'est par l'étude urbaine d'un site et la réalisation d'un projet architectural dans celui-ci, que cette problématique sera énoncée et traitée.;

CONTENU

Reconstruction des données

Il s'agit tout d'abord de reconstruire la ville (villes, quartiers, bâtiments ...), au travers d'une démarche d'analyse urbaine. Celle-ci se fait avec tout le groupe d'étudiant et avec un travail individuel.

La lecture de la ville se fait alors en plans, coupes, façades sur un outil de CAO/DAO à l'aide d'images numérisées (plan ou photos, photo aériennes...) et de données vectorielles (cadastre au format DWG, DXF, données SIG).

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les données historiques subissent le même traitement. L'ensemble mis en commun constitue une base de données sur la ville disponible à chaque étudiant. Chacun en fait une synthèse dans un format numérique compatible pour tous (format PDF). Vient alors la reconstruction en 3D de la ville : Tout commence avec l'étude des principes de saisie informatique en vue d'une lecture de la ville sur écran en 3 dimensions et en temps réel. L'apprentissage de logiciels adaptés, de mode d'interprétation informatique du réel, des fondements de la réalité virtuelle côtoie alors la mise en forme de la ville.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités du contrôle continu seront définies à la rentrée.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération : 0.50

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique

Cours : 1.5 h

TD : 2 h

Sem. Semaine

49 3.5

Travail personnel : 21

S7

M.7.2 – TR11

RESPONSABLE

C. PAPIN
C. SARAIVA

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.50

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
20

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

Sem.	Semaine
49	3-5

Travail personnel : 21

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION

PROTOTYPE DE SCULPTURE CINÉTIQUE

Semaine intensive du 9 au 14 février 2015

OBJECTIFS

Sensibiliser les étudiants à l'art cinétique, travailler sur les notions de vision, d'espace, de lumière et de mouvement propres à l'art cinétique

CONTENU

En 2013, Paris a fêté un siècle d'art cinétique. Ce mouvement artistique s'est exposé au Palais de Tokyo avec les oeuvres de l'un des maîtres : Le Parc, fondateur du GRAV (groupe de recherche d'art visuel), au centre Pompidou avec Soto, un autre maître du renouveau cinétique, et enfin au Grand Palais avec l'exposition « Dynamo ! Un siècle de lumière et de mouvement ».

Dans le catalogue de l'exposition, Serge Lemoine, son commissaire général, écrivait : « Au cours du XXe siècle, l'art a changé : il a changé de nature, il a changé de forme, il a trouvé de nouveaux moyens, il s'est fixé d'autres objectifs. Plutôt que d'être représenté, l'espace va être utilisé, investi, devenir le sujet même de la création. Il s'agit de le structurer ou de faire disparaître ses limites ; il est saturé de lumière ou au contraire plongé dans l'obscurité, on cherche à l'habiter ou à le rendre impraticable. »

Stéphane Renault, journaliste, critique et historien d'art a écrit le 30 Mai 2013 : « Suivant leurs illustres prédécesseurs, nombreux sont les plasticiens contemporains qui, à leur tour, créent, interprètent, défrichent, ouvrent de nouveaux horizons dans ce champ d'expérimentation autour de l'espace et de la lumière. Autant d'artistes dont les pièces, dispositifs, installations, sont rassemblés et entrent en résonance tout au long du parcours de l'exposition. « Corridor lumineux inaccessible » de Bruce Nauman ; « Cherry » ou « Awakening » de James Turrell, plongeant le visiteur dans une « ambiance colorée immatérielle » ; « habitacle de miroirs et de glaces sans tain qui perturbe la continuité spatiale » de Dan Graham ; néons de Dan Flavin ; labyrinthe en rotation de Jeppe Hein ; oeuvres de Philippe Decrauzat, Ann Veronica Janssens, Xavier Veilhan, Laurent Grasso, Anish Kapoor, Saâdane Afif, Evariste Richer, Yayoi Kusama, Timo Nasseri, Carsten Höller, John Armleder pour ne citer qu'eux.

A travers des formes d'expression multiples, tous partagent une même volonté de questionnement, enclins à susciter la perte de repères dans l'espace, un trouble visuel et sensoriel. Pour certains, il s'agit de créer des environnements. Dans un rapport fusionnel, ces installations immersives intègrent l'observateur dans l'oeuvre. L'idée de dématérialisation y est présente, au profit d'un espace, d'une lumière, d'une atmosphère, d'une durée. »

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

A l'ère des progrès dans la domotique, dans les nouveaux matériaux, à l'aide d'outils informatiques de plus en plus performants, cette semaine intensive a pour but de travailler sur les notions de vision, d'espace, de lumière et de mouvement propres à l'art cinétique, ceci afin de produire un prototype de sculpture cinétique où le spectateur deviendrait un partenaire actif.

Pendant la semaine intensive, les cours After Effect sont dispensés afin de produire une vidéo

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu et rendu final sous forme d'une vidéo de 1 minute.

ACQUIS

Les étudiants qui s'inscrivent dans ce cours doivent connaître un logiciel de traitement d'images: Photoshop ou Illustrator

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION PRATIQUES DE RELEVÉ ARCHITECTURAL

RESPONSABLE

D.BEAUTEMS
R.HUNEAU
D.HAMANI
P.BOISSY

OBJECTIFS

Dans la démarche de restitution de l'existant, nous sommes souvent confrontés à des problèmes qui sont liés aux pratiques du relevé et de la représentation en architecture.

À travers l'apprentissage et l'exercice des différentes techniques de relevé, l'objectif est d'analyser, restituer et représenter un édifice existant et de mettre en valeur son intérêt patrimonial ou singulier. De manière concrète, il s'agit de confronter les techniques manuelles (dessin, croquis,..) et numériques utilisées dans le relevé architectural (théodolite, Photomodélisation, laser-scanner 3D) mais aussi de réfléchir à leurs utilisations pour la restitution des bâtiments et des monuments. Nous souhaitons enseigner aux étudiants les différentes pratiques du relevé pour la restitution patrimoniale qui fait intervenir l'ensemble des connaissances de différents champs disciplinaires.

Dans la pratique, cela consiste à effectuer le relevé de bâtiments ou de monuments historiques à l'aide des techniques manuelles et numériques, puis à produire différents types de représentations et rendus avec des niveaux de détails différents.

En prenant en considération les liens directs qui existent entre le relevé et la restitution du projet architectural, cet enseignement tente de :

- Expérimenter et maîtriser les pratiques de relevé architectural.
- Récupérer des informations permettant de restituer manuellement et numériquement le bâtiment étudié.
- Produire différents types de représentations du bâtiment : plans, façades, coupes, modèle 3D et détails.

CONTENU

Dans cet enseignement, nous abordons les différentes techniques de relevé architectural : manuel ; topographique à l'aide du théodolite ; photomodélisation ; scanner 3D.

Ainsi que les méthodes de modélisation appropriées à chacune de ces pratiques. L'acquisition de la maîtrise du relevé par ces différentes approches permet à l'étudiant d'en évaluer les avantages et les limites, ainsi que de choisir avec pertinence l'outil le mieux adapté à ses besoins.

En nous appuyant sur des études de cas réalisées par des professionnels, nous allons utiliser ces procédés pour relever des édifices (anciens ou nouveaux) dans leurs véritables dimensions puis de les restituer en plans, coupes, élévations et modèle 3D. Ce travail va être utilisé pour développer une étude, une restitution de parties endommagées ou détruites ou éventuellement un diagnostic constructif. Cet enseignement est rythmé par deux étapes principales : Campagne de relevés du bâtiment sur site. Analyse et dépouillement des données.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

- Cours magistral de 1h30 et de TD de 2h hebdomadaires en salle informatique.
- Interventions de professionnels dans le domaine pour présenter une approche pragmatique des thématiques étudiées.
- Répartition des étudiants en plusieurs groupes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Exercices et mini projet personnel en utilisant les logiciels de modélisation et de calcul. Restitution numérique 3D.

Fiche monographique et technique de l'édifice étudié.

Rendu d'un dossier à la fin du semestre qui présente : la démarche de travail, les hypothèses de restitution et de vérification, une analyse des avantages et inconvénient de chaque méthode. Contrôle continu : 50% Dossier personnel : 50%

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.50

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
25

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

Sem.	Semaine
49	3.5

Travail personnel : 21

S7

M.7.2 – TR713

RESPONSABLE

D. GUICHARD

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.50

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
30

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h
Sem. Semaine
49 3.5

Travail personnel : 21

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION

LE DESSIN ET LA MODÉLISATION DES FORMES COURBES, COQUES ET TOILES TENDUES

OBJECTIFS

La conception en architecture fait aujourd'hui largement appel à des outils logiciels de modélisation de plus en plus performants, et en liaison croissante avec la construction et l'exploitation. L'objectif de ce module est une présentation générale de ces outils, essentiellement dans le cadre de la conception. Les cours présenteront un panorama du domaine, en se référant parfois aux autres industries, et en se focalisant plus particulièrement sur le travail de l'architecte naval. Durant les travaux dirigés, des applications réelles seront traitées par les étudiants sur les outils logiciels disponibles à l'école (Rhino, Grasshopper, RDM6) en s'appuyant sur des exemples liés à l'architecture navale.

CONTENU

1. Présentation générale - La CAO - La modélisation géométrique - Présentation synthétique de Rhino3D et prise en main.
2. Manips simples courbes surfaces et volumes Rhino
3. La modélisation des courbes et surfaces - Nurbs, alternatives, structurations.
4. La modélisation d'une coque en forme - Cas général et points particuliers.
5. Le cas des coques en panneaux développables. Approches rapides et exactes.
6. La modélisation des structures tendues.
7. Grasshopper - Comment développer ses propres outils au service de la conception.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Croquis - Notes de calculs - Exercices - Fichiers informatiques.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de contrôle des connaissances seront définies à la rentrée.

S7

M.7.2 – TR14

RESPONSABLE

F. GUÉNA

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.50

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
20

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h

TD : 2 h

Sem. Semaine

49 3.5

Travail personnel : 21

TECHNIQUE DE REPRÉSENTATION

INITIATION À LA MODÉLISATION PARAMÉTRIQUE

OBJECTIFS

L'objectif pédagogique est de fournir aux étudiants les connaissances pour créer des modèles paramétriques en vue d'une assistance informatique à la conception.

CONTENU

Depuis quelques années on observe que la conception de nombreuses réalisations architecturales nécessite une part de modélisation paramétrique. C'est le cas chez Foster & Partners par exemple où le Specialist Modeling Group est chargé de développer, pour de nombreux projets de l'agence, des modèles paramétriques. Grimshaw & Partners, SOM, Gehry partners, Morphosis et bien d'autres agences utilisent aussi la modélisation paramétrique.

Un modèle paramétrique définit un espace morphologique qu'on peut explorer à partir de paramètres. Une combinaison de valeurs de paramètre produit une instance de forme qu'il est possible d'évaluer d'un point de vue technique. Les combinaisons de valeurs des paramètres peuvent aussi être déterminées par optimisation sur la base d'une fonction d'évaluation cible.

Cet enseignement est destiné à former les étudiants à la modélisation paramétrique sur la base de l'outil de programmation visuelle de Grasshopper (Plugin de modélisation paramétrique pour le logiciel de modélisation surfacique Rhinocéros).

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Chaque séance fournit un apport théorique et des exercices pratiques à réaliser en séance et en travail personnel inter cours. Un site internet, actualisé au fur et à mesure des séances, présente les concepts abordés et les exercices à réaliser.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Examen final et Contrôle continu.

RESPONSABLE

R. KENLEY
B. SEGERS

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.50

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
20

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique
CM : 21
TD : 28

Sem.	Semaine
49	3-5

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Décrire un territoire urbain à partir des perceptions et des sensations telles qu'elles nous sont données à voir par l'animation de l'image dans le cinéma. Introduction aux modes d'organisation de prises de vues et des bases de données visuelles. Constitution de séquences à partir des raccords possibles entre des points de vue distanciés dans le temps ou l'espace trouvés sur le territoire d'étude. Le montage comme producteur de sens narratif entre son, texte, image.

CONTENU

La connaissance des villes implique la construction de médiations : nos représentations sont toujours des constructions ou reconstructions (Jean Attali). Un corpus privilégié sera choisi dans les archives de l'INA et complété par des images prises sur les mêmes territoires aujourd'hui dans une logique comparatiste et de transformation. A partir de l'exploitation raisonnée de ce corpus par des techniques de montage, il est prévu de produire une animation multimédia. Une première phase consiste à établir une collection indexée issue du corpus. Dans une deuxième phase, des séquences seront fabriquées, mises en relation et orientées vers l'exploration de la forme visuelle du fait urbain à travers les enchaînements des espaces à double perception : films d'archives et images prises sur place. La dernière partie du travail consistera de la mise en relation narrative du travail sous le format DVD-VIDEO. L'ensemble de la production des étudiants sera présenté dans le WIKI OUARPO (ouvroir d'architecture potentielle) sous la direction de Bertrand Segers. Les sessions hebdomadaires comportent une présentation d'exemples qui permettent de déceler les qualités et le potentiel d'une pensée cinématographique en tant que mode d'expression spatial et temporel et des outils de représentation nécessaire au travail en cours et à venir ; l'enseignement ayant lieu en salle informatique, chaque session comporte une partie d'atelier avec des présentations par les étudiants du travail en cours.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Étapes : Recherche et collection de documents audio-visuels ; Prises de vue et de son sur le terrain ; Cartographier les territoires étudiés ; Fabrication d'animations à partir des matériaux ainsi produits à la recherche d'une intelligence narrative : site, récit, action. Proposition d'affiche pour l'animation vidéo et pour la présence en ligne.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

50% contrôle continu (assiduité et production régulière pertinente) 30% production 20% Jurys (présentation)

ACQUIS

Constituer une collection de matériaux multimédia raisonnée et la présenter sur le wiki. Techniques de prises de vue et de son, montage, assemblage des éléments de la collection. Maîtrise des formats de production vidéo et multimédia.

PRÉPARATION

Présentation de territoires et de projets. Développement des aspects narratifs présents dans le travail de l'architecte.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Projet M1P708

M.7.3 – Histoire, Sciences sociales et économie – 5 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIÉS	NBRE DE SEMAINES	NBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE	HEURES SEMESTRIELLES ENCADRÉES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEF	ECTS
			COURS					
M.7.3	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 1	14	28	28	2	14	0,50	5
	SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIE	14	28	28	2	28	0,50	
	TOTAL M.7.3		56	56	4	42	1	

OBJECTIF

Cette unité d'enseignement associe les enseignements d'histoire à ceux des sciences sociales de l'habitat, de la ville et de l'architecture. Il s'agit d'établir les multiples domaines de connaissances qui recoupent ces champs; histoire des techniques, des règles et des normes, épistémologie des savoirs-faire et des procédés, spécificités sociales et institutionnelles du secteur de la construction, etc.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

Les enseignements d'histoire se répartissent sur 2h hebdomadaires pendant 14 semaines et sont délivrés à toute la promotion. L'enseignement des sciences sociales et économiques est également délivré à raison de 2h hebdomadaires pendant 14 semaines à toute la promotion. Un jury d'unité d'enseignements se réunit en fin de semestre pour établir une évaluation globale du niveau atteint par l'étudiant en fonction des pondérations annoncées et décide de l'attribution des ECTS.

M.7.3 – Histoire

CODE	ENSEIGNEMENTS	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
HA701	HISTOIRE IMMÉDIATE D'UNE FIN DE SIÈCLE : L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE EN EXPOSITION	P. CHABARD
HA702	ART ET ARCHITECTURE APRÈS 1945 : QUELS (R) APPORTS ARTISTIQUES À L'ESPACE ARCHITECTURAL ET URBAIN	R. MATAR - PERRET
HA706	LE MUSÉE DANS LA VILLE. UNE RELECTURE CRITIQUE DE L'HISTOIRE	J. BASTOEN
HA707	L'ARCHITECTE ET LE VOYAGE D'INITIATION	M. GAIMARD
HA708	PETITES HISTOIRES DE LA MAISON INDIVIDUELLE ET DU LOTISSEMENT	M. BÉDARIDA

S7

M.7.3 – HA701

EQUIPE ENSEIGNANT

P. CHABARD

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

0.50

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique

CM : 2

Sem. Semaine

28

2

Travail personnel : 28

HISTOIRE 1

HISTOIRE IMMÉDIATE D'UNE FIN DE SIÈCLE : L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE EN EXPOSITIONS

OBJECTIFS

Croisant histoire des idées et histoire des objets, ce cours propose une histoire critique de l'architecture contemporaine vue à travers un prisme particulier : les principales expositions qui ont jalonné le dernier tiers du XXe siècle, du milieu des années 1960 jusqu'au tournant du XXIe siècle. Particulièrement nombreuses pendant cette période, ces expositions constituent un terrain d'observation privilégié des débats et des discours, des tendances et des tournants, des modes éphémères comme des transformations plus structurelles qui ont animés ce champ et dont l'architecture d'aujourd'hui est, de fait, l'héritière. Le cours traite notamment de la question de la "postmodernité", à la fois comme mode architecturale passagère et comme condition historique plus chronique. Par le biais d'une histoire critique, donc fortement thématifiée, ce cours tente d'explorer certains traits récurrents du rapport des architectes à cette "condition postmoderne". Les thèmes transversaux de ce cours sont : le rapport à la modernité (ou en tout cas à sa rhétorique); le rapport au temps (le présent, l'histoire, la mémoire, la mode, etc.) ; l'autonomie ou l'hétéronomie de l'architecture; l'architecture comme produit et l'architecture comme profession.

CONTENU

1. Introduction : historiographie et définitions disciplinaires de la notion de postmodernité (art, littérature, histoire, philosophie, etc.)
2. Architecture et culpabilité : crises du projet (B. Rudovsky, « Architecture Without Architects », New York, 1964)
3. De la disparition de l'architecture : les architectures radicales (E. Ambasz, « The new domestic landscape », New York, 1972)
4. Les ambiguïtés de la raison : l'architecture néo-rationnelle (A. Rossi, E. Bonfanti, et al., Architettura Razionale, Milan, 1973)
5. À la recherche du genius loci (« Roma Interrotta », Rome, 1978)
6. Présences de l'histoire : les usages du passé de l'architecture (P. Portoghesi, « La Presenza del Passato », Venise, 1980)
7. Réactions néo-modernes (P. Chemetov, « Modernité : un projet inachevé » et J. Nouvel, « Modernité ou l'esprit du temps », Paris, 1982)
8. Le dessin d'architecture surexposé (J. Dethier, « Images et Imaginaires d'architecture », Paris, 1984)
9. L'invention d'une nouvelle avant-garde (Ph. Johnson, M. Wigley, « Deconstructivist Architecture », New York, 1988)
10. Vers un nouveau classicisme (M. Culot, et al., « A Vision of Europe », Bologne, 1992)
11. Architecture phénoménales (T. Riley, « Light Construction », New York, 1994)
12. Les architectes du non-standard (F. Migayrou, « Architecture non-standard », Paris, 2004)
13. Actualités du postmodernisme (I. Flagge, « Postmodern Revisited », Francfort, 2004)

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours magistraux

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Examen oral : 100%.

Coopération et coordination avec d'autres UE

Le contenu de ce cours est articulé aux thématiques du séminaire « Critique et histoires de l'architecture ».

S7

M.7.3 – HA702

HISTOIRE 1

ART ET ARCHITECTURE APRÈS 1945 : QUELS (R) APPORTS ARTISTIQUES À L'ESPACE ARCHITECTURAL ET URBAIN

EQUIPE ENSEIGNANT

R. MATAR - PERRET

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à approfondir la réflexion sur les rapports entre histoire et projet ayant pour postulat que l'invention en matière d'architecture et de la ville ne peut se concevoir hors de l'histoire ou de la connaissance des théories et discours critiques que les pratiques des arts de l'espace suscitent. Le choix proposé en matière de thématique de cours entend accompagner l'étudiant dans le parcours d'approfondissement qu'il entame et lui permettre d'élargir le champ de ses références, de développer des outils méthodologiques et critiques en rapport avec la démarche engagée en séminaire

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération : 0.50

CONTENU

Dans une démarche à la fois chronologique et thématique, ce cours interroge les échanges entre art et architecture depuis la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours.

Après un bref retour sur l'autonomie de l'oeuvre moderniste (en déconstruisant cette « fiction » par l'analyse du white cube), le cours développe l'histoire de la « relocalisation » de l'oeuvre, depuis l'émergence des environnements et happenings jusqu'à l'oeuvre in situ. Diverses modalités de spatialisation de l'oeuvre sont ainsi exposées à travers l'étude des positions critiques qui les sous-tendent.

Dans une perspective réflexive, ces positions critiques sont envisagées comme permettant de lire une certaine construction (politique, idéologique) de l'espace architectural et urbain, comme le montrent les traversées photographiques et filmiques des territoires de la marge, ou bien la revisite récente de la modernité militante de la première moitié du XXe siècle

NBRE DE SEMAINE: 14

Modalité pédagogique
CM : 2

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours en deux parties : cours magistral et, en fin de séance, projection de documents d'artistes(entretiens, films)
1 visite d'exposition (ou 2, selon le programme des expositions)

Sem. Semaine

28 2

Travail personnel : 28

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Journal de bord (lu, vu, entendu)
Contrôle continu (présence et suivi du travail personnel)

S7

M.7.3 – HA706

EQUIPE ENSEIGNANT

J. BASTOEN

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.50

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique
CM : 2

Sem. Semaine

28 2

Travail personnel : 14

HISTOIRE 1

LE MUSÉE DANS LA VILLE; UNE RELECTURE CRITIQUE DE L'HISTOIRE

OBJECTIFS

Loin d'une histoire canonique de l'architecture des musées, ce cours propose une relecture thématique de l'histoire urbaine à travers l'observation critique des rapports entre les musées, l'espace urbain et l'espace public. On abordera ainsi leur rôle structurant, polarisant, régénérant, mais aussi leur tendance à se protéger de la ville.

CONTENU

- Le musée isolé dans l'espace urbain
1. Introduction. Vers l'autonomie architecturale du musée
 2. Le musée comme «cathédrale de la modernité urbaine»
 3. Le musée belvédère sur la ville
 4. Le musée dans les utopies urbaines
 5. Le musée-forum
 6. Le musée comme catalyseur de régénération urbaine (1/2)
 7. Le musée comme catalyseur de régénération urbaine (2/2)
 8. «L'effet Bilbao» : précédents, définition
 9. «L'effet Bilbao» : un paradigme en voie d'essoufflement
 10. Le musée contre la ville : oasis intra- et péri-urbaines

Le musée en système

11. Quartiers de musées : les modèles germaniques du XIXe siècle
12. Quartiers de musées : transpositions historiques et actualité
13. Musées et clusters culturels
14. Le musée dispersé, comme collection d'architectures

Eléments de bibliographie :

- Roland Schaer, L'invention des musées, Paris, Gallimard, Réunion des musées nationaux, coll. «Découvertes Gallimard», n°187, 2007, 143 p.
- Dominique Poulot, Une histoire des musées de France, Paris, La Découverte, collection La Découverte/Poche, 2008
- Paul Rasse, Les Musées à la lumière de l'espace public: histoire, évolution, enjeux, Paris, L'Harmattan, 1999, 238 p.
- François Mairesse, Le Musée, temple spectaculaire : une histoire du projet muséal, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2002, 215 p.
- Jesús Pedro Lorente, Les musées d'art moderne ou contemporain : une exploration conceptuelle et historique, traduit de l'espagnol par Julien Bastoen, Paris, L'Harmattan, 2009, 376 p.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cet enseignement sera dispensé sous la forme de 14 cours magistraux, illustrés par de nombreuses études de cas. Un travail individuel d'analyse sera demandé.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La note finale tiendra compte de l'assiduité (30%), de la note du travail personnel (30%) et de la note du partiel (40%).

ACQUIS

Notions d'histoire de l'architecture du XVIIIe au XXIe siècles.

S7
M.7.3 – HA707

HISTOIRE 1
L'ARCHITECTE ET LE VOYAGE D'INITIATION

EQUIPE ENSEIGNANT

M. GAIMARD

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.50

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique
CM : 2

Sem.	Semaine
28	2

Travail personnel : 14

OBJECTIFS

Ce cours se propose de nous interroger à propos des incidences du voyage d'initiation sur la formation de l'architecte, sa pensée et sa pratique. Il s'agira d'élaborer une réflexion sur l'apport fondamental que représente le voyage dans l'histoire de l'architecture moderne et contemporaine.

CONTENU

Dès l'avènement de l'époque moderne, les migrations, les déplacements ou les exils des artistes et des architectes esquissent les premiers traits d'une géographie complexe dont l'échelle ne cessera de s'amplifier au cours des siècles suivants. Il s'agira donc de rappeler la tradition du voyage d'étude comme profondément ancrée dans l'histoire de la formation et la culture des architectes occidentaux.

Ensuite, nous examinerons les itinéraires les plus emblématiques de l'époque contemporaine, comme par exemple les échanges transatlantiques à compter de la fin du XIX^e siècle qui donnent lieu à des transferts culturels déterminants pour la genèse et la définition de la modernité ou encore la portée des exotismes sur l'imaginaire des architectes. En nous appuyant sur des documents de tous supports (récits, relevés, journaux, carnets de croquis, films, etc.), nous aborderons quelques grandes figures de voyageurs tels Le Corbusier, Marcel Lods ou encore Pierre Parat.

Enfin, une vision critique devra interroger ce riche panorama culturel en constant devenir. À cet égard, la mondialisation, l'expansion des échanges et des interactions de tous ordres conduisent à une nécessaire redéfinition du tourisme savant : à l'heure de l'internationalisation du marché de l'architecture, quelles peuvent être encore les possibilités de régénération pour la création architecturale ?

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Langue du cours: français
langues de communication: français et anglais

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Partiel

S7

M.7.3 – HA708

EQUIPE ENSEIGNANT

M. BÉDARIDA

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.50

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique
CM : 2

Sem.	Semaine
28	2

Travail personnel : 14

HISTOIRE 1

PETITES HISTOIRES DE LA MAISON INDIVIDUELLE ET DU LOTISSEMENT

OBJECTIFS

À l'heure des logiques de marketing, du primat écologique et de la construction massive de maison, ce cours vise à interroger la fabrication de l'architecture au quotidien tout comme celle de l'urbain généralisé. Plutôt que d'opposer la ville à la suburbia, l'immeuble à la maison ne vaut-il pas mieux considérer l'architecture domestique du pavillon comme un contrepoint à interroger. En parallèle, on ne peut s'affranchir de repenser la place de l'architecte et de questionner le sort des communautés résidentielles par trop laissées aux seuls dess(e)ins des aménageurs ou autres lotisseurs.

CONTENU

Fondé sur une approche historique de l'habitat et du lotissement suburbains, le cours s'applique à repérer quelques moments clefs et dispositifs architecturaux majeurs de la villa romaine aux villas de la Renaissance, du cottage jusqu'aux prototypes maisons industrialisées (maisons Loucheur, usonniennes, package house, Levitt ou Phoenix, Case study de J. Entenza, ou les tentatives de Fuller, Prouvé, Pouillon').

Marquée par ses origines mythiques, la maison s'offre comme une alternative à l'habitat dense de la ville, un exutoire comme l'énonçait déjà Pline dans l'antiquité romaine. Elle est donc anti-urbaine ou, du moins, se voue initialement à célébrer la nature et le paysage. Ses dispositions en confrontation avec les usages vont se façonner en conséquence. Des typologies savantes sont créées et balayées depuis par les produits des constructeurs. Ces registres standardisés force l'architecte à s'interroger sur la place de la profession dans la production des maisons ordinaires. Et ce, à l'heure où ce type d'habitat est systématiquement promu, quelque soit le gouvernement, via l'objectif « tous propriétaire ».

S'en suit une analyse des lotissements et spécialement aux dispositifs morphologiques en regard avec la question de la nature. L'engouement pour le pittoresque dont témoigne la ville-parc puis comme la cité-jardin, provoque la mise au point de dispositifs de regroupement en unités composées dont seul subsiste des formes totalement dégénérées au sein de l'étalement urbain contemporain. La disparition avérée des formes urbaines usuelles et l'absence évidente d'urbanité pourraient-ils annoncer un travail de réinterprétation, de renouvellement ou de réinvention ?

Façonnant durablement les territoires, cette dissolution des logiques urbaines propre à l'étalement amène l'architecte à s'interroger sur le jeu des acteurs tout comme sur les conditions et les savoir-faire nécessaires pour intervenir dans un tel environnement en explorant rétrospectivement les expériences passées.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours magistral
langue du cours: français
langue de communication: français, anglais

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle des connaissances associé à une étude de cas.

M.7.3 – Sciences sociales et économie

CODE	ENSEIGNEMENT	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
SH701	HÉRITER DE LA VILLE DE DEMAIN	A. DE BIASE, I. IOSA
SH702	MÉTROPOLISATION, MONDIALISATION ET COSMOPOLITARISME	M. SAIDI SHAROUZ
SH703	LA MÉTROPOLE DES SCIENCES SOCIALES	E. AMOUGOU

S7

M.7.3 – SH701

EQUIPE ENSEIGNANT

A. DE BIASE

I. IOSA

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

0.50

1/3 PROMOTION

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité

pédagogique

CM : 2

Sem. Semaine

28 2

Travail personnel : 28

SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIE

HÉRITER DE LA VILLE DE DEMAIN

OBJECTIFS

Ce cours a pour objectif de cerner ce que signifie « hériter » d'une ville-capitale à l'heure de la mondialisation et des grands projets métropolitains, des alliances et des concurrences entre les villes et les divers acteurs qui les gouvernent. Comment l'héritage se transforme en ressource, mais aussi comment, parfois, il fait l'objet de controverses et de rééquilibrages entre les pouvoirs en place ou émergents.

CONTENU

L'idée d'hériter renvoie intrinsèquement à l'idée d'action dans la mesure où comme le proposait Patrick Geddes (1915), Heredity (hérédité), c'est ce dont l'on hérite passivement, Heritage (héritage), en revanche, c'est ce que l'on choisit d'hériter.

Une première partie de ce cours explorera de manière théorique les enjeux de l'acte d'hériter et les héritages - pris comme catalyseurs temporels qui permettent de tenir ensemble passé, présent et avenir - cela par le biais de deux cas d'études : le Grand Paris et Bucarest.

Dans le premier cas nous travaillerons autour de l'héritage des projections vers le futur que Paris a fait depuis le XVIIe siècle, autrement dit, il s'agit d'analyser comment Paris hérite de son futur. Cela nous semble nécessaire afin de comprendre l'origine, la construction et les transformations des imaginaires qui semblent, au présent, habiter le projet du Grand Paris. En d'autres termes, nous souhaitons étudier comment ce dernier construit - dans les faits et dans les fictions - des ponts entre passé, présent et avenir.

Le deuxième cas d'étude vise à décrypter la complexité du processus de démocratisation et de passage au capitalisme à l'Est de l'Europe et son impact sur les acteurs de l'aménagement, les espaces urbains et les sociétés. Il s'agira d'évaluer les ruptures et les continuités dans la conduite des projets majeurs entre les régimes successifs et d'éclairer les controverses qui accompagnent l'installation des emblèmes urbains au coeur des grandes villes.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Dans une volonté de créer des synergies entre la recherche et la pédagogie, en 2014-2015, cet enseignement sera organisé en partenariat avec le colloque international et interdisciplinaire « Conflits de mémoire et de représentations chez les acteurs du patrimoine urbain : perspectives européennes » organisé par l'UMR Lavue à l'ENSA Paris-Val de Seine les 10-13 décembre 2014. Ce colloque mobilisera de nombreux chercheurs, enseignants, étudiants et autres acteurs du monde professionnel et associatif de plusieurs pays européens autour de questions liées aux politiques patrimoniales et aux acteurs émergents de la patrimonialisation, cela dans une approche multi-échelles.

De ce fait, l'enseignement proposé articulera aussi bien des séances de CM, que des séances des TD et de méthodologie, ou encore des séances de participation active au colloque.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle est organisé en deux temps : 1/ un rendu intermédiaire les 5 et 12 novembre d'un dossier d'analyse comportant une revue de presse et une réflexion construite au sujet d'un héritage urbain faisant l'objet de négociations et de constructions d'image ; 2/ la présentation le 10 décembre d'un documentaire de 20 minutes (à réaliser en équipe) au sujet du même héritage.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Cours de projet P821 UE : M85

S7

M.7.3 – SH702

EQUIPE ENSEIGNANT

M. SAIDI SHAROUZ
L. LOPEZ

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.50

1/3 PROMOTION

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique
CM : 2

Sem. Semaine
28 2

Travail personnel : 28

**SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIE
MÉTROPOLISATION, MONDIALISATION
ET COSMOPOLITARISME**

OBJECTIFS

L'approche du phénomène de la métropolisation, de la mondialisation et du cosmopolitisme par l'analyse sociologique.

CONTENU

Etude des différentes écoles de la sociologie urbaine à travers des textes et des auteurs (Ecole de Chicago, sociologie française, critique de la mondialisation,...).

Etude d'un phénomène contemporain : la sociologie et l'anthropologie du métro terrain : le métro parisien

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Commentaire de textes
Enquête de terrain sur le métro parisien

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Exposée : 40%
Travail de terrain : 40%
Présence : 20%

S7
M.7.3 – SH703

SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIE
LA MÉTROPOLE DES SCIENCES SOCIALES

EQUIPE ENSEIGNANT

E. AMOUGOU

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.50

1/3 PROMOTION

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique
CM : 2

Sem. Semaine

28 2

Travail personnel : 28

OBJECTIFS

Développer un double regard sociologique et urbain sur les transformations contemporaines des villes et métropoles. L'internationalisation des villes permettra d'actualiser les débats sociologiques et scientifiques sur les enjeux sociaux, politiques et économiques des villes du premier et du second monde, des urbanisations formelles aux plus populaires.

CONTENU

Ce cours décline des grandes thématiques d'analyse de la ville et des espaces habités en mettant à en parallèle les constats, démarches et raisonnements qui guident la compréhension des mutations sociales dans les espaces métropolitains depuis Simmel et l'École de Chicago. Le cours est construit selon plusieurs entrées qui permettent de problématiser les rapports à la ville et les enjeux de mutation : division locale et internationale du travail et métropolisation ; mobilité résidentielle, migrations et insertion en ville ; citadinités et urbanités en face à face ; les acteurs visibles et non-visibles de la fabrication de la ville ; la ville comme acteur économique et comme vecteur d'internationalisation. Ces grandes entrées sont le support pour aborder des thématiques qui seront présentes dans les ateliers de projet et de séminaire, en tant qu'éléments de diagnostic ou d'évaluation : l'espace public et la sécurité en jeu ; la ségrégation revisitée ; les citoyens dans les nouvelles conceptions du renouvellement urbain et du projet.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Travaux demandés : Dossier original, dont le contenu aura été préalablement discuté avec l'enseignant.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Dossier : 60%

Présence : 40%.

M.7.4 – Séminaire 1 et optionnels initiation à la recherche

4 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIÉS	NBRE SEMAINES	NBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				HEURES SEMESTRIELLES ASSOCIÉES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEF	ECTS
			COURS	TD	PRJT	SMIN					
M.7.4	SÉMINAIRE 1	14				28		2	14	0,5	4
	SUIVI DE MÉMOIRE	14	28	21			21	1,5	14	0,25	
	OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE	14						2	14	0,25	
	TOTAL M.7.4		28	21		28	21	5,5	42	1	

OBJECTIF

Le mémoire est préparé sur trois semestres dans trois unités d'enseignement distinctes et consécutives (semestres 7, 8 et 9). Les enseignements directement consacrés à l'élaboration du mémoire (séminaire et suivi de mémoire) sont les UEM 7.4 (semestre 7), UEM 8.6 (semestre 8) et l'UEM 9.10 (semestre 9). A chacune de ces étapes l'étudiant est évalué sur la base d'un travail précis. La note obtenue pour le pré-mémoire en UEM 7.4 conditionne le passage dans l'UEM 8.6. La soutenance du mémoire d'étape de l'UEM 8.6 conditionne le passage dans l'UEM 9.10.

L'UEM 7.4 constitue donc la première unité d'enseignement consacrée au mémoire. Elle a pour objectif de préparer l'étudiant à une activité de recherche. Elle se compose d'un enseignement de séminaire, d'un temps de suivi de mémoire, et d'un optionnel obligatoire d'initiation aux démarches et méthodes de recherche pour le mémoire.

ENSEIGNEMENTS LIÉS, MAIS À VALIDER PLUS TARD

Les étudiants peuvent suivre dès le semestre 7 des conférences du soir qui abordent des questions transversales aux thèmes d'approfondissement proposés par l'école, et qui seront validés (en principe sur la base d'un nombre déterminé de comptes-rendus critiques) seulement à la fin du semestre 8 par les responsables du séminaire choisi.

Les étudiants peuvent également effectuer dès le semestre 7 un intensif pluridisciplinaire, pensé comme un projet à la temporalité spécifique (une à deux semaines) et au positionnement singulier au cours du parcours (le mois de septembre, l'inter-semestre, l'été...) ; une forme administrative autonome (projets regroupant des enseignants de différents champs de l'école, intensifs inter-école, workshops internationaux...) et un lieu d'apprentissage et d'expérimentation (cours intégrés, interventions de personnalités extérieures, déplacements, expositions...). Intégré au parcours d'approfondissement mais affirmant son autonomie, l'intensif pluridisciplinaire est l'occasion pour l'étudiant en master d'une expérience d'un temps et de lieux (physiques et sociaux) différents. Afin de permettre la plus grande liberté possible de dispositifs pédagogiques, les étudiants valident à la fin du semestre 9 un enseignement autonome d'un poids horaire de 49 heures qu'ils peuvent effectuer dans la temporalité des trois premiers semestres.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

À la fin de l'UEM 7.4 l'étudiant est évalué sur la base d'un pré-mémoire dont les caractéristiques sont les suivantes :

CONTENU

Une première définition du sujet et de la problématique (les questions que l'étudiant veut poser) en s'appuyant sur les textes de référence essentiels pour la thématique étudiée.

Une première reconnaissance du corpus, terrain ou des matériaux servant de support à l'étude pour en évaluer les contours et la faisabilité de la recherche. Une esquisse de méthode pour mener la recherche en UEM 8.6. Une bibliographie thématifiée.

Format : une quinzaine de pages, plus illustrations et annexes

(1 page ≈ 33 lignes de 90 signes avec 12 comme taille des caractères ≈ 3000 signes)

PARCOURS RECHERCHE

Même si au semestre 7 cette question ne semble pas prioritaire, il est important de comprendre dès le début du cycle master dans quelles conditions l'obtention d'une mention recherche peut et doit être préparée dans le cadre d'un parcours recherche.

Pour obtenir la mention recherche au diplôme d'architecte, un étudiant doit s'engager dans un parcours recherche dès le début de la 5^{ème} année. Il s'agit d'un parcours spécifique proposé sous la forme d'un optionnel en semestre 9 aux étudiants désirant poursuivre leurs études au delà du master dans une école doctorale.

Ce parcours fait l'objet d'un accord entre l'étudiant et un enseignant titulaire d'un doctorat du séminaire où l'étudiant est inscrit. Il fait l'objet d'une inscription particulière dans l'optionnel parcours recherche du semestre 9.

Conditions d'inscription : au terme du deuxième semestre du séminaire (fin du semestre 8), et à la suite d'un avis favorable délivré lors du jury de mémoire d'étape, un étudiant peut être admis à compléter l'initiation à la recherche reçue aux semestres 7 et 8 dans un séminaire par une formation approfondie à la recherche au cours du semestre 9. Celui-ci établit, en accord avec un enseignant docteur du séminaire où il est inscrit, un contrat de formation approfondie à la recherche pour le semestre 9.

Ce contrat présente un résumé du sujet de mémoire, ainsi que le nom du laboratoire de recherche dans lequel l'étudiant est encouragé à effectuer son stage de master. Ce contrat est soumis par l'enseignant et l'étudiant à une commission « parcours recherche » nommée par la CPR, et composé d'enseignants HDR et docteurs. Cette commission examine tous les ans en début d'année universitaire les propositions de contrat de formation approfondie à la recherche.

Validation : Pour valider le parcours recherche, l'étudiant admis dans un parcours recherche doit :

- valider l'optionnel parcours recherche (S9)
- valider son stage dans un laboratoire de recherche.
- produire un mémoire de recherche et le valider lors de la soutenance organisée par les enseignants du séminaire en fin du semestre 9.

Obtention de la mention recherche lors de la soutenance du PFE : Pour obtenir la mention recherche à son diplôme d'état d'architecte, l'étudiant devra valider son parcours recherche, puis soumettre son mémoire à la commission « parcours recherche » pour solliciter la présentation devant le jury spécifique habilité à décerner la mention recherche, organisant la soutenance conjointe du PFE et du mémoire (cf. articles 17 et 34 de l'arrêté du 20 juillet 2005).

M.7.4 – Séminaire thématique 1

CODE	ENSEIGNEMENT	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
ARTS ET ESPACES		
S701A	DÉMARCHES PLASTIQUES ET TERRITOIRES URBAINS 1	C. ASLAN, O. JEUDY, L. FALZON
S701B	SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE LA SCÉNOGRAPHIE UN ART DU LIEU	C. LECOEUR, M. MAZLOUMAN, B. PIGOT, J. GAUTEL
S714	ART, CINÉMA, ARCHITECTURE 1	S. NAVA, L. KIMMEL, V. JOUVE, H. REIP
ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUE		
S710	PRATIQUES CONSTRUCTIVES DU PROJET ARCHITECTURAL REGARD CRITIQUE ET PROSPECTIF 1	S. BALEZ, P. ALLUIN, D. HAMANI, V. POIRIER
ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE		
S704	PAYSAGE / S : FONDAMENTAUX	R. DEMARCO, O. JEUDY, S. ROUSSEL, C. ZAHARIA, P. HILAIRE, Y. NUSSAUME
S708	ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 1	A. TUFANO, I. IOSA
PATRIMOINE ET MUTATIONS		
S711	HISTOIRE ET PRATIQUES DES TRANSFORMATIONS DU CADRE BÂTI 1	K. BOWIE, V. NÈGRE
S712	MILIEUX HABITÉS (PHILOSOPHIE, ARCHITECTURE, URBAIN, ENVIRONNEMENT) 1: LIEUX ET MILIEUX, HÉRITAGES, CRÉATIONS ET RÉGÉNÉRATIONS	X. BONNAUD, C. YOUNÈS, D. REBOIS, E. ROPARS, A. TUFANO
THÉORIES ET CRITIQUES		
S707	CRITIQUE ET HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE DE LA VILLE 1	P. CHABARD, J. BASTOEN
S709	ACTIVITÉS ET INSTRUMENTATION DE LA CONCEPTION 1 (AIC)	T. CIBLAC, F. GUÉNA, D. HAMANI, C. LECOURTOIS
VILLE, HABITAT, SOCIÉTÉ		
S702	SÉMINAIRE APUS 1 ARCHITECTURE, PROJET URBAIN ET SOCIÉTÉS 1	E. AMOUGOU, P. BOUCHÉ, S. WACH- TER, B. WEBER, J. ZETLAOUI-LÉGER
S713	LA FABRIQUE SPATIALE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES DURABLES	C. PEDELAHORE, J. JAUPITRE
S703	ARCHITECTURE, FORMATIONS URBAINES ET HABITAT 1	M. BEDARIDA, J. HARARI, D. LEFRAN- ÇOIS

ARTS

ET

ESPACES

S7
M.7.4 – S701A

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

C. ASLAN
O. JEUDY
L. FALZON

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.65

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
25

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité
pédagogique
Cours : 1.5 h

TD : 2 h

Sem. Semaine

49 3-5

Travail personnel : 21

SÉMINAIRE 1
DÉMARCHES PLASTIQUES ET TERRITOIRES URBAINS 1

OBJECTIFS

Ce séminaire propose aux étudiants d'effectuer leur travail de mémoire à partir d'une pratique artistique menée dans un territoire urbain - pratique d'intervention matérielle à l'échelle 1 et pratique filmique de lieux urbains. Différentes démarches artistiques urbaines en amont du projet seront étudiées pour montrer comment celles-ci révèlent des imaginaires architecturaux, génèrent un potentiel d'interprétations quant à la vocation future d'un territoire.

CONTENU

Ce séminaire de recherche traite plus particulièrement des actions et expérimentations plastiques réalisées dans des friches urbaines, industrielles et portuaires, dans des territoires urbains ou périurbains en voie de requalification. Les étudiants sont aussi amenés à intervenir sur la matérialité physique de ces lieux en devenir pour susciter des imaginaires urbains, d'autres manières possibles de les habiter. La mise en situation d'un territoire et l'élaboration théorique seront menées simultanément. Les expérimentations artistiques donneront lieu à des réflexions phénoménologiques sur l'action et la perception, la production d'espaces, l'adaptation au milieu environnant.

Ce séminaire développe également des recherches sur les pratiques de représentations sonores et visuelles des territoires urbains, des montages filmiques et documentaires. En expérimentant différents dispositifs de représentation et de projection vidéo-graphiques, chaque étudiant devra réaliser une analyse critique sur les transformations d'échelle de perception qu'il produit en termes de spatialité, de temporalité et d'imaginaire urbain.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours, ateliers méthodologiques et suivi de recherches.

Réalisation d'un travail plastique et rédaction d'un pré-mémoire.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 50%

Pré-mémoire 50%.

Présentation orale des conférences du soir (mardi 9h - 12h30, salle 314)

S7

M.7.4 – S701B

RESPONSABLE

M. MAZLOUMAN
B. PIGOT
J. GAUTEL
C. LECOEUR

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.65

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
30

Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE :14

Sem. Semaine

49 3-5

Travail personnel : 21

SÉMINAIRE 1

SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE - LA SCÉNOGRAPHIE UN ART DU LIEU 1

OBJECTIFS

La scénographie est considérée comme un art du lieu en ce que sa vocation est de mettre en forme le lieu de représentation relative à une oeuvre donnée. La scénographie règle ainsi les rapports du spectateur à l'oeuvre dans un certain contexte symbolique. Aujourd'hui le scénographe est sollicité pour d'autres domaines que le théâtre comme dans les musées, les expositions, les défilés de mode, les jardins, l'architecture et les espaces publics. La scénographie est un outil, dans sa capacité à donner forme et surtout espace à un imaginaire non pas à travers un lieu donné et définitivement fixé, mais à travers les glissements que la représentation opère d'un lieu réel à un lieu imaginaire, et du lieu imaginaire au lieu réel.

CONTENU

La scénographie, une culture de l'espace, un outil de conception pour le projet architectural

Esthétique théâtrale, lieux scéniques, scénographie d'expositions et de usées, croisement des pratiques artistiques, la scénographie comme outil de conception pour le projet architectural.

Dans une approche de l'histoire du théâtre et de ses grandes théories à travers l'étude de l'évolution spatiale, esthétique et symbolique du lieu théâtral.

Nous analyserons le champ scénographique et ses mutations dans son rapport avec l'évolution des différents champs de la mise en forme de l'espace et d'autres domaines de la création (arts plastiques, danse, musique,...) l'architecture et les espaces publics.

Les cours sont composés de deux volets : la scénographie théâtrale (étude de la genèse d'une oeuvre, texte, mise en scène, scénographie, lieu de représentation...) et la scénographie au-delà du théâtre (arts plastiques, installations, performances, art public, espaces d'exposition, de monstration, danse, vidéo, spectacles d'hybridation...). Des sorties de spectacles et de visites obligatoires seront proposées aux étudiants.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours et conférences sur :

- la scénographie théâtrale;
- les lieux scéniques, les nouveaux lieux, l'architecture théâtrale;
- la politique culturelle;
- la scénographie et les arts plastiques;
- danse : Tanztheater, spectacles d'hybridation, utilisation de la vidéo;
- l'art publique / commande publique;
- espaces publics;
- la muséographie et la scénographie des expositions.

Atelier méthodologique et suivi des recherches plusieurs axes de recherches seront proposés aux étudiants, cette liste n'est pas exhaustive et évoluera selon les problématiques rencontrées :

- conception scénographique;
- lieux de représentation, espace représenté, espace représentant;
- le regardant et le regardé / spectateur, acteur oeuvre;
- les problématiques de la scénographie des lieux liés aux lieux de monstration, musée, exposition;
- art public dans la ville;
- la création contemporaine dans sa dimension scénographique.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Cours, conférences, visites et rencontres. Suivi de mémoire, mémoire, cahier de bord.

S7
M.7.4 – S714

SÉMINAIRE 1
ART, CINÉMA, ARCHITECTURE 1

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

S. NAVA
V. JOUVE
L. KIMMEL
M. NEGRO
H. REIP

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.65

Modalité pédagogique
CM : 28
TD : 21

NBRE DE SEMAINE : 14

Sem. Semaine
49 3.5

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Comment l'art et le cinéma permettent d'écrire une pensée de l'architecture'
Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui souhaitent engager une recherche en cinéma sur l'architecture, la ville et le paysage. Les pratiques cinématographiques forment le socle de réflexion engagé au sein de ce séminaire où elles seront enrichies de questionnements émanant du domaine des arts visuels et de la philosophie.

Il sera le cadre de réflexion et de discussion qui accompagnera l'élaboration de mémoires-films qui prendront forme d'un film accompagné d'un travail écrit.

CONTENU

Si les complicités entre l'art et le paysage remontent à des temps immémoriaux, plus récentes sont les préoccupations concernant le paysage urbain. Entre autres, la photographie et le cinéma sont les observatoires contemporains de la ville-métropole et offrent un terreau propice et à l'appréhension de son « déjà là » et à la pensée de son devenir. Ces mises en récit du territoire agissent comme des sismographes des relations l'homme avec les lieux. La ville nous regarde et nous regardons la ville. Ce double mouvement engage une part de soi inhérente à toute manière de voir et conduit à une reconsidération du récit comme lieu charnière, prise sur notre relation au monde. Considéré comme un geste à la fois esthétique et politique, comment l'art ou le cinéma abordent ces questions du lieu, de l'ailleurs, de l'hospitalité'

En favorisant un regard critique, en situant les oeuvres étudiées et en les confrontant avec d'autres oeuvres et d'autres discours, il sera question de donner à l'étudiant les moyens d'exercer sa pensée, et de l'inciter à établir ses propres liens et rapprochements, d'effectuer ses propres recherches à partir des pistes de réflexions soulevées dans les cours.

Il sera primordial de distinguer, dès le début du cours, dans les champs et régimes de visibilité, ce qui relève de l'image et ce qui tient du visuel. Cela revient donc à établir une distinction précise, non pas entre les outils - caméra 35mm, caméra numérique, appareil photo- ni entre les supports - argentique, numérique- non plus entre l'image fixe et l'image mouvement, ni même entre les registres -fiction, documentaire, expérimental, installation- mais entre l'image et toutes les image-ries. L'image dont il est ici question est celle qui «augmente la puissance d'agir» donc la puissance de penser de celui qui la reçoit, et non celle qui s'adresse à lui au travers de son unique pouvoir de fascination.

Le visionnage en commun d'oeuvres liées aux questions soulevées dans le cours permettra également le passage du langage iconique au langage oral, parlé, et développera chez l'étudiant sa capacité de lecture d'une oeuvre au-delà de l'interprétation qu'il en fait. Apprendre à situer son discours dans un ordre symbolique préexistant plutôt que l'abandonner aux seules prises de l'imaginaire. L'écoute de la parole de l'autre sera un précieux moment de compréhension de la circulation du sens que constitue l'image cinématographique.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours: Stéphanie Nava, Laurence Kimmel et intervenants extérieurs
Encadrement de mémoires-films: Valérie Jouve, Laurence Kimmel, Stéphanie Nava, Marylène Negro et Hugues Reip

- Pré-mémoire : recherche de ces axes thématiques, formulation d'un sujet de recherche, élaboration d'une biblio-filmographie

- Rédaction de fiches de lecture à partir d'oeuvres étudiées dans le cours

ÉDIFIC
ATION
ET
CULT
URES
TECHNI
QUES

S7

M.7.4 – S710

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

S. BALEZ
P. ALLUIN
D. HAMANI
V. POIRIER

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.65

Modalité pédagogique
Séminaire

NBRE DE SEMAINE :14

Sem. Semaine

49 3.5

Travail personnel : 21

SÉMINAIRE 1

**PRATIQUES CONSTRUCTIVES DU PROJET ARCHITECTURAL
REGARD CRITIQUE ET PROSPECTIF 1**

OBJECTIFS

Ce séminaire initialise le travail qui doit aboutir à la production d'un mémoire à la fin du cycle de master. L'objectif est donc d'amener les étudiants durant le semestre à :

- déterminer le domaine d'étude et la nature du mémoire qu'ils développeront
- rassembler les « matériaux » utiles autour de la constitution d'une bibliographie
- identifier les questions et poser une problématique à travers la production d'une première maquette du mémoire.

CONTENU

Dès le début de leur recherche, les étudiants sont encouragés à lier leur sujet de mémoire à leur sujet de PFE de manière à rendre cohérent leur travail personnel entre réflexion et proposition de projet. Le mémoire devient alors l'apport théorique nourrissant le PFE. En conséquence, les problématiques pouvant être traitées dans ce séminaire sont diverses et touchent des domaines thématiques assez larges. Néanmoins elles partageront un cadre général lié à la démarche de projet qui s'appuie sur le double point de vue qui considère le projet architectural :

- comme un processus long, marqué par des temps forts, depuis la programmation (et même encore en amont à partir d'un diagnostic architectural et urbain) jusqu'à la réalisation et les retours d'exploitation, processus nécessairement itératif pour gérer sa complexité et son évolution dans le temps,
- comme un travail collaboratif faisant intervenir de nombreux acteurs, travail nécessaire pour répondre à son caractère hétérogène et pluridisciplinaire.

Le séminaire se propose d'approfondir ces deux points de vue en apportant un regard critique et prospectif sur les pratiques actuelles. L'objectif pédagogique est d'amener les étudiants :

- à mieux connaître les autres acteurs, leur légitimité et leur métier (différents maîtres d'ouvrage, bureau d'étude, ingénieur conseil spécialisé, entreprise, industriel), à se questionner sur l'apport spécifique de la maîtrise d'oeuvre (et de l'architecte au sein de celle-ci) et sur son rôle vis-à-vis des autres acteurs,
- à appréhender la question de la conduite de projet (maîtrise et gestion du projet),
- à découvrir où et comment se prennent les décisions déterminantes et fondatrices pour le projet.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

En fin de semestre rendu d'un document comportant les travaux élaborés durant la période : titre, pré-problématique, bibliographie commentée accompagnée de fiches de lecture, première base iconographique, éventuellement premiers résultats du travail (par exemple compte-rendu d'entretien) et plan de travail pour les deux semestres suivants.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 50% (participation au séminaire)

Évaluation du document final : 50%.

S7

M.7.4 – S704

RESPONSABLE

R. DEMARCO
O. JEUDY
S. ROUSSEL
C. ZAHARIA
Y. NUSSAUME
P. HILAIRE

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.65

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

Sem.	Se- maine
49	3.5

Travail personnel : 21

SÉMINAIRE 1

PAYSAGE / S : FONDAMENTAUX

OBJECTIFS

Acquérir les bases d'une culture du paysage au travers de la diversité des approches dont il fait l'objet.

Explorer les apports des pensées du paysage dans la conception et la réalisation de projets de transformation des lieux : projets d'architecture, projets urbains, projets artistiques, projets de territoire, projets de paysage, etc.

Interroger les modèles culturels soutenant les politiques contemporaines de l'aménagement du territoire, du « paysagement », du développement durable.

CONTENU

Mot inventé pour désigner tout ou partie d'une image peinte, la question du paysage aujourd'hui ne cesse de former et d'informer l'aménagement des espaces contemporains, qu'ils soient extraordinaires ou ordinaires, exceptionnels ou quotidiens. Son importance aujourd'hui acquise pour projeter le devenir des lieux, nécessite une formation adéquate à la complexité de son domaine, au renouvellement des pratiques architecturales et urbaines qu'il induit, au déplacement des problématiques territoriales et environnementales qu'il suscite. Le séminaire « Paysage/S » propose donc un parcours de formation sur trois semestres à l'issue duquel les étudiants disposeront des bases suffisantes pour penser et projeter ensemble architecture, ville et paysage.

Le premier semestre du séminaire « Paysage/S » propose une première rencontre avec ce domaine de connaissances. Il s'agira dans un premier temps d'aborder la notion de paysage, ses relations avec d'autres notions (espace, site, lieu, milieu, environnement, territoire, nature, jardin, ...), ses domaines d'usages, ses potentialités d'invention et de création, afin de bien comprendre sa pertinence et ses apports dans l'acte même de la conception architecturale et urbaine. Dans un deuxième temps, il s'agira d'analyser des réalités concrètes, à la fois politiques et spatiales, territoriales et environnementales au sein desquelles cette notion est mobilisée. La présentation de cas d'études, relevant des époques clés du paysage, de la Renaissance à nos jours, permettra de mieux comprendre les sources de la nouvelle émergence du paysage.

Dans la continuité du séminaire, les étudiants seront encadrés et accompagnés dans l'élaboration de leur sujet de mémoire de fin d'études.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le séminaire (28h) est organisé autour de communications présentées par les membres de l'équipe « paysage » et par des invités extérieurs agissant dans les domaines croisés du paysage, de l'architecture, de la ville, mais aussi des arts, des sciences et des lettres. Il donne lieu à un débat orienté autour des fondamentaux du paysage.

Le suivi de mémoire (21h) est réalisé en séance collective en complémentarité avec l'optionnel « Paysage/S : Initiation à la Recherche ».

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Participation aux cours et aux débats.

Dossier de synthèse des apports du séminaire augmentée des apports des conférences du soir obligatoire, en lien avec le sujet de mémoire.

Présentation orale des conférences du soir.

ACQUIS

Diplôme de Licence

PRÉPARATION À

Séminaires et projets « Paysage/S » de S8 et S9.

Activités de recherches en post-diplôme dans le domaine du paysage, au sein de l'équipe AMP- CNRS-UMR 7218 LAVUE (DSA et DPEA).

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Groupe de projet « Paysage/S » de S7

Jurys transversaux avec des enseignants d'autres séminaires choisis en fonction des sujets de mémoire.

S7
M.7.4 – S7o8

SÉMINAIRE 1
ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE 1

RESPONSABLE

A. D'ORAZIO
I. IOSA
A. TUFANO

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.65

NBRE DE SEMAINE : 14
Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

Sem. Semaine
49 3-5

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

L'objectif de ce séminaire est de présenter un premier panorama des enjeux environnementaux et de développement durable au regard de l'architecture et l'urbanisme sous l'angle d'approches tant théoriques et conceptuelles que des pratiques professionnelles. Il s'agira, tout au long de ce semestre, de permettre la définition d'un sujet de recherche que les étudiants auront à approfondir durant les semestres S8 et S9 afin de parvenir à la production de leur mémoire. Ce travail se construit dans la progressivité et la durée du cycle master. Pour l'année 2014-2015, la thématique proposée porte sur
« La transition énergétique : quels acteurs et projets pour le territoire »

CONTENU

Cet enseignement se veut un lieu de réflexion collective sur les choix stratégiques et les méthodes qui concourent à la conception urbaine et architecturale : comment penser l'aménagement de l'espace, au regard des enjeux environnementaux et climatiques ' Quelles compétences professionnelles, citoyennes, politiques se construisent ou se transforment '

A partir de l'analyse des pratiques architecturales et urbaines tant françaises qu'étrangères, les étudiants s'interrogeront sur l'évolution des métiers tant dans leur dimension technique, économique que sociale. Nous éclairerons des pistes de réflexion et d'approfondissement sur les enjeux architecturaux et urbains durables auxquels devront faire face les territoires et les acteurs, au regard des nouveaux impératifs (contraintes climatiques et énergétiques, sortie des énergies fossiles, résilience urbaine, ...). Les cadres et méthodes de production (fabrication des éco-quartiers, production d'une architecture écologique, diffusion de modèle de participation de différents acteurs aux processus de conception et d'aménagement, ...) seront questionnés selon une approche résolument critique et compréhensive.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

- Participation active aux enseignements théoriques et magistraux.
- Réalisation de fiches de lecture.
- Elaboration d'un pré-mémoire (définition d'un sujet et d'une problématique, exposé d'une méthode de travail, bibliographie).
- En lien avec l'optionnel SOIR Co-construction d'un Abécédaire du Développement durable et de la transition écologique.

Charge horaire : 2h CM+ 1h30 atelier méthodologique et suivi collectif

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 40%, pré-mémoire 60%.

PRÉPARATION À

Séminaire de S8: Architecture, environnement et développement durable 2- axe A

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Séminaire APUS,
Groupes de projet des thèmes «Environnement, Territoires et paysages» et «Ville, Habitat et Société».
IP intersemestre «transition écologique: énergie zéro dans les espaces vivants des écoquartiers».

PATRI
MOINE
ET
MUTAT
IONS

S7

M.7.4 – S711

RESPONSABLE

K. BOWIE

V. NÈGRE

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.65

Modalité pédagogique
Séminaire

NBRE DE SEMAINE :14

Sem. Semaine

49 3-5

Travail personnel : 21

SÉMINAIRE 1

HISTOIRE ET PRATIQUES DES TRANSFORMATIONS DU CADRE BÂTI 1

OBJECTIFS

Que faut-il conserver ? Selon quels critères choisit-on ? Quelle est la logique de la réglementation en vigueur ? Comment conjuguer aujourd'hui conservation, appropriation et invention et comment ces notions et ces pratiques se sont-elles combinées concrètement à différentes périodes ? L'enseignement proposé vise à la fois à démystifier ce champ et à permettre à ceux qui le souhaitent d'acquérir compétences et connaissances pour poursuivre une carrière dans ce domaine. Il a également l'ambition de développer des connaissances concernant des objets et des sites en mutation, susceptibles d'être considérés comme « patrimoniaux » à l'avenir.

CONTENU

Le séminaire aborde à la lumière d'approches surtout historiques, le domaine du patrimoine dans l'ensemble de ses aspects (techniques, sociaux et culturels) et de ses dimensions (édifice, « ville », territoire). Il aborde les questions de densification des centres ville et des « nouveaux patrimoines » (industriels, ferroviaires, du XXe siècle, paysages péri-urbains, etc). L'ambition est d'éclairer les modes de décision, acteurs impliqués, termes et conditions des débats, valeurs convoquées, modes d'application et de mise en oeuvre des politiques adoptées, à travers des lectures critiques, l'analyse de cas choisis et les interventions de spécialistes invités sur des thèmes tels que :

- L'émergence de la notion de patrimoine et de la réglementation de sa protection
- La nature et l'influence de certains textes marquants (Riegl, Giovanonni, etc.)
- L'organisation des services de protection du patrimoine, les instances d'instruction et de décision.
- L'analyse de cas concrets d'application : secteurs sauvegardés, PLU, opérations d'inventaire
- La présentation de projets de réhabilitation du patrimoine ferroviaire et des grands ensembles.
- Les patrimoines extra-européens

Ce séminaire vise aussi à examiner les pratiques concrètes de transformation des édifices en croisant les approches des historiens et des praticiens qui interviennent tour à tour. A travers un choix d'études de cas précis (transformation de tel ou tel édifice) anciens et contemporains, on s'interroge sur les partis adoptés, sur le rôle des différents intervenants et sur la place de l'exécution.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Organisé sous forme de « cours /séminaires », l'enseignement alterne des séances de débats autour de lectures critiques de textes marquants, des conférences de l'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ou de personnalités invitées, et des visites de sites ou de chantiers. Chaque séance comporte également un temps de suivi collectif des Mémoires.

Outre le Mémoire, il est demandé aux étudiants un exercice d'écriture (fiche de lecture), des interventions orales (participation aux débats, présentation du travail en cours) et le rendu d'un « pré-mémoire » en fin de semestre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances s'effectue par l'organisation de travaux dirigés et par la présentation régulière du travail de Mémoire.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Un certain nombre de séances (invités, optionnel de méthodologie) sont organisées en lien avec le séminaire « Critique et histoires de l'architecture ».

S7

M.7.4 – S712

RESPONSABLE

X. BONNAUD
A. TUSCHER
D. REBOIS
E. ROPARS
A. TUFANO
T. VILLANI

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.65

Modalité pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

NBRE DE SEMAINE : 14

Sem. Semaine
49 3.5

Travail personnel : 21

SÉMINAIRE 1

MILIEUX HABITÉS TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX, HÉRITAGES : SÉPARATION/RELIANCE

OBJECTIFS

Les situations paradoxales impliquées par l'habiter contemporain, le brouillage des limites spatiales et temporelles traditionnelles, l'émergence d'une crise environnementale inédite obligent à redéfinir les représentations capables de rendre compte de ces mutations. Le travail du séminaire vise à progressivement construire une pensée du devenir des milieux habités confrontée à cette double tension : la nécessité de conserver, d'hériter et celle de se projeter vers des horizons habitables.

L'architecte, l'urbaniste, le plasticien, interviennent dans un milieu complexe, superposition d'éléments matériels et immatériels, mis en mouvement par les relations que les hommes établissent avec ceux-ci et traversé par des mémoires. L'objectif du séminaire est d'aborder, à la lumière des paradoxes de la notion de contemporanéité et de la notion de projet, les termes qui composent cette complexité à intervenir dans un lieu/milieu.

CONTENU

Si être moderne, avec la Charte d'Athènes, c'était privilégier la « tabula rasa » et s'affranchir du contexte, le défi consiste aujourd'hui à imaginer d'autres possibles à partir des résistances et ressources des milieux et des lieux, requérant de comprendre les interactions et les dynamiques naturo-culturelles d'interpénétrations, d'interdépendances, d'inter-engendrements, de co-rythmes, que ce soit entre facteurs climatiques, mécaniques, chimiques, biotiques ou culturels.

Pour « faire monde » en véhiculant les aspects culturels sans pour autant trahir la nature, il faudra donc prendre conscience des impacts d'une pensée de la séparation pour lui substituer une pensée de la reliance.

En philosophie, préconisant un « retour aux choses mêmes », aux sources de la présence incarnée au monde, la phénoménologie réfute radicalement la séparation instaurée entre sujet et objet. Par le corps, chacun est articulé au monde dans l'immédiateté de la rencontre, du contact avant toute objectivation : cet aspect a été souvent oublié par la pensée qui a représenté l'homme comme sujet face à des objets et distancié de son environnement. Cet aspect fondamental de l'expérience, cette importance de l'immédiateté nous permet de souligner une des failles du système moderne qu'il faut réparer par une nouvelle manière de « faire projet ». L'hypothèse que nous formulerons pour ce semestre 7 est que la reliance est une pensée opératoire permettant d'éclairer les cultures de conceptions territoriales, urbaines et architecturales, mais aussi de se repérer dans les théories qui les fondent.

Il s'agira donc d'observer des reconfigurations liant le local au global, ce qui peut susciter des productions avec des rapports d'un autre type, plus créatifs et responsables, entre nature et technique, contextes géographiques, sociaux et culturels.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

1. Séminaire :

- lieu/milieu, nature/culture: Xavier Bonnaud
- héritages et créations : le patrimoine et le projet, Antonella Tufano
- projeter, préserver, innover : Edouard Ropars, Thibaud Babled
- processus de transformation, Didier Rebois

2. Suivi de mémoires régulier et personnalisé en petits groupes : X.Bonnaud, A. Tufano.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Un investissement personnel et une présence régulière aux séances sont nécessaires, accompagnant une diffusion régulière du travail et une présentation orale de l'état d'avancement du sujet de recherche.

PRÉPARATION À

Ce séminaire prépare au séminaire S812 «Milieux habités 2» (dans lequel les étudiants vont élaborer leur pré-mémoire).

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Le séminaire s'articule au groupe de projet P704 (E. Ropars) pour permettre aux étudiants de travailler des concepts opératoires pour le projet.

THÉO
RIES
ET
CRITI
QUE

S7

M.7.4 – S707

SÉMINAIRE 1 CRITIQUE ET HISTOIRES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE (1)

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

P. CHABARD
J. BASTOEN

OBJECTIFS

Ce séminaire propose d'analyser l'architecture moderne et contemporaine, avec les outils de l'histoire. Plus précisément, il explore les discours sur l'architecture (que ces discours soient d'ordre théorique, historique ou critique), sur leur fabrication et sur les liens qu'ils entretiennent non seulement avec les supports matériels qui les portent (livres, revues, expositions, etc.) mais avec la pratique de l'architecture elle-même.

Le séminaire se développe selon trois axes d'enseignement et de recherche : une réflexion spécifique sur la critique, une analyse des formes et des processus de médiatisation de l'architecture, une approche historiographique de l'architecture et de la ville.

A travers la question de la critique, de la théorie et de l'histoire, le séminaire met au centre de ses préoccupations la question de l'écriture et celle des liens entre écriture et architecture. Dans cette perspective, nous envisageons le mémoire lui-même non seulement comme une expérience de la recherche mais comme une expérience de l'écriture par l'étudiant, qui, si elle s'inscrit dans un cadre de contraintes et d'exigences spécifiques, doit permettre à l'étudiant de construire par l'écriture (et, ici, l'écriture historiographique) un rapport réflexif et critique à l'architecture, c'est-à-dire d'acquérir l'autonomie intellectuelle nécessaire à une pratique éclairée de l'architecture.

CONTENU

Le premier axe consiste à mener une réflexion sur la critique, sur son histoire et son rapport à la conception architecturale ; un questionnement, aussi, sur les frontières de la critique avec d'autres formes discursives (l'histoire, la théorie...). La critique suscite aujourd'hui de nombreux débats. Cependant elle ne recouvre ni une discipline, ni une pratique précise ; elle prend des formes diverses qui vont de la chronique de l'actualité, au « jugement » de la valeur esthétique ou de la valeur d'usage des projets, en passant par la construction d'interprétations « savantes ». La critique nécessite donc d'être étudiée en détail, notamment dans ses modalités mais aussi dans son rapport à la conception architecturale.

Le second axe porte sur la publication, la médiatisation, la diffusion de l'architecture. La publication est entendue dans son sens le plus large : c'est-à-dire, les livres, la presse écrite, les expositions mais aussi tous les nouveaux médias. Nous analysons ici l'importance de ces processus de médiatisation dans la constitution des positions théoriques et critiques. Nous nous intéressons à la construction de ces discours mais également à leur aspect matériel (dispositifs visuels d'une exposition ou d'un livre, l'organisation du discours dans l'espace de la page ou dans l'espace d'une exposition, etc.), et, au fond, à l'architecture de ces discours. Le troisième axe du séminaire part de l'hypothèse que l'histoire a une histoire, qu'elle n'est pas un discours abstrait et universel mais au contraire hautement dépendant du contexte temporel où l'historien travaille et des débats théoriques et pratiques qui animent la scène de l'architecture à ce moment là. D'où la nécessité de cette approche historiographique (qui s'intéresse à la manière dont on a écrit l'histoire à chaque époque).

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La vie du séminaire alterne plusieurs types de séances : d'abord des cours magistraux qui nourrissent les trois thèmes du séminaire à partir des travaux de recherche des enseignants ; des conférences d'intervenants extérieurs sur des points particuliers ; des séances régulières de suivi des mémoires.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités du contrôle des connaissances seront définies à la rentrée.

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.65

NBRE DE SEMAINE : 14

Modalité pédagogique
CM 1,5
TD 2

Sem. Semaine

49 3-5

Travail personnel : 21

S7

M.7.4 – S709

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

T. CIBLAC

F. GUÉNA

A. DE BOISSIEU

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.65

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
25

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité
pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

Sem. Semaine
49 3.5

Travail personnel : 21

SÉMINAIRE 1

ACTIVITÉS ET INSTRUMENTATION DE LA CONCEPTION 1 (AIC)

OBJECTIFS

L'objectif du séminaire est de porter un regard théorique et critique sur les activités et l'instrumentation de la conception. Il s'agit de prendre conscience des mécanismes cognitifs de la conception architecturale par l'étude des places, rôles, usages et influences des différents outils qui les soutiennent.

L'usage d'un outil est une activité mentale qui consiste à mettre en oeuvre ses potentialités relativement à un objectif. En architecture, les outils de la conception sont divers. Qu'ils soient « classiques » - esquisses à main levée, dessins conventionnels sur papier, production de maquettes physiques, expression discursive du projet, etc. - ou « innovants » - modélisations informatiques de représentation, de génération, d'échange, d'évaluations ou de fabrication -, leurs usages visent toujours à produire des modèles d'un projet en vue de le concevoir.

Ce séminaire propose d'interroger ces usages et de comprendre les manières dont ils « assistent » les opérations cognitives de la conception architecturale.

CONTENU

L'enseignement fournit aux étudiants des connaissances ancrées au sein des sciences de la conception et des sciences informatiques appliquées à l'architecture.

Il initie par ailleurs les étudiants à des techniques de recherche qui leur permettent de construire et développer une problématique de recherche originale et personnelle.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cet enseignement prend la forme d'un atelier réflexif qui se développe à partir d'une expérience de conception architecturale faite sur place par des binômes étudiants. Cette expérience constitue la base d'une réflexion introspective qui consiste à décrire et expliciter les activités cognitives impliquées dans la conception architecturale. Il s'agit de prendre conscience des implications et/ou possibles implications des outils de conception utilisés dans ces expériences sur l'activité cognitive de la conception architecturale.

En parallèle à cette réflexion introspective sont étudiées des pratiques d'architectes contemporains. Les démarches de ces architectes seront mises en regard de celles développées en séminaire en vue de pointer des spécificités opératoires.

Un rapport d'expérience et de réflexions ainsi qu'une note de problématique présentant le sujet du mémoire seront produits. Ces productions préparent les étudiants au travail de recherche qu'ils effectueront au semestre suivant.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités du contrôle continu seront définies à la rentrée.

VILLE
HABIT
AT ET
SOCI
ETE

S7

M.7.4 – S702

RESPONSABLE

E. AMOUGOU
P. BOUCHÉ
S. WACHTER
B. WEBER
J. ZETLAOUI-LEGER
M. SAIDI-SHAROUZ

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.65

SÉMINAIRE APUS 1

ARCHITECTURE, PROJET URBAIN ET SOCIÉTÉS 1

OBJECTIFS

L'objectif est de construire une démarche personnelle d'étude de questions architecturales et urbaines, sociales et spatiales ; d'identifier les enjeux d'une telle étude en relation avec des débats actuels et un bilan critique des savoirs constitués (théories, méthodes, etc.) ; d'engager un cheminement vers la production d'un mémoire en choisissant des méthodes adéquates à la problématique d'étude ; de développer en se faisant une posture réflexive vis-à-vis de situations concrètes de la transformation urbaine.

CONTENU

Ce séminaire pluridisciplinaire proposé par des enseignants-chercheurs, architectes, urbanistes et sociologues, s'intéresse au processus de fabrication de l'espace urbain à toutes les échelles, dans un contexte internationalisé et marqué par des changements sociaux et environnementaux. L'accent est mis sur la mise en relation entre architecture, projet urbain et sociétés, et il est question notamment des interactions espaces-acteurs-sociétés, des pratiques renouvelées des espaces, des modes de production de l'architecture et des ensembles urbains. Pour le mémoire, l'étudiant/e est invité/e à développer une approche de terrain, originale et personnelle, à privilégier ainsi une démarche d'étude ou de recherche dans laquelle il/elle constitue un corpus de données à partir d'archives, de statistiques, d'enquêtes, d'observations, de relevés, etc.

Des demi-journées thématiques (potentiellement ouvertes à toute l'école) réunissent les étudiants avec un groupe d'intervenants étudiants, enseignants-chercheurs et invités autour de questions actuelles : concertation et participation, programmation architecturale et urbaine, la question des patrimoines matériels et immatériels, la place des espaces publics et le traitement des questions sociales dans le projet, les mobilités urbaines, les métiers de la ville, etc. Ces demi-journées peuvent être mutualisées avec d'autres séminaires (AEDD, ...) et sont adossées à tour de rôle à l'un des trois axes structurants du séminaire qui s'adossent à leur tour aux productions de recherche ainsi qu'au thème d'approfondissement de l'école « ville, habitat et société » : PROJET URBAIN ET PROSPECTIVES, resp. : S. Wachter (HDR); PATRIMOINE, VILLE ET ARCHITECTURE, resp.: E. Amougou (HDR); USAGES, CONCEPTION ET MÉTIERS DE LA VILLE, resp. : B. Weber, J. Zetlaoui-Léger (HDR).

Ce séminaire propose un parcours recherche mutualisé avec le séminaire AEDD. Les étudiants qui envisagent ce parcours sont évalués à la fin du semestre 8 puis poursuivent ce parcours au semestre 9 en s'inscrivant dans l'optionnel recherche S0906 (responsables J. Zetlaoui-Léger, L. Héland, S. Wachter, E. Amougou). Le séminaire et le parcours recherche sont adossés aux écoles doctorales partenaires ainsi qu'à un laboratoire de recherche de l'école: Laboratoire Espaces Travail (LET).

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité
pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

L'enseignement est fortement adossé à un cours d'initiation aux démarches et méthodes de recherche. Il s'organise en deux volets:

1. Demi-journées thématiques : 4h tous les 15 jours
2. Suivi du travail de mémoire qui se fait au sein de chaque axe et s'appuie sur les étapes de production réelles : 1h30 tous les 15 jours.

Nature des travaux demandés : élaboration d'un pré-mémoire ; définition d'une question, premier état des travaux existant sur cette question avec bibliographie, exposé d'une problématique et réalisation de l'étude, enquête ou expérimentation, rédaction avancement.

Sem. Semaine

49 3.5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présence ; contribution aux échanges ; fiches de lectures ; validation des étapes du pré-mémoire 40% de contrôle continu et 60% lors du rendu final (pré-mémoire).

ACQUIS

Bases en sociologie urbaine et en histoire urbaine

PRÉPARATION À

Travail personnel : 21

Diplôme d'état d'architecte, HMNOP - DSA architecture et projet urbain - Master programmation architecturale et urbaine (IUP)

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Cours d'initiation aux démarches et méthodes de recherche. Séminaire 2 et 3 APUS ; séminaires AEDD; groupes de projet et optionnels qui affichent leur liens au séminaire.

S7

M.7.4 – S713

RESPONSABLE

C. PEDELAHORE

J. JAUPITRE

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

0.65

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité pédagogique

CM : 28

TD : 21

Sem. Semaine

49 3-5

Travail personnel : 21

SÉMINAIRE 1

LA FABRIQUE SPATIALE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES DURABLES.

SPACE AND CULTURAL FABRIC OF SUSTAINABLE TERRITORIES

OBJECTIFS

Ce séminaire est un lieu d'élaboration double :

-Collectif, celui de la construction d'une pensée analytique et critique des productions spatiales humaines internationales et de leurs mutations sur le temps long.

-Individuel, celui de l'atelier, patient et cumulatif, de la fabrication du mémoire de master, sur la base de la construction raisonnée d'un sujet et d'une problématique spécifiques, d'un corpus référencé, ainsi que d'une posture propres à chaque étudiant.

CONTENU

Ce séminaire s'inscrit dans une double perspective théorique et pratique :

Celle de l'insécabilité des échelles de la fabrication des espaces anthropisés, depuis les savoirs et les usages les plus domestiques jusqu'aux pratiques de la fabrique -concrète et diversifiée- de l'urbain et des grands territoires métropolitains internationaux.

Celles de l'appréhension acérée de la complexité spatiale et sociale des fabrications humaines, sédimentaires et hybrides, tant matérielles qu'immatérielles : archétypes, modèles, cultures, logiques et dynamiques de transformation. Tout cela de façon systémique à l'échelle des prolongés échanges bilatéraux entre identités et cultures des grandes aires civilisationnelles mondiales : Méditerranée, Asie, Amérique Latine, Moyen- orient, Afrique.

MÉTHODES

Les approches, présentées et illustrées, sont celles développées par la recherche scientifique urbaine et architecturale dans ses procédures pluridisciplinaires et interculturelles.

Elles s'articulent sous la forme d'analyses spécifiques qui sont remontantes, rétrospectives et comparatives.

Elles constituent ainsi des outils de connaissance approfondie, tant de la diversité que de l'universalité des fabrications et des cultures spatiales -savantes comme populaires- à l'échelle d'une métropolisation intercontinentale reconnue comme fait humain et civilisationnel majeur.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours Magistral.

Travaux demandés :

- Notes de Cours et de lectures comme identification et construction d'un objet de recherche et d'une problématique personnelle.

- Un Dossier thématique comme préparation du corpus de mémoire individuel.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Notes de cours et de lectures.

Un dossier thématique.

PRÉPARATION À

Séminaire 2 : La fabrique spatiale et culturelle des territoires durables.

Séminaire 3 : La fabrique spatiale et culturelle des territoires durables.

S7

M.7.4 – S703

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

M. BEDARIDA
J. HARARI
D. LEFRANÇOIS

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.65
Nombre d'étudiants
pour cet
enseignement: 30

NBRE DE SEMAINE :14

Modalité
pédagogique
Cours : 1.5 h
TD : 2 h

Sem.	Semaine
49	3-5

Travail personnel : 21

SÉMINAIRE 1

ARCHITECTURE, FORMATIONS URBAINES ET HABITAT 1

OBJECTIFS

La ville est formée en majorité par l'habitat. Mieux comprendre cette relation, en privilégiant les échelles proches, vise à :

- appréhender l'interface concrète de l'architecture et de l'urbain, particulièrement effective dans les tissus d'habitat,
- rendre féconds pour le projet et la recherche les nombreux savoirs produits dans ce champ,
- anticiper la pratique professionnelle, qui dans tous ses cas rencontre peu ou prou les questions du logement et de l'habitat.

CONTENU

L'habitat relève de multiples facteurs dont les effets sont à mieux cerner tant sur ses politiques qu'aux différents stades opérationnels, des intentions de projet à leur réalisation. Trois axes orientent la problématique du séminaire, avec l'habitat considéré :

- dans sa réalité construite, qui présente des caractères à la fois répétitifs et spécifiés, dualité à éclairer. La pluralité des formes, tissus et densités dans les centres, faubourgs et périphéries fait interroger l'incidence de la situation urbaine sur la formation des types, des unités résidentielles et de leurs liens à l'espace public. Il faut aussi se demander en quoi la nature des opérations (locatif\accession ; programme mixte\spécialisé; individuel, intermédiaire ou collectif, normal\expérimental) tend à différents dispositifs spatiaux du logement, des parties communes intérieures et extérieures et de la relation à la rue.
- comme un ensemble de représentations véhiculée par ses acteurs. Leurs enjeux et logiques, savoirs et cultures, conditionnent leurs interprétations des données, préférences et discours, et sont à analyser pour saisir leur rôle dans les processus élaborant un habitat.
- dans son rapport au temps. L'évolution continue des périodes antérieures de l'habitat a légué des référents encore actifs, culture qui inclut aussi la perception de contraintes. La conception de l'habitat est souvent vue fortement déterminée, voire normée par des politiques, règlements, cahiers des charges et habitudes constructives. Il existe aussi des réalisations voulues en rupture, qui posent la question du sens et des possibilités de l'innovation dans les champs de l'habitat.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Lié à l'optionnel d'initiation aux méthodes de la recherche, le séminaire comporte en outre une partie de communication de travaux destinée à nourrir la réflexion des étudiants et à exercer leur sens critique. Au cours de cette partie de cours-débats (28h), viendront des conférenciers et des étudiants en semestre 9 ou ayant déjà soutenu leur mémoire. A cette première partie succède un atelier de suivi des mémoires (21h), collectif, puis par groupes thématiques.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Outre le rendu du travail en fin de semestre (70%), l'évaluation tiend compte de l'assiduité et de la participation active au séminaire (30%). Elle permet aussi une première détection de l'aspiration au parcours recherche, à valider en fin de semestre 8.

PRÉPARATION À

Préparation aux deux semestres suivants du séminaire, en M.8.6 (S803)et M.9.10 (S905), et à une possibilité de «parcours recherche».

M.7.4 – Optionnels Initiation à la Recherche- au choix

CODE	ENSEIGNEMENTS	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
------	---------------	--------------------

ARTS ET ESPACES

SoIR 701 A	DÉMARCHES PLASTIQUES ET TERRITOIRES URBAINS 1	L. FALZON, O. JEUDY, C. ASLAN
SoIR 701 B	SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE LA SCÉNOGRAPHIE UN ART DU LIEU	M. MAZLOUMAN
SoIR 714	OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE ART, CINÉMA, ARCHITECTURE	S. NAVA, L. KIMMEL

ÉDIFICATION ET CULTURE TECHNIQUE

SoIR 710	ÉDIFICATION ET USAGES	S. BALEZ
----------	-----------------------	----------

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGE

SoIR 704	PAYSAGE / S : FONDAMENTAUX	R. DEMARCO, C. ZAHARIA, J. JAUPITRE
SoIR 708	ARCHITECTURE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 1	A. D'ORAZIO, I. IOSA

PATRIMOINE ET MUTATIONS

SoIR 711	HISTOIRE ET PRATIQUES DES TRANSFORMATIONS DU CADRE BÂTI	K. BOWIE, V. NÈGRE, P. CHABARD
SoIR 712	RÉGÉNÉRATION DES MILIEUX HABITÉS (1) : PHILOSOPHIE, ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT	X. BONNAUD, A. TUFANO

THÉORIES ET CRITIQUE

SoIR 707	CRITIQUE ET HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 1	K. BOWIE, P. CHABARD, V. NÈGRE
SoIR709	SÉMINAIRE AIC ET APUS	E. AMOUGOU

VILLE, HABITAT ET SOCIÉTÉ

SoIR 702	SÉMINAIRE AIC ET APUS	E. AMOUGOU
SoIR 703	ARCHITECTURE ET FORMATIONS URBAINES ET HABITAT 1	M. BEDARIDA, J. HARARI, D. LEFRANÇOIS
SoIR 713	MÉTROPOLES DE L'ARC PACIFIQUE	C. PEDELAHORE

ARTS

ET

ESPACES

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

O. JEUDY
L. FALZON
C. ASLAN

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.25
Nbr d'étudiants
pour cet
enseignement : 25

NBRE DE SEMAINE :14

Sem. Semaine
28 2

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Cet optionnel d'initiation à la recherche propose aux étudiants d'effectuer leur travail de mémoire à partir d'une pratique artistique menée dans un territoire urbain - pratique d'intervention matérielle à l'échelle 1 et pratique filmique de lieux urbains. Différentes démarches artistiques urbaines en amont du projet seront étudiées pour montrer comment celles-ci révèlent des imaginaires architecturaux, génèrent un potentiel d'interprétations quant à la vocation future d'un territoire.

CONTENU

Ce cours d'initiation à la recherche montre comment la pratique d'expérimentation matérielle d'un territoire génère un travail théorique qui peut être mené de manière corrélative. Il s'agit ici d'étudier plus particulièrement des actions et expérimentations plastiques réalisées dans des friches urbaines, industrielles et portuaires, dans des territoires urbains ou périurbains en voie de requalification. Les expérimentations artistiques donneront lieu à des réflexions phénoménologiques sur l'action et la perception, la production d'espaces, l'adaptation au milieu environnant.

Seront abordées également des recherches sur les pratiques de représentations sonores et visuelles des territoires urbains, des montages filmiques et documentaires. En se questionnant sur différents dispositifs de représentation, chaque étudiant devra réaliser une analyse critique sur les transformations d'échelle de perception qu'il produit en termes de spatialité, de temporalité et d'imaginaire urbain.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

- Cours, ateliers méthodologiques
- Dossier de recherche sur un territoire pratiqué

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Dossier de recherche
Exposé en lien avec l'une des conférences du soir
(Mardi 13H30 - 15H30, salle 314)

PRÉPARATION À

Séminaires «Démarches plastiques et territoires urbains» S701A, S801A & S901A

COOPÉRATION AVEC D'AUTRES UE

Intensif IP 902 et optionnels de séminaire SoIR 704 et Séminaire S704 Paysage/S

S7
M.7.4 – SoIR 701 B

**OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE
SCÉNOGRAPHIE ET ARCHITECTURE
LA SCÉNOGRAPHIE UN ART DU LIEU**

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

C. LECOEUR
M. MAZLOUMAN

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.25
Nbr d'étudiants
pour cet
enseignement 25

NBRE DE SEMAINE :14

Sem. Semaine
28 2

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Donner les outils nécessaires afin d'aborder la recherche et l'écriture d'un mémoire

CONTENU

Méthodologie;
Recherche bibliographique et de documentation;
Analyses scénographiques;
Investigation et travail de terrain.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours et application lors des ateliers de mémoire

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Cahier de bord et d'analyse

PRÉPARATION À

Séminaire scénographie et architecture

S7
M.7.4 – SoIR 714

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE
ART, CINÉMA, ARCHITECTURE

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

S. NAVA
L. KIMMEL

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.25

OBJECTIFS

Il s'agira de donner aux étudiants les principes méthodologiques nécessaires à la réflexion sur un projet et à son expression problématisée dans un mémoire-film.

CONTENU

Ce cours vient en complément du séminaire Art, Cinéma, Architecture, pour apporter les fondements méthodologiques nécessaires à l'élaboration d'une recherche en architecture. Plus spécifiquement, il accompagnera l'émergence de la problématique de recherche et le projet de réflexion des étudiants souhaitant développer un mémoire hybride comprenant un film et une partie rédigée.

Comment déterminer une problématique de recherche, et comment l'explorer via des approches hétérogènes: textuelles, plastiques, filmiques' Comment organiser ses sources, optimiser et hiérarchiser son matériau documentaire, ses références' Comment les mobiliser pour construire son travail' À partir d'exemples et d'analyses, nous explorerons comment un film ou une oeuvre d'art déploie dans sa forme une pensée et des réflexions construites qui peuvent venir nourrir une problématique en architecture, et cela en complémentarité au travail nécessaire sur les textes de référence.

De façon moins académique, il s'agit aussi de considérer la possibilité de formuler une recherche via une forme non uniquement textuelle. La réalisation d'un mémoire-film sous-tend la construction d'une pensée et son écriture dans une forme cinématographique en regard de la production d'un texte. C'est à la correspondance et à la complémentarité de ces deux formes d'énonciation de la pensée que le cours s'attachera.

NBRE DE SEMAINE :14

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les séances se tiendront à la suite et en complémentarité du Séminaire Art, Cinéma, Architecture. Cet optionnel est ouvert uniquement aux étudiants poursuivant un mémoire-film au sein de ce même séminaire.

Sem. Semaine
28 2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 100%

Travail personnel : 21

ÉDIFIC
ATION
ET
CULT
URES
TECHNI
QUES

S7
M.7.4 – SoIR 710

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE
ÉDIFICATION ET USAGES

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

S. BALEZ

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.25

NBRE DE SEMAINE :14

Sem.	Semaine
28	2

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Première approche de la recherche scientifique, ses méthodes et ses outils, à travers le champ des ambiances architecturales et urbaines : Il s'agira de distinguer les différents types de recherche scientifique (fondamentale/ appliquée) et leurs différences avec les activités de développement ; de comprendre les fondements de la méthode expérimentale, ses atouts et ses limites, et enfin de pouvoir s'orienter dans les produits de la recherche (rapports, monographies, communications...).

CONTENU

Cette initiation à la recherche comporte un tour d'horizon de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, dans le cadre plus général de la recherche scientifique. Les fondamentaux de cette dernière seront ensuite abordés à travers des exemples tirés de la recherche dans le domaine des ambiances architecturales et urbaines : méthodes, recherche documentaire et notes de lecture. Le dialogue indispensable entre sciences dites « de l'imprécis » et sciences « dures » sera également développé dans ce cadre.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Analyse critique et présentation d'un article scientifique (en lien avec le travail de recherche pour l'élaboration du mémoire).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu (présence obligatoire). Analyse critique et présentation d'un article scientifique (en lien avec le travail de recherche pour l'élaboration du mémoire).

Construction d'une bibliographie commentée (en lien avec le sujet de mémoire).

ENVIRON
NEMENT,
TERRI
TOIRES
ET
PAYS
AGE

S7
M.7.4 – SoIR 704

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE
PAYSAGE / S

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

R. DEMARCO
C. ZAHARIA
J. JAUPITRE

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.25
Nbr d'étudiants
pour cet
enseignement : 25

NBRE DE SEMAINE :14

Sem. Semaine
28 2

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

L'objectif de cet optionnel sera de faire acquérir aux étudiants les savoir-faire exigés pour tous travaux de recherche de qualité : concepts maîtrisés, corpus choisis et argumentés, références sélectionnées, bibliographie construite, écriture précise, etc

CONTENU

Cet optionnel introduira les étudiants aux principes, méthodes et constructions propres au domaine de la recherche.

La recherche ne s'invente pas à partir de rien. Et tout travail sérieux commence par prendre connaissance de ce qui a déjà été pensé, écrit, réfléchi avant soi. Mais comment ne pas se laisser déborder par la masse de publications et de documents repérés sur son thème d'études ' Comment reconnaître la pertinence d'un ouvrage ' Comment sélectionner les auteurs ' Et d'abord, par où commencer ' où aller chercher l'information ' Comment organiser son travail, réaliser une recherche dans des bases de données, des archives, construire une bibliographie ' etc.

Cette initiation à la recherche répondra aux questions du « comment » dans la pratique de la recherche, et visera à construire, avec les étudiants, le propre de la recherche en architecture, au sens large du terme. Une attention toute particulière sera portée à l'écriture, sous ses différentes formes (analyse, commentaire, résumé, etc.) et à la précision de son énonciation. Un apprentissage de la présentation orale d'un travail sera également proposé, sur la base des travaux réalisés par les étudiants. Organisés par des enseignants s'intéressant plus particulièrement aux questions liées au Paysage, notamment celles abordées dans le cadre de l'équipe « Architecture, Milieu, Paysage » du département recherche de l'ENSAPLV, CNRS- UMR 7218-LAVUE (mais pas seulement).

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Deux heures par semaine réparties pour partie en cours et pour partie en travaux dirigés.

Les étudiants s'exerceront à certaines pratiques directement connectés avec la réalisation de leur mémoire : recherches bibliographique dans une diversité de bases de données ; analyse d'un texte, d'une image, et d'une séquences de film ; travail d'écriture in situ ; présentation orale d'un travail au choix.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Participation aux cours et réalisation des travaux demandés ; Présentation écrite et orale d'un dossier de synthèse des travaux réalisés en lien avec l'élaboration d'un sujet de mémoire.

Les éléments constitués pour ce dossier serviront directement le mémoire à construire sur les trois semestres de S7, S8, S9.

ACQUIS

Licence en Architecture

Intérêt pour le paysage et les projets d'espaces situés de toutes dimensions.

PRÉPARATION À

La réalisation du mémoire de fin d'études, et à tout autre travail de recherches ultérieur.

Séminaire « Paysage/S : les fondamentaux » et suivi de mémoire.

S7
M.7.4 – SoIR 708

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

A D'ORAZIO
I. IOSA

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.25

NBRE DE SEMAINE : 14

Sem.	Semaine
28	2

Travail personnel : 21

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE
ARCHITECTURE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE 1

OBJECTIFS

Le travail de préparation au mémoire est associé au séminaire correspondant. Dans ce cadre, les étudiants sont invités à développer une démarche originale et personnelle de recherche, conduisant à la construction d'une problématique et d'hypothèses, à l'analyse d'un terrain, soutenue par la constitution d'un corpus de références sur les savoirs déjà constitués (ouvrages théoriques et méthodologiques) et à partir de données d'enquêtes, d'observations, d'archives...

CONTENU

L'atelier méthodologique proposé dans cet optionnel a pour but de nourrir le travail du mémoire par une introduction à la recherche et ses méthodes d'études, l'apprentissage de l'utilisation d'outils liés à l'objectivation d'un questionnement ; ainsi seront abordés les questions du choix et de la construction du sujet de mémoire, de la problématique et des hypothèses, des méthodes de travail ; recherches des sources, exploitation des données, travaux bibliographiques. Cet atelier sera animé par des enseignants ayant une pratique active de la recherche dans des laboratoires de l'école et de l'UMR-CNRS LAVUE, ou dans d'autres institutions.

Il s'agit d'introduire les étudiants à l'analyse et la production scientifique de contenus.

ORGANISATION

Afin de mieux s'appropriier ces démarches et méthodes pour la recherche, cet atelier propose d'expérimenter collectivement la co-production d'un «abécédaire du développement durable et de la transition écologique». En s'inspirant des dictionnaires scientifiques les étudiants seront amenés à produire à partir de leur sujet de mémoire (thème ou terrain d'enquête) une série d'articles qui viendront alimenter sous forme d'un blog cet abécédaire. Au travers de ce travail collectif, il s'agit d'outiller l'étudiant dans la construction d'une démarche d'analyse de son mémoire.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Participation active aux travaux d'atelier, dossier personnel d'analyse d'articles, rédaction de bibliographies communes de références.

PRÉPARATION À

Cet enseignement a pour objectif principal de préparer au travail et à l'écriture du mémoire de Master. Il peut également servir de socle pour les étudiants souhaitant s'engager dans un parcours recherche en semestre 9.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Séminaire AEDD, S 708

PATRI
MOINE
ET
MUTAT
IONS

S7

M.7.4 – SoIR 711

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE « CRITIQUE ET HISTOIRES DE L'ARCHITECTURE » ET « PATRIMOINE »

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

K. BOWIE
V. NÈGRE
P. CHABARD

OBJECTIFS

Dans la perspective de la réalisation de leur mémoire, au sein des séminaire « Critique et histoires de l'architecture » et « Patrimoine », l'objet de cet enseignement est d'initier les étudiants aux méthodes canoniques du travail intellectuel et scientifique, aux modalités pratiques de la production du savoir.

Cette « initiation » à la recherche comporte plusieurs volets : un volet épistémologique (les méthodes de la recherche scientifique, les critères de validité et de scientificité d'un travail de recherche) ; un volet pratique (le travail et la vie quotidienne du chercheur) ; un volet institutionnel (sensibiliser les étudiants à la manière dont est structuré le milieu de la recherche architecturale et urbaine en France et à l'étranger)

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0, 25

CONTENU

- 1.Séance introductive : Les pratiques et les formes de la recherche architecturale : laboratoires, mémoires, thèses, HDR, recherches finalisées
- 2.Les méthodes « scientifiques » : les commencements des Sciences humaines. Observation des faits, hypothèses, interprétations, les sources, la bibliographie
- 3.Les grands principes de la méthode hypothético-déductive, Différences épistémologiques entre induction et déduction.
- 4.La construction des corpus de recherche. L'analyse de contenu : La définition et l'exploitation d'un corpus de recherche, les différents types de corpus
- 5.Les mots et les choses : qu'est ce qu'un concept ' Les mots comme outils ou comme objets de recherche
- 6.Le temps et sa périodisation. Evolutions et ruptures.
- 7.La recherche en pratique (présentation d'une recherche)
- 8.Les outils graphiques et informatiques de la recherche : Dessins analytiques, cartographie, diagrammes, bases de données, moteurs de recherche, logiciels d'analyse, etc...
- 9.Les figures, les images et les objets existants.
- 10.Sources et ressources documentaires : Cartographie parisienne des centres d'archives, des bibliothèques et des centres de documentation. Les règles de mise en forme des documents : Fiche de lecture, mémoire, bibliographie, etc.
- 11.Typologie des discours sur l'architecture : théorie, histoire, critique
- 12.La vie de laboratoire : présentation des activités de l'équipe de recherche AHT-TEP

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Séminaire « Critique et histoires de l'architecture » / Séminaire « Patrimoine »

NBRE DE SEMAINE :14

Sem.	Semaine
28	2

S7
M.7.4 – Soir 712

**OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE
RÉGÉNÉRATION DES MILIEUX HABITÉS
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
PHILOSOPHIE DE L' ARCHITECTURE, DE L'URBAIN
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

X. BONNAUD
A. TUFANO

OBJECTIFS

En accompagnement du séminaire, cet enseignement optionnel offre aux étudiants des outils et méthodes leur permettant de s'engager dans un travail de recherche exigeant dans sa forme et précis dans son écriture. A partir d'un adossement au laboratoire GERPHAU, il propose un approfondissement philosophique des notions abordées dans le séminaire, afin de restituer aux thématiques une puissance de signification, de fonctionner par questionnements, d'interroger des horizons. La notion de concept opératoire sera particulièrement mise en question pour analyser les modalités d'articulation de la relation architecture-ville-philosophie. Il s'agit de permettre de problématiser une question d'architecture et de rendre opérant un concept philosophique (design by research/research by design).

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.25

CONTENU

Ce module vise à approfondir la recherche « par la recherche », proposant de mener de front : la construction de la problématique, l'élargissement des références, l'approfondissement méthodologique, la précision conceptuelle, la rigueur dans l'énoncé et dans l'écriture.

Deux temps pédagogiques définissent cet enseignement :

1 - Un temps d'apports liés au travail philosophique : -Lire : comment, pourquoi, -Problématiser : en relation à, en dialogue avec , -Conceptualiser : en référence à -Illustrer, au moyen de, -Ecrire, à partir de,

2 - Un temps d'encadrement plus individualisé soutenu par des occasions régulières de présentation au groupe et d'évaluations personnalisées. Les séances offrent un espace de présentation critique, de discussion et d'évaluation.

NBRE DE SEMAINE :14

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

En fin de semestre, 50% contrôle continu (participation cours), et 50% évaluation de l'avancement du travail de recherche (par deux lecteurs).

Sem. Semaine
28 2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Un investissement personnel et une présence régulière aux séances sont nécessaires, accompagnant une diffusion régulière du travail et une présentation orale de l'état d'avancement

ACQUIS

Travail personnel : 21

Le travail à partir de références (l'activité de lecture) est une partie importante du travail de recherche. Il sera abordé en remplaçant les sources proposées dans une perspective de repérage disciplinaire et historique (carte des savoirs repérables sur une question). La bibliographie se construira donc au sein de l'optionnel, selon les spécificités des thèmes, et sera capitalisée dans une base commune à l'usage des séminaires (S7, S8 et S9).

THÉO
RIES
ET
CRITI
QUE

S7

M.7.4 – Soir 707

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE

CRITIQUE ET HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE 1

ÉQUIPE

ENSEIGNANTE

K. BOWIE
P. CHABARD
V. NEGRE

OBJECTIFS

Dans la perspective de la réalisation de leur mémoire, au sein des séminaire « Critique et histoires de l'architecture » et « Patrimoine », l'objet de cet enseignement est d'initier les étudiants aux méthodes canoniques du travail intellectuel et scientifique, aux modalités pratiques de la production du savoir.

Cette « initiation » à la recherche comporte plusieurs volets : un volet épistémologique (les méthodes de la recherche scientifique, les critères de validité et de scientificité d'un travail de recherche) ; un volet pratique (le travail et la vie quotidienne du chercheur) ; un volet institutionnel (sensibiliser les étudiants à la manière dont est structuré le milieu de la recherche architecturale et urbaine en France et à l'étranger)

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.25

CONTENU

1. Séance introductive : Les pratiques et les formes de la recherche architecturale : laboratoires, mémoires, thèses, HDR, recherches finalisées
2. Les méthodes « scientifiques » : les commencements des Sciences humaines. Observation des faits, hypothèses, interprétations, les sources, la bibliographie
3. Les grands principes de la méthode hypothético-déductive, Différences épistémologiques entre induction et déduction.
4. La construction des corpus de recherche. L'analyse de contenu : La définition et l'exploitation d'un corpus de recherche, les différents types de corpus
5. Les mots et les choses : qu'est ce qu'un concept ' Les mots comme outils ou comme objets de recherche.
6. Le temps et sa périodisation. Evolutions et ruptures.
7. La recherche en pratique (présentation d'une recherche)
8. Les outils graphiques et informatiques de la recherche : Dessins analytiques, cartographie, diagrammes, bases de données, moteurs de recherche, logiciels d'analyse, etc...
9. Les figures, les images et les objets existants.
10. Sources et ressources documentaires : Cartographie parisienne des centres d'archives, des bibliothèques et des centres de documentation. Les règles de mise en forme des documents: Fiche de lecture, mémoire, bibliographie, etc.
11. Typologie des discours sur l'architecture : théorie, histoire, critique
12. La vie de laboratoire : présentation des activités de l'équipe de recherche AHT-TEP

Sem. Semaine
2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de contrôle des connaissances seront définies à la rentrée.

Coopération et coordination avec d'autres UE

Travail personnel : 21

Séminaire « Critique et histoires de l'architecture »
Séminaire « Patrimoine ».

S7
M.7.4 – SOIR 709

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE
SÉMINAIRE AIC ET APUS

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

E. AMOUGOU

OBJECTIFS

Cet optionnel est une composante essentielle des séminaires AIC et APUS qui, au semestre 7, ont pour objectif de préparer les étudiants à une activité de recherche.

Il s'agit de prendre connaissance des différents types de recherche possibles dans le domaine de l'architecture ainsi que de leurs méthodes et techniques.

Cet enseignement constitue un lieu privilégié d'interrogation de ces méthodes et techniques.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.25

CONTENU

Cet optionnel est dirigé et animé par un enseignant-chercheur du séminaire APUS et une enseignante-chercheuse du séminaire AIC. Les autres enseignants de ces deux séminaires seront amenés à intervenir ponctuellement.

Le contenu de cet optionnel se développe sur 14 séances de deux heures qui aborderont les mécanismes de construction de la recherche comme suit:

- 1) Présentation des différents types de recherche possibles en architecture
- 2) Les techniques de recherche
- 3) Construire une problématique (note de problématique)
- 4) Construire sa démarche de recherche pratique (composer et organiser son travail, choisir et construire ses méthodes et techniques)
- 5) Rédiger un rapport de recherche (i.e. mémoire de Master)
- 6) Construire un état de l'art à partir de lectures réflexives (fiches de lecture, synthèses, résumés, etc.)
- 7) Travail autour de la production d'articles
- 8) Présentation d'exemples de recherche en cours

Chaque rubrique sera étayée d'exemples concrets de manière à faciliter la compréhension des étudiants

NBRE DE SEMAINE : 14

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Les séances prendront la forme de cours magistraux qui seront expérimentés dans le travail demandé en séminaire.

Les travaux demandés sont directement liés à la préparation du mémoire et plus spécifique du pré-mémoire.

Sem. Semaine
 2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances se fera par l'intermédiaire de l'évaluation du pré-mémoire à rendre en séminaire, qui devra manifester l'apport de cet enseignement.

PRÉPARATION À

Travail personnel : 21

Cet enseignement prépare à la production du mémoire de Master et au travail demandé en Séminaire AIC et APUS

Coopération et coordination avec d'autres UE

Coopération avec le Séminaire AIC, le séminaire APUS et les optionnels de séminaire qui leur sont liés.

VILLE
HABIT
AT ET
SOCI
ETE

S7

M.7.4 – SOIR 702

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE SÉMINAIRE APUS ET AIC

RESPONSABLE

E. AMOUGOU

OBJECTIFS

Cet optionnel est une composante essentielle des séminaires AIC et APUS qui, au semestre 7, ont pour objectif de préparer les étudiants à une activité de recherche.

Il s'agit de prendre connaissance des différents types de recherche possibles dans le domaine de l'architecture ainsi que de leurs méthodes et techniques.

Cet enseignement constitue un lieu privilégié d'interrogation de ces méthodes et techniques.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

0.25

NBRE DE SEMAINE : 14

Sem.	Semaine
28	2

Travail personnel : 21

CONTENU

Cet optionnel est dirigé et animé par un enseignant-chercheur du séminaire APUS et une enseignante-chercheuse du séminaire AIC. Les autres enseignants de ces deux séminaires seront amenés à intervenir ponctuellement.

Le contenu de cet optionnel se développe sur 14 séances de deux heures qui aborderont les mécanismes de construction de la recherche comme suit:

- 1)Présentation des différents types de recherche possibles en architecture
- 2)Les techniques de recherche
- 3)Construire une problématique (note de problématique)
- 4)Construire sa démarche de recherche pratique (composer et organiser son travail, choisir et construire ses méthodes et techniques)
- 5)Rédiger un rapport de recherche (i.e. mémoire de Master)
- 6)Construire un état de l'art à partir de lectures réflexives (fiches de lecture, synthèses, résumés, etc.)
- 7)Travail autour de la production d'articles
- 8)Présentation d'exemples de recherche en cours

Chaque rubrique sera étayée d'exemples concrets de manière à faciliter la compréhension des étudiants

ORGANISATION

Les séances prendront la forme de cours magistraux qui seront expérimentés dans le travail demandé en séminaire.

Les travaux demandés sont directement liés à la préparation du mémoire et plus spécifique du pré-mémoire.

S7
M.7.4 – SOIR 703

OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE
VILLE, ARCHITECTURE, FORMATIONS URBAINES, HABITAT 1

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

M. BEDARIDA
J. HARARI
D. LEFRANÇOIS

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.25

NBRE DE SEMAINE : 14

Sem.	Semaine
28	2

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Les objectifs de cet enseignement sont, dans le cadre du séminaire « Formations urbaines et habitat » et de ses thématiques, de donner les outils méthodologiques nécessaires à l'élaboration d'un mémoire et d'initier aux démarches qu'implique son développement éventuel dans un « parcours recherche » si ce choix est envisagé en vue de sa confirmation à partir du semestre 8.

CONTENU

L'enseignement donnera des éléments méthodologiques

- généraux, inhérents à tout mémoire : construction d'un sujet original en tant que question et problématique à replacer dans un champ plus large et identifié par une bibliographie, formulation d'hypothèses à valider par une méthode adaptée (choix d'un corpus de cas à analyser), nature des conclusions et perspectives envisagées
- mais aussi plus spécifiques aux thématiques proposées par le séminaire dans le champ de l'habitat et de ses situations urbaines, avec les méthodes alors impliquées

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités du contrôle des connaissances seront définies à la rentrée.

S7
M.7.4 – SOIR 713

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

C. PEDELAHORE
J. JAUPITRE

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.25

NBRE DE SEMAINE : 14

Sem.	Semaine
28	2

Travail personnel : 21

**OPTIONNEL INITIATION À LA RECHERCHE: LA FABRIQUE SPA-
TIALE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES DURABLES / SPACE &
CULTURAL FABRIC OF SUSTAINABLE TERRITORIES**

OBJECTIFS

Cette formation à la recherche par la recherche constitue un lieu d'élaboration double : Collectif, celui de la construction d'une pensée analytique et critique des productions spatiales humaines internationales et de leurs mutations sur le temps long. Et individuel, celui de l'atelier, patient et cumulatif, de la fabrication du mémoire de master, sur la base de la construction raisonnée d'un sujet et d'une problématique spécifiques, d'un corpus référencé, ainsi que d'une posture propres à chaque étudiant.

CONTENU

Cet optionnel s'inscrit dans une double perspective théorique et pratique : Celle de l'inséparabilité des échelles de la fabrication des espaces anthropisés, depuis les savoirs et les usages les plus domestiques jusqu'aux pratiques de la fabrique -concrète et diversifiée- de l'urbain et des grands territoires métropolitains internationaux. Et celles de l'appréhension accrue de la complexité spatiale et sociale des fabrications humaines, sédimentaires et hybrides, tant matérielles qu'immatérielles : archétypes, modèles, cultures, logiques et dynamiques de transformation. Tout cela de façon systémique à l'échelle des prolongés échanges bilatéraux entre identités et cultures des grandes aires civilisationnelles mondiales : Méditerranée, Asie, Amérique Latine, Moyen-orient, Afrique.

METHODES

Les approches, présentées et illustrées, sont celles développées par la recherche scientifique urbaine et architecturale dans ses procédures pluridisciplinaires et interculturelles.

Elles s'articulent sous la forme d'analyses spécifiques qui sont remontantes, rétrospectives et comparatives.

Elles constituent ainsi des outils de connaissance approfondie, tant de la diversité que de l'universalité des fabrications et des cultures spatiales -savantes comme populaires- à l'échelle d'une métropolisation intercontinentale reconnue comme fait humain et civilisationnel majeur.

Langues acceptées (corrections individuelles) : espagnol, anglais, portugais, italien, vietnamien.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cours Magistral sur les sujets développés par les étudiants.

Travaux demandés : Notes de Cours et de lectures comme identification et construction d'un objet de recherche et d'une problématique personnelle. Dossier thématique et la préparation d'un corpus spécifique au développement d'un projet de recherche original.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Fiches de lectures. Définition d'un thème de recherche. Constitution d'un corpus d'étude. Elaboration d'une problématique critique argumentée.

ACQUIS

Mémoire de Licence.

Methodes et démarches scientifiques développées dans le cycle licence.

Cours et travaux d'Histoire de l'architecture Licence.

Cours et travaux en philosophie, anthropologie spatiale et sociologie, Licence.

PRÉPARATION À

Parcours recherche en Master. Mémoire de Master mention Recherche.

PFE Mention recherche. Filière doctorale.

CONFÉRENCES DU MARDI DE L'ENSAPLV

Ce cycle de conférences est validé dans le cadre de l'UEM 8.6 du semestre 8 bien qu'il débute dès le semestre 7.

La présence à toutes les conférences est obligatoire.

M 8.6	S	Séminaire 2	0,6	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	7
		Soutenance mémoire d'étape	0,2	Moyenne UE $\geq 10/20$	2	
	So	Optionnel séminaire 1	0,1	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	1	
	CO	Conférences du soir	0,1		1	
	Total M 8.6		1	Moyenne UE $\geq 10/20$		

Les conférences du Mardi de l'ENSAPLV accueillent chaque année des personnalités internationales de renom dont les travaux et réflexions sur l'architecture, la ville, le territoire ou le paysage marquent la production contemporaine de notre cadre bâti.

Moments privilégiés de découvertes, d'échanges et de débats avec des concepteurs, critiques ou chercheurs, ces conférences contribuent tant à l'acculturation des réflexions contemporaines menées sur l'aménagement de nos espaces à différentes échelles qu'à la construction de savoirs originaux sur les problématiques qu'il pose.

Les conférences du Mardi de l'ENSAPLV s'adressent aux étudiants, enseignants de toutes les Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture de France ainsi qu'à tous les acteurs de l'aménagement de l'espace qui souhaitent partager leurs savoirs et savoirs-faire ou s'ouvrir aux problématiques actuelles de l'architecture, de la ville, du territoire et du paysage. Elles participent par ailleurs de la pédagogie de notre école et nourrissent les contenus didactiques des séminaires de Master qui structurent notre programme de formation initiale suivant six thématiques complémentaires : Arts et espaces - Edifications et cultures techniques - Environnement, territoire et paysage - Patrimoine et mutations - Théories et critique - Ville, habitat et société.

Ces conférences abordent des questions transversales à ces six thèmes d'approfondissement et ont accueilli des personnalités aussi variées que Nathalie Roseau, Jean Dethier, Jacqueline Caux, Magali Reghezza et Eric Hazan en 2012 ; Guy Burgel, David Mangin, Christian de Montlibert, Philippe Boudon, Gilles Clément, Philippe Madec et Borja Huidobro en 2013. Elles accueilleront Hans Ibelings, Jean Davallon, Samantha Hardingham et Bernard Marrey en 2014.

M.9.10 – Intensifs PLURIDISCIPLINAIRES (ou ex-options thématiques) - au choix

Les enseignements ci-dessous peuvent être choisis et suivis dès le semestre 7 mais seront validés dans le cadre de l'UEM 910 du Semestre 9. cf grille Semestre 9 ci-dessous.

CODE	ENSEIGNEMENTS	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
M 9.10 IP901	TRANSMETTRE L'ARCHITECTURE : FORMATION À LA PÉDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE	M. BOURDIER, C. VALLECILLO
M 9.10 IP902	EXPÉRIMENTATIONS ARTISTIQUES AU PORT NORD DE CHALON-SUR-SAÔNE PATRIMOINE TECHNIQUE PORTUAIRE ET TRANSFORMATION URBAINE	O. JEUDY, J. BOULMIER
M 9.10 IP904	SCÉNOGRAPHIE - ATELIER	M. MAZLOUMAN, B. PIGOT
M 9.10 IP906	DÉVIIONS	M. DESSARDO, Y. ROUBY
M 9.10 IP908	PATRIMOINE INDUSTRIEL : ART/ARCHITECTURE	G. ROUVILLOIS, C. GARRIER
M 9.10 IP909	PARIS : CAPITALE DU SPECTACLE (PRÉPARATION LINGUISTIQUE : ANGLAIS)	B. PATTERSON
M 9.10 IP910	PRÉPARATION LINGUISTIQUE (ESPAGNOL)	V. TABOADA
M 9.10 IP912	INITIATION À L'ARCHITECTURE NAVALE	P. HANNEQUIN
M 9.10 IP916	LA VOIX DE LA SYNTHÈSE DES ARTS EN ARCHITECTURE	P. VÉRITÉ
M 9.10 IP917	LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE OUTILS ET PRATIQUES	J - B. EYRAUD
M 9.10 IP918	HISTOIRE CRITIQUE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME MODERNES ET CONTEMPORAINS AU JAPON	M. BOURDIER
M 9.10 IP921	CULTURES VISUELLES ET PRATIQUES SPATIALES 1	E. LICHA, L. LOPEZ
M 9.10 IP922	ÉNERGIE o AU JARDIN	A. TUFANO
M 9.10 IP923	CITÉ EN CHANTIER	E. ROPARS
M 9.10 IP924	MAPPING TOKYO : VIVRE AVEC L'INFRASTRUCTURE	J. NJOO
M 9.10 IP926	B.U.L. XL (BIDULES EXTRA LÉGERS DE GRANDE TAILLE)	Y. MAHIEU
M 9.10 IP927	MORE WITH LESS POUR UNE ÉCONOMIE DU FAIRE	J. NJOO
M 9.10 IP928	TRANSFORMATION ARCHITECTURE, ÉNERGIE ET IMPLICATION DES HABITANTS	E. MOURIER
M 9.10 IP929	RISQUES URBAINS PLURIELS COMPRENDRE LES CONTROVERSE ET AGIR SUR LA RÉALITÉ	R. HODDÉ

M.9.10 SÉMINAIRE 3

15 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique				Heures semestr. associées	Heures semaine	Heures travail perso.	Coef	ECTS
			CM	TD	PRJT	SMIN					
M.9.10	Séminaire 3	14				14	14	1	21	0,05	15
	Suivi de mémoire	14		28			28	2	49	0,1	
	Optionnel de séminaire	14	28				28	2	14	0,1	
	Soutenance mémoire									0,55	
	Intensif pluridisciplinaire		21	28			49	(+)	21	0,2	
	Total M.9.10		49	56		14	119	5 (+)	98	1	

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

M. BOURDIER
C. VALLECILLO

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.20
Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
20

NBRE DE SEMAINE :14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine
49 3.5

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Réfléchir à « Transmettre l'architecture », c'est s'interroger sur : quoi transmettre, à qui et comment ; les nombreuses interventions de l'architecte dans le vaste champ de l'architecture ; l'enseignement, la formation et la sensibilisation à l'architecture dans la société.

CONTENU

Le cours se comprend comme un ensemble cohérent de séances avec une progression qui s'articule autour d'un travail collectif visant à apporter des éléments au débat sur ce qu'est transmettre l'architecture. Ce travail collectif peut consister en une production diffusée ou un événement organisé (pour l'événement, on pourrait déborder sur le deuxième semestre). L'organisation de ce travail va jusqu'aux stades de la valorisation et de l'évaluation. Il s'agit de mettre en pratique les moyens de transmission de l'architecture et de participer au débat sur l'architecture. Pour cela le travail collectif ne se limite pas au cours, mais a vocation à diffusion dans l'ensemble de l'école et au-delà. Il répond également à l'une des missions des écoles qui est de diffuser la culture architecturale dans la société.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le cours s'organise de la manière suivante :

Trente minutes sont dévolues à l'échange d'information, chacun apportant et présentant des éléments (un ouvrage, une étude, une exposition, un événement à débattre dans un temps court) qui intéressent le cours. C'est un exercice pratique. Une heure est prévue pour des apports théoriques : concernent la pédagogie, l'évaluation les outils de la transmission, l'histoire de l'enseignement de l'architecture, de la profession...

Les deux heures restantes sont destinées à la pratique collective autour de :

- débats organisés par les participants ;
- la réception d'invités dans le cadre d'une mini-conférence ;
- la construction du corpus de « Mémoire(s) de l'ENSAPLV »* ;
- l'organisation du projet collectif du cours.

* « Mémoire(s) de l'ENSAPLV » est une activité qui existe depuis l'origine de ce cours et consiste en l'enregistrement de 52 minutes de vidéo d'un cours de plus fait par un enseignant ayant marqué l'école par son enseignement et son engagement pédagogique. Cet enregistrement est ensuite conditionné de façon à pouvoir être diffusé dans l'école (service vidéo) et sur le réseau Internet (site du cours).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Participation active au cours (exposé, animation de séance, TD divers)

Elaboration d'un dossier sur une question liée au thème du cours

Contrôle continu (présence active) 50 %. Travail personnel (par rendu de dossier) 50 %

PRÉPARATION À

Cet enseignement est destiné à ceux et celles qui souhaiteraient se former à la formation, la sensibilisation et l'initiation à l'espace.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Cet enseignement peut aider à l'encadrement des mémoires de cycle Master qui rejoignent son questionnement, sa pratique et ses recherches sur la « formation à la pédagogie de l'architecture ». Il peut aider également à encadrer les stages de Master d'étudiants qui souhaiteraient mener une action d'aide à la sensibilisation à l'architecture dans l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, le secteur culturel, le milieu associatif, etc.

S9
M.9.10 – IP902

EXPÉRIMENTATIONS ARTISTIQUES AU PORT NORD DE CHALON-SUR-SAÔNE PATRIMOINE TECHNIQUE PORTUAIRE ET TRANSFORMATION URBAINE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

O. JEUDY
J. BOULMIER

OBJECTIFS

Cet enseignement propose aux étudiants d'intervenir physiquement sur l'ancien site portuaire et fluvial de Chalon-sur-Saône. La mise en œuvre de dispositifs expérimentaux, de scénographies urbaines, d'architectures ou de paysages éphémères, consiste à révéler des potentialités du lieu, à produire des imaginaires urbains possibles avec les matérialités en présence.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :

20

CONTENU

Mode d'intervention plastique en milieu urbain questionnant des espaces en voie de mutation. Tentative de relancer des mécanismes spatiaux issus de ces territoires et patrimoines délaissés. Oser le geste. La force des éléments en présence exige des réponses manifestes en retour, le projet s'élaborant ainsi sur la pratique. Des amorces plastiques et architecturales déterminent des zones d'essais, des chantiers du possible. Comment tenir l'espace, le faire jaillir à travers des « manipulations à risques » ? Produire des gestes / actes - espaces, sur, dans, et à travers ces territoires en attente de transformation. Engendrer une démarche constructive de réaction matérielle qui favorise l'émergence de concepts et un potentiel d'actions. En cela les étudiants sont amenés à développer leurs propres outils critiques de représentation et leurs propres processus d'élaboration issus de cette dimension expérimentale des lieux à l'échelle 1.

NBRE DE SEMAINE :14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

- Atelier intensif sur le site portuaire de Chalon-sur-Saône
- Élaboration et expérimentation de projet d'intervention « en situation »
- Contrôle continu 50 % ; rendu d'intervention 50 %

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Dossier Photo sur les pratiques développées, les dispositifs envisagés en matière de production d'espaces
(Atelier intensif du 30 octobre au 4 novembre 2013)

PRÉPARATION À

- Projet P901 «Architectures, cinémas et territoires urbains»
- PFE «Démarches plastiques et projet urbain»

Travail personnel : 21

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

- Séminaires «Démarches plastiques et territoires urbains» S701A, S801A & S901A
- Projet P703 «Architecture et cinéma»
- Projet P809 «Paysage/s»

S9

M.9.10 – IP904

ÉQUIPE

ENSEIGNANTE

M. MAZLOUMAN

B. PIGOT

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE : 14

CM : 8

TP : 41

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

SCÉNOGRAPHIE - ATELIER

OBJECTIFS

La scénographie sera définie comme un art du lieu en ce que sa vocation est de mettre en forme le lieu de représentation relative à une œuvre donnée. Sa démarche spatiale découle d'une quête du signe et du symbole maniant la métaphore comme l'effet de réalité. En rapport avec le jeu, le mouvement des corps et du temps, l'action dramatique, le texte, l'histoire et la mémoire, elle recherche une émotion de l'espace.

CONTENU

Cet atelier a pour objectif de donner aux étudiants les outils théoriques et pratiques d'analyse et de conception scénographique dans le champ de la représentation théâtrale : découvrir l'espace de l'écriture, le transformer en dispositif scénographique, réfléchir au rapport scène-salle, comprendre les contraintes de la scène et de l'espace architectural. Un volet théorique donnera quelques outils de compréhension de l'espace scénographique, les étapes de sa création et de sa réalisation. Nous aborderons le métier de scénographe et l'intervention des différents acteurs.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

1-La mise en espace d'un texte poétique

2-la scénographie d'une pièce théâtrale sous forme d'un atelier encadré par un metteur en scène en charge d'une création de la saison théâtrale et en partenariat avec les théâtres. Une exposition des travaux de maquettes dans les théâtres peut être envisagée.

3-Approche sensible : un atelier d'exercice corporel afin d'appréhender l'espace par des exercices d'acteurs.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Assiduité, 2 rendus

PRÉPARATION À

Séminaire et projet scénographie et architecture

S9
M.9.10 – IP906

DÉVIIONS!

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

M. DESSARDO
Y. ROUBY

OBJECTIFS

Analyse et perturbation des circulations à l'intérieur de l'ENSAPLV en construisant des structures contraignantes à l'échelle 1:1.

Ce cours, proposé par un constructeur et un sculpteur, abordera simultanément des questions d'architecture, de sculpture, de construction et d'urbanisme à une échelle locale. Il s'articule en 2 temps : un temps lent d'analyse et de préparation, et un temps intensif de production sous forme de workshop. L'évaluation finale sera quantitative.

Des collaborations avec d'autres enseignements et d'autres écoles seront envisagées.

Oblig. Au choix

Coefficient de pondération :
0.20

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :
22

CONTENU

L'exercice portera sur la déviation des flux humains.

Il modifiera les circulations quotidiennes des étudiants, enseignants et personnels administratifs.

- Analyse et propositions par le dessin
- Prototype, maquettes et tests à échelle 1:1 des différentes propositions
- Construction en 3 ou 4 jours intensifs
- Observation des usages et perfectionnement des dispositifs

Les matériaux utilisés sont le carton ondulé, le papier kraft et la colle blanche à prise rapide.

NBRE DE SEMAINE : 14

CM : 21

TP : 28

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

optionnel semi-intensif

- 2 matinées d'analyse
- 3 matinées de tests
- 3 ou 4 jours consécutifs de production du 8 au 11 novembre inclus (à réserver avant inscription)
- 2 matinées de pratiques et d'ajustements après la mise en fonctionnement «corrections quadrilingues : en,fr,it,es»

Sem. Semaine
49 2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Quantitative (liaisons, ruptures, continuités, risques, connexions, empêchements, fréquentations, courts-circuits, réseaux, parallélisations, déviations, accumulations, superpositions, réclamations, économies, frottements, décompressions, accélérations, stationnements, discriminations, systèmes, ingénieries, usages, obstructions, nécessités, contacts, régulations, missions)

Travail personnel : 21

S9

M.9.10 – IP908

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

G. ROUVILLOIS
C. GARRIER

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.20
Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
15

NBRE DE SEMAINE : 14

CM : 8
TP : 41

Sem. Semaine
49 2

Travail personnel : 21

PATRIMOINE INDUSTRIEL : ART/ARCHITECTURE

OBJECTIFS

« L'expérience d'Emscher Park est exemplaire du retournement du regard et des perceptions. C'est à l'échelle de la Ruhr, de ses hauts fourneaux, de ses friches, de la rémanence du travail et de la production passée qu'un récit territorial s'est constitué où oeuvres et architectures entrent en dialogue pour faire paysage.» François Barré, Oeuvre et lieu, Paris, Flammarion 2002.

Immersion des étudiants dans un site emblématique de réhabilitation industrielle. Découvrir la cohabitation de travaux d'artistes importants du 20ème (Richard Serra, Ilde et Bernd Becher, Ulrich Rükriem etc.) avec la réhabilitation architecturale sur site industriel de Peter Latz, Rem Koolhaas, SAANA etc. Comment des ruines industrielles deviennent des lieux de culture, d'échanges, de promenades familiales etc. Apprécier la valorisation d'un héritage industriel.

CONTENU

L'art et l'architecture sont au centre d'une réflexion importante sur la transformation du paysage industriel de la Ruhr en Allemagne, investi au XIX siècle d'une manière brutale, constitué aujourd'hui de sites encore en fonction (mines, sidérurgie en activité) et de lieux en déshérence, que l'on a choisi soit de détruire soit de réhabiliter. Ce vaste projet est élaboré sur une période de 30 ans. Autrefois friches délaissées, ces traces sont désormais au coeur des enjeux de redéveloppement de la ville contemporaine qui doit faire face aux défis de la densité, de l'amélioration des transports, du retour de la nature en ville, de la haute qualité sociale. De fait cet héritage devient capital et constitue le support majeur des mutations nécessaires pour faire entrer les villes dans l'ère de la responsabilité planétaire. Elles sont aussi un vecteur identitaire du territoire.

Ce voyage d'étude est en correspondance obligatoire avec un optionnel de séminaire qui permettra de mettre en résonance cette expérience avec des références culturelles et de la confronter à des sites franciliens.

(pour les master 1: optionnel S8 et pour les master 2 : optionnel S9)

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Voyage d'étude dans la Ruhr (4 jours) : Duisbourg Séjour dans le Landschaftspark (Peter Latz) Ancien site industriel sidérurgique réhabilité (haut fourneaux Krupp) Des Paysagistes ont créé un jardin expérimental. Essen : Visite du Gazometer (centre d'art), Zeche Zollverein (ancien site sidérurgique et puit de mine réhabilité en centre de design et centre d'expositions) Terril Schurenbach : sculpture de Richard Serra. Neuss : Insel Hombroich collection privée d'art contemporain abritée dans des pavillons construits en briques récupérées dans le nord de l'Allemagne après démolition d'immeubles anciens.

Le travail sera documentaire et exploratoire

Réalisation de dessins de photos de vidéos afin de constituer un corpus de documents et d'exemples de réhabilitations et de réalisations d'artistes, chaque site étant un cas d'école.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 50 Rendu final 50

PRÉPARATION À

Réflexion sur la mutation des paysages urbains

S9
M.9.10 – IP909

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

B. PATTERSON

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE : 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

**PARIS : CAPITALE DU SPECTACLE
(PRÉPARATION LINGUISTIQUE : ANGLAIS)**

OBJECTIFS

Cet enseignement propose d'introduire l'étudiant à certains discours théoriques en architecture.

L'ENSAPLV propose un enseignement de langue permettant aux étudiants de participer aux activités pédagogiques internationales. Cet enseignement s'inscrit dans la poursuite de la préparation linguistique que l'étudiant aura reçu en premier cycle..

CONTENU

Ce cours traite de comment la ville est représentée dans les différents medias. Comment ces représentations influent et modifient nos perceptions de la ville, et ainsi son design et sa construction.

Nous allons regarder plusieurs théories de représentation, leurs rapports et leur relevance pour l'architecture, l'urbanisme et la ville en générale.

Cet enseignement a pour objet d'amener l'étudiant à communiquer en langue étrangère. Le deuxième objet de cet enseignement est de mettre l'étudiant en situation de maîtriser la langue étrangère pour faciliter leur participation aux ateliers internationaux organisés par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

La réflexion sera menée par les étudiants qui réfléchiront tout d'abord à l'élaboration du contenu (discussion). Les étudiants auront accès à une sélection de références importantes de la théorie d'architecture contemporaine. Toutes les séances sont construites dans un esprit didactique : faire comprendre les notions, donner les sources pertinentes, éveiller le goût de la recherche personnelle et engager à la critique. Les cours s'attachent à présenter la complexité des notions sélectionnées et à développer une attitude théorique, critique et philosophique. Une bibliographie sera donnée.

Le cours est enseigné en anglais.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu, participation aux discussions, mini recherche, fiches de lecture, journal, collage d'images, réflexions sur le sujet et un article. Eventuelles collaborations avec des cours de projet focalisés sur les questions de représentation.

ACQUIS

Bon niveau d'anglais.

PRÉPARATION À

Préparation pour travail de mémoire – problématique, méthodologie et recherche. Pour étudier/travailler à l'international.

S9
M.9.10 – IP910

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

V. TABOADA

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE
: 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

PRÉPARATION LINGUISTIQUE (ESPAGNOL)

OBJECTIFS

Pour les étudiants qui n'ont pas opté pour un séjour d'études à l'étranger en première année du deuxième cycle, l'ENSAPLV propose un enseignement de langue permettant aux étudiants de participer aux activités pédagogiques internationales. Cet enseignement s'inscrit dans la poursuite de la préparation linguistique que l'étudiant aura reçue en premier cycle.

CONTENU

Cet enseignement est dispensé en liaison avec l'enseignement de projet du premier semestre ; il a pour objet d'amener l'étudiant à communiquer en langue étrangère sur l'avancement de ses travaux en vue d'une présentation finale au sein du groupe de projet. Par ailleurs cet enseignement permettra à l'étudiant de se préparer aux tests de type : IELTS, DELE. Le deuxième objet de cet enseignement est de mettre l'étudiant en situation de maîtriser la langue étrangère pour faciliter leur participation aux ateliers internationaux organisés par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Cet enseignement s'adresse à un maximum de 20 étudiants.

Exposés en langue étrangère de l'état d'avancement des travaux de projet, exercices de mise en situation des tests IELTS et DELE.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présence et contrôle continu ; examen final en liaison avec les rendus de projet, examens blancs pour les tests IELTS et DELE.

S9
M.9.10 – IP916

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

P. VÉRITÉ

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
20

NBRE DE SEMAINE : 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

LA VOIX DE LA SYNTHÈSE DES ARTS EN ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif d'approfondir les méthodes de création et les visées d'œuvres synthétiques (architecture, peinture et sculpture) qui ont marqué le XX siècle, et de voir comment s'opère aujourd'hui, à travers quelques exemples contemporains, la rencontre des arts.

CONTENU

1. L'architecture et les nouvelles cultures artistiques, 2. L'intégration de compositions picturales ou sculpturales dans des constructions architecturales.

1. Des projets et réalisations de bâtiments furent élaborés à partir de principes harmoniques et plastiques d'un courant de pensée artistique. Ce fut notamment le cas pour le développement d'une architecture » de van Doesburg et van Eesteren, la façade du café De Unie, les salles du bar-restaurant-dancing de l'Aubette. Quelques architectes, comme Le Corbusier et Aalto, ont parfois tiré parti de leurs propres explorations picturales ou sculpturales pour résoudre des problèmes de configuration formelle et de polychromie de volumes architecturaux. Une démarche semblable fut développée par des peintres et des sculpteurs qui ont conçu des modèles comme Tatline pour un monument, Tchachnik et Lissitzky pour une tribune sur une place publique, Malévitch avec ses architectones. Des interventions contemporaines furent également menées de la sorte ; citons la salle des départs de l'hôpital de Garches par Ettore Spalletti.

2. L'intégration de compositions peintes ou sculptées a intéressé de nombreux architectes qui ont demandé à des peintres et à des sculpteurs de concevoir des œuvres monumentales pour accompagner leurs constructions d'espaces intérieurs et extérieurs. Paul Nelson a procédé ainsi pour les deux maquettes de sa maison suspendue, de même Walter Gropius pour le Centre universitaire de Harvard à Cambridge (Mass.) et Villanueva pour la Cité universitaire de Caracas. Des œuvres furent également commandées pour le siège de l'Unesco à Paris, la faculté des Sciences de l'université de Paris (Jussieu) et le bâtiment est de la National Gallery of Art de Washington.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

En se fondant sur des créations documentées (dessins et notes préparatoires, correspondances, photographies, articles de presse...), ainsi que sur les principaux textes théoriques qui seront présentés dans le cours, nous verrons quels furent les apports de ce dialogue entre les arts, puis quelles sont aujourd'hui les expressions architecturales d'une aspiration à la synthèse des arts.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu 50% (présence aux cours), Examen final 50% (commentaire d'un texte ou d'une création -projet ou réalisation- au choix de l'étudiant).

S9
M.9.10 – IP917

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - OUTILS ET PRATIQUES

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

J - B. EYRAUD

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE
: 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

OBJECTIFS

Ce cours optionnel portera sur l'habitat indigne, ses différentes formes, et les politiques du logement et d'urbanisme menées dans ce domaine.

CONTENU

L'importance de la rénovation urbaine, et plus récemment le « Plan de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés » (PRQAD) adopté par le dernier volet législatif sur le logement et l'urbanisme, remettent à l'ordre du jour l'intervention dans l'habitat ancien.

La législation sur l'habitat indigne, qui rassemble les procédures d'insalubrité, de péril, d'insécurité, ainsi que les normes et les règles liées au saturnisme infantile, au surpeuplement, se sont renforcées.

Il s'agit donc de former les étudiants à la législation du mal-logement, par une série de cours théoriques et de travaux pratiques.

Ils devront chacun mener une visite sur site d'un logement, répertorier les dysfonctionnements, relever la surface, poser un diagnostic, et évaluer les moyens à mettre en œuvre pour résorber les désordres. Ils pourront mesurer les conséquences de ces mauvaises conditions d'habitat sur les habitants, adultes et enfants. Cet exercice met en pratique l'apprentissage des législations et normes relatives au mal logement.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le travail à rendre comprend : un relevé précis du plan du logement, de la surface, relevé des dysfonctionnement, écrit et photos, des exemples de courriers argumentés pouvant être utilisés par les occupants du logement pour solliciter un relogement, et un tableau récapitulant les dysfonctionnements en matière de normes.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu : 50%

Examen final (exposé des travaux): 50%

S9
M.9.10 – IP918

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

M. BOURDIER

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

20

NBRE DE SEMAINE : 14

CM : 21

TP : 28

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

HISTOIRE CRITIQUE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME
MODERNES ET CONTEMPORAINS AU JAPON

OBJECTIFS

Ce cours traitera de manière critique de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes et contemporains au Japon. Il proposera aux étudiants de participer à la réflexion sur une modernité japonaise, ni tout à fait tradition ni tout à fait occidentalisation.

CONTENU

Seront abordés successivement les thèmes ci-dessous :

- L'architecture traditionnelle et classique japonaise : une culture du bois ;
- La question de l'architecture moderne japonaise ;
- L'architecture japonaise contemporaine ;
- Le japonisme en architecture ;
- La question du logement au Japon depuis Meiji : politiques, formes, usages ;
- Un modèle urbain nommé Tôkyô ;
- La protection du patrimoine culturel au Japon ;
- Travailler avec des charpentiers au Japon.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Nature des travaux demandés : Participation active au cours (exposé, TD divers); élaboration d'un dossier sur une question liée au thème du cours qui pourrait préfigurer une proposition de thème de recherche pour le mémoire de IIe cycle (master).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu (présence active) : 50 % ; Travail personnel (par rendu de documents et d'une note d'intention de recherche) : 50 %.

PRÉPARATION À

Ce cours est destiné en priorité aux étudiants intéressés de partir au Japon pour y effectuer leur dernière année de IIe cycle (master).

S9
M.9.10 – IP922

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

A. TUFANO

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

15

NBRE DE SEMAINE :14

CM : 8

TP : 41

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

**ÉNERGIE 0 AU JARDIN
ENERGIE 0 DANS LES ESPACES VIVANTS DES ÉCOQUARTIERS**

OBJECTIFS

Ce module intensif poursuit la réflexion entamée, en 2012, avec «Energie 0 au jardin» par une expérimentation de projet sur les éco-quartiers.

Les dispositifs du vivant seront ainsi analysés pour comprendre comment ils pourraient apporter une réponse de projet à des questionnements comme : la réduction des îlots de chaleur, la dépollution, la préservation de la biodiversité...

CONTENU

Les cris d'alarme sur le réchauffement climatique et la biodiversité ne cessent de se multiplier. Si la réalité de ces phénomènes semble acquise sur le plan scientifique, il semble que nous soyons pourtant incapables d'accorder nos pratiques à ces données, ou exigences nouvelles. Or, les expérimentations menées dans les écoquartiers revendiquent la prise en compte de ces enjeux planétaires dans leurs aménagements à une échelle très locale. Ainsi, l'intégration des valeurs du développement durable dans l'aménagement des écoquartiers conduit à des modifications dans le processus du projet, à savoir dans le jeu des acteurs impliqués que dans les choix d'aménagements effectués.

Quelles sont les conséquences de l'apparition de ces enjeux de participation des usagers et de prise en compte des éléments du vivant dans les pratiques urbaines aujourd'hui ? Sont-ils le symptôme ou la cause d'une nouvelle manière de faire et de s'approprier la ville ?

A partir de ces questions, nous proposerons une enquête sur les dispositifs naturels qui permettent d'apporter des solutions «par l'aménagement» et les pratiques qu'ils introduisent dans les écoquartiers.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Il s'agit d'un atelier intensif de projet qui comporte également une lecture critique des dispositifs d'aménagement et les usages.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Rendu de projet accompagné d'une note écrite.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Des coopérations sont envisagées avec le Cnam, le Ladyss ainsi que des partenaires européens de la recherche IMR.

S9

CITÉ EN CHANTIER

M.9.10 – IP923

ÉQUIPE

ENSEIGNANTE

E. ROPARS

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

15

NBRE DE SEMAINE :14

CM : 8

TP : 41

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

Le contenu de cet enseignement sera précisé à la rentrée.

S9 M.9.10 – IP924

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

J. NJOO
R. BOURSIER

OBLIG. AU CHOIX

Coefficient de pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour cet enseignement :

15

Nbre de semaine 14

CM : 8

TP : 41

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel 21

MAPPING TOKYO: VIVRE AVEC L'INFRASTRUCTURE

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est de construire et d'expérimenter de nouveaux outils et méthodes d'analyse urbaine qui émergent de la rencontre entre l'architecture et d'autres champs de conception et de recherche (art, design, sociologie, philosophie..) Il vise une meilleure compréhension de la dimension sociale des espaces de mobilités (bords de route, passages inférieurs, stations, gares..) par une documentation systématique et détaillée de ceux-ci. Son objectif n'est pas a priori le renouvellement de ces espaces de connectivité mais la considération de ces espaces en tant que fragments symptomatiques de la ville contemporaine, manifestations de forces spatiales, sociales, politiques et temporelles complexes qui façonnent un ordre métropolitain plus large.

CONTENU

Ce cours intensif qui s'intitule «Vivre avec l'infrastructure» a pour thème les interrelations entre infrastructure et vie quotidienne. Une série d'espaces liés aux infrastructures de transport (bords de route, passages inférieurs, gares, stations..) sera proposée en tant que coupe représentative du territoire métropolitain de Tokyo. Les participants tenteront de 'cartographier' les qualités formelles, spatiales et matérielles de ces espaces de liaison et de flux ainsi que leurs usages formels et informels. S'inspirant d'une variété d'approches (observation empirique, analyse morphologique et historique..), les participants expérimenteront et croiseront divers outils analytiques tels des relevés axonométriques, diagrammes, photographies, vidéos, enregistrements sonores ou documents d'archives. Ce cours poursuit le travail qui a été mené dans le cadre du workshop 'Mapping Chengdu' qui a lieu en 2012 et 2013.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Ce cours intensif se déroulera principalement pendant la période des vacances du printemps (14-16 jours sur place). Il sera précédé par un certain nombre de séances préparatoires. Il intégrera également des étudiants issus du DPEA Recherches de l'ENSAPLV. Le nombre de places sera limité à environ 6 étudiants en Master et 6 étudiants en DPEA Recherches. La sélection se fera par lettre de motivation et portfolio.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

50% contrôle continu, 50% rendu final

Recherches et expérimentations autour du thème de la cartographie (dessin, photographie, texte...)

Bonne connaissance d'anglais (écrit et parlé)

S9

M.9.10 – IP926

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

Y. MAHIEU

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :

0.20

Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :

15

NBRE DE SEMAINE :14

CM : 8

TP : 41

Sem. Semaine

49 2

Travail personnel : 21

B.U.L. XL (BIDULES EXTRA LÉGERS DE GRANDE TAILLE)

OBJECTIFS

Personne aujourd'hui ne conteste la nécessité de ne pas dilapider nos ressources. Cet enseignement a pour objectif d'instruire les rapports entre structure et forme, dans une optique minimaliste du point de vue de la matière.

L'objectif inavouable est de prendre du plaisir tout en mettant au point des morphologies et des schémas statiques ou dynamiques sophistiqués.

CONTENU

A la suite de la conférence introductive, dès la première après-midi, les étudiants testeront quelques premières manipulations. Cette pédagogie de projet via la manipulation n'exclura pas pour autant la théorie qui sera dispensée dans le cadre de mini (voir 'micro') cours 'improvisés' en fonction des problématiques rencontrées par les étudiants.

Afin de ne pas perdre de temps (délais de commande ') et d'avoir le matériel à disposition dès le premier jour, un package de fournitures sera fourni 'à priori'. Parmi ces fournitures : Bambous, Licra, Tulle déformable, câbles ou ficelles, sacs de sable (leste), poulies '.

Outre la nécessité d'utiliser les matériaux proposés (éventuellement complétés par des matériaux de récupération : tube carton '), la seconde contrainte est de respecter la logique d'optimisation, pour le reste, le champ est ouvert : Bidules ludiques, mobiles, transportables, transformables '.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

A Paris : 1 Journée 1 ,

Matin : Conférence sur les structures légères. AM : Création des groupes, distribution de matériel, début des manipulations.

A temps perdu et Journée 1 sur site à L'Isle-d'Abeau

Conception (essentiellement en maquette)

Journée 2 + 3 + 4 ,

Conception et réalisation du ou des prototypes.

Journée 5 et 6 (à confirmer)

Mise en situation film et analyse des prototypes

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Présence, réalisation, film et présentation d'un prototype.

S9
M.9.10 – IP927

ÉQUIPE
ENSEIGNANTE

J. NJOO

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.20
Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
15

NBRE DE SEMAINE: 14
CM : 8
TP : 41

Sem. Semaine
49 2
Travail personnel : 21

**MORE WITH LESS
POUR UNE ÉCONOMIE DU FAIRE**

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est de sensibiliser les étudiants au travail d'écoute, d'interprétation, de critique et de dialogue qui fait partie du métier de l'architecte et notamment dans ses relations à la commande et à la maîtrise d'ouvrage. Il poursuit le travail mené dans le cadre du workshop 'Prologue comme projet' qui a eu lieu en 2014 en collaboration avec l'Ecole des Ponts et Chaussées. Cette année le cours a pour thème de réflexion la question du réemploi dans la démarche architecturale et urbaine.

CONTENU

La notion de 'déchet' prend son sens dans le cadre d'une activité humaine centrée sur la production et la consommation de biens. Comme les mauvaises herbes, ils sont souvent pensés comme étant une matière dévalorisante pour notre environnement. Or ce sont des ressources générées par les territoires urbanisés dont il suffit de changer de regard pour voir en eux des utilisations nouvelles, un réemploi organisé et intelligent de ce que rejette la société. Comment organiser des cycles plus pérennes de la matière, comment construire avec les ressources locales ?

Il s'agit d'étudier des pratiques émergentes et des idées novatrices redonnant une nouvelle valeur aux délaissés. Récupérer, réutiliser, recycler, revaloriser, réemployer, réapproprier, remédier, sont autant de termes associés à des usages nouveaux et créatifs questionnant notre façon de produire et de consommer l'espace. Cette volonté de redéfinir la pratique de l'architecte et du projet, de réorienter les moyens vers les savoirs, les savoir-faire et la main d'oeuvre constituera le noyau de notre réflexion.

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Il s'agit d'organiser et d'entretenir avec des acteurs et experts innovants dans la réflexion sur la réemploi en France et à l'étranger. Les discussions issues des conférences, débats et entretiens seront ré-transcrites afin de constituer une base de données commune et communicable pour la suite. Les conférences et débats seront publics. La période précise du cours sera précisé ultérieurement. Elle pourrait être précédée par des séances préparatoires.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

50% contrôle continu, 50% rendu final

S9
M.9.10 – IP928

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

E. MOURIER
I. IOSA

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.20
Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
15

NBRE DE SEMAINE 14
CM : 8
TP : 41

Sem. Semaine
49 2

Travail personnel : 21

**TRANSFORMATIONS
ARCHITECTURE, ÉNERGIE ET IMPLICATION DES HABITANTS**

OBJECTIFS

Comprendre les possibilités d'implication des habitants dans le processus de conception architectural et la responsabilité de l'architecte envers les habitants. Approcher la question de la performance énergétique dans le logement en visant la possibilité pour l'habitant de s'en saisir, pour en évaluer les répercussions sur les modes de vie.

CONTENU

L'investigation porte sur les enjeux énergétiques rendus présents par et dans le travail de conception par exemple concernant les parties communes, l'enveloppe ou encore l'espace principal d'un logement ' en intégrant autant que possible une réflexion sur les modes de vie induits.

L'intensif propose d'expérimenter le travail du projet d'architecture avec des habitants selon deux cheminements :

- une équipe étudiante 1 associe les habitants dès le départ, à partir de leur retour d'expérience et leur évaluation d'immeubles déjà habités, avec l'idée que leurs savoirs doivent informer autant que possible le processus de conception ;
- l'équipe 2 commence par élaborer des propositions architecturales qui sont par la suite soumises aux mêmes habitants pour évaluation.

Il s'agit d'intégrer le savoir des habitants, tout en positionnant la responsabilité de départ de l'architecte, à commencer par la formulation de thèmes de projet pertinents (forme urbaine, organisation générale du bâtiment, types de logement, dispositifs spatiaux ').

Le travail est situé dans un écoquartier, en cours de construction : Clause- Bois Badeau, à Brétigny-sur-Orge (91).

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Vendredi 30 Janvier : préparation, programme du workshop, présentation de l'histoire de l'opération ; si possible, distribution de documents - cahier des charges, synthèse des règlements ' avec lesquels ont travaillé les différents acteurs.

Du lundi 2 au jeudi 5 février : visite du site, puis travail Equipe 1 à Brétigny, Equipe 2 à l'ENSAPLV.

Jeudi 5 février soir : présentation aux habitants impliqués dans le processus.

Vendredi 6 février matin : débriefing enseignants / étudiants, préparation des documents de synthèse pour l'après-midi.

Vendredi 6 février après-midi : séminaire de restitution avec un invité extérieur.

Du 7 février au 6 mars : mise au point des documents de rendu et du documentaire.

Samedi 7 mars : exposition et table ronde avec des acteurs du projet de l'écoquartier

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Plusieurs propositions de projet (voir ci-dessus) : documents graphiques, plans et coupes habités, maquettes.

Travail de restitution du processus et de recul critique : séminaire de restitution avec les habitants et des intervenants extérieurs (professionnels, chercheurs), production d'un documentaire-témoignage sur le processus de conception avec/sans les habitants, table ronde avec des acteurs locaux, exposition, publication.

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Bonne pratique du projet de logement, intérêt pour les enjeux liés à la transition énergétique. Capacité d'écoute d'habitants issus de différents groupes sociaux, de différentes cultures.

S9
M.9.10 – IP929

**RISQUES URBAINS PLURIELS: COMPRENDRE LES CONTRO-
VERSES ET AGIR SUR LA RÉALITÉ**

**ÉQUIPE
ENSEIGNANTE**

R. HODDE
M. SINEUS

OBJECTIFS

Ce programme international encourage la création d'échanges réguliers entre divers établissements et vise des synergies de long terme entre enseignants et formations. Il table ainsi sur la création d'une complémentarité des compétences entre disciplines sur des thématiques sociales et urbaines majeures.

Oblig. Au choix

Coefficient de
pondération :
0.20
Nbr d'étudiants pour
cet enseignement :
15

CONTENU

La thématique centrale du programme intensif entrecroise deux dimensions : le risque environnemental, urbain, sismique ou climatique qui concerne les trois grandes métropoles impliquées (Ile de France-Naples-Istanbul) et la participation des habitants et associations à la prise de décision dans le domaine de l'urbain. Les événements récents dans de nombreuses capitales ont montré que le thème du risque était associé à une crise urbaine émergente à l'origine de nombreux mouvements sociaux de nature nouvelle. Les questions ainsi posées interrogent donc nos formations et nécessitent une actualisation des savoirs-penser et des qualifications.

Ce programme met en oeuvre des pratiques innovantes et introduit des outils de représentation et de dialogue d'ordinaire peu utilisés dans les questions urbaines: cartographie des controverses ; relevés urbains ; parcours commentés. Le projet bénéficie de la dynamique d'une coopération entre quatre établissements centraux dans l'enseignement universitaire qui tous interrogent la relation entre université et société civile dans des contextes de tension urbaine et sociétale (Paris : rénovation urbaine en quartiers dégradés et grands ensembles ; Naples : crise des ordures ménagères et risque sismique ; Istanbul : conflits liés à la régénération urbaine et risque sismique). L'expérience européenne peut ainsi être valorisée dans une perspective ultérieure d'élargissement à l'Amérique latine et à d'autres partenaires mondiaux.

NBRE DE SEMAINE 14

CM : 8
TP : 41

ORGANISATION ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Le programme intensif propose un programme intégré d'enseignements sous forme d'un atelier in situ mutualisé de terrain rassemblant 28 étudiants de trois pays et de trois disciplines : sociologie ,architecture et urbanisme.

Langue(s) du cours :français, anglais. langues de communication: français, anglais
Cet atelier international vise la mise à niveau dans les techniques d'enquête et de relevé habité, de mise en réseau informatique, de vidéo et de cartographie

Sem. Semaine
49 2

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Restitution in situ, auprès des associations et responsables (sous forme de rendu graphique et oral) + production d'un document réflexif (vidéo ' une dizaine de pages ') + consolidation d'un blog ainsi que d'une cartographie interactive

COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES UE

Travail personnel : 21

Ce « programme intensif » Erasmus a fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'agence Europe-éducation-formation France. Il réunirait le département de sociologie de Paris 8, le département de sociologie de l'Université Federico II de Naples, le département d'urbanisme de l'Université Mimar Sinan à Istanbul et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette.